

À DESTINATION DE :
> comité de pilotage de l'étude 'Vision pour
le Jardin des Nations'

DATE:
20 décembre 2021

Vision pour le Jardin des Nations

Rencontres et Territoire



[2021]

ARCHITECTURE LAND INITIATIVE
A L IN

www.architecturelandinitiative.org
Zwinglistrasse 6a, 8004 Zürich
Rue Verdaine 6, 1204 Genève

ALIN

avec

Florent Agat, Laurence Algarra, Olivier Anselmo, Frédéric Bachmann, Claude-Alain Badoux, Monica Bello, Samy Bensalem, Aline Blaser, Pascal Bodin, Elizabeth Böhrer-Goodship, Alois Bottini, Thomas Boucher, Isabelle Boutillon, Gilles Bouvard, Elodie Bricout, Kayci Browne, Séverine Brun, Tiphaine Bussy, Marcello Cangialosi, Nicoletta Caputo, Lionel Chabot, Babina Chaillot-Calame, Teresa Cheung, Géraldine Chollet, Brayan Cieniawski, Claudine Dayer Fournet, Didier Dehors, Amélie Delaroche, Jeanne Della Casa, Erica Deuber Ziegler, Dieter Dietz, Rebecca Dougoud, Aurélie Dupuis, Matias Echanove, Kim Ehrensperger, Emilie Elmaleh, Christelle Ermont, Christian Exquis, Alfio Favero, Nuria Fernandez, Béatrice Ferrari, Albane Ferraris, Sylvain Ferretti, Hugo Florent, Nathalie Fontanet, Cédric Forfait, Nicolas Freyre, Sacha Gacic, Rina Gjinali, Vincent Goldschmidt, Jakob Graf, Valentina Grimaldi, Pierre Guth, Alexa den Hartog, Nathalie Havinga, Julien Heil, Antonio Hodgers, Pascal Hufschmidt, Philippe Hug, Thomas Hug, Matthieu Jaccard, Laurent Jimaja, Frédéric Josselin, Kamelia Kemileva, Nour Khadam, Amin Khosravi, Simon Lamunière, Sonia Lavadinho, Matthias Lecoq, Zoé Lefèvre, Bernard Leutenegger, Alain Léveillé, Pierre-André Loizeau, Delphine Louillet, Lionel Lourdin, Nagy Makhlouf, Bruno Marchand, Sébastien Marot, René Pierre Martin, Joëlle Martinoya, Hibiki Masaki, Michael Meier, Pascal Michel, Agathe Mignon, Patrick Mollard, Corinne Muller Sonntag, Dario Negueruela del Castillo, Léonore Nemeč, Guillaume Othenin-Girard, Federica du Pasquier, Luca Pattaroni, Yves Pedrazzini, Fabienne Peracino-Rostan, Frédérique Perler, Miguel Perez, Manon Pinget, Aziyadé Poltier-Mutal, Pierre-Antoine Possa, Aurèle Pulfer, Aïda Rehouma, Patrick Rérat, Christophe Rey, Ian Richards, Christian Rival, Xavier de Rivaz, Yannick Roulin, Cristina Saavedra, Marie-Laure Salles, Estelle Sanchez-Pointet, Jérôme Savary, Marie Schärli, Philippe Schwarm, Matthias Solenthaler, Isabel Stella Alvarez, Philippe Marc Stoll, Petra Stoppa, Mehrnaz Tohidi, Milica Topalovic, Ruben Valdez, Nicole Valiquer Greuccio, Bojana Vasiljevic Menoud, Damien Vercauteren, Benjamin Villard, Martina Voser, François Waridel, Ariane Widmer, Simon Wüst, Daniel Zamarbide, Basile Zimmermann, ...

0 ADN de la Vision

L'ADN de la vision du Jardin des Nations — Quartier-paysage interconnecte une série de concepts et d'outils capables de relier les différentes couches constituantes du territoire (spatiale, politique, sociale, de gouvernance...) afin de constituer un milieu plus résilient et une expérience du territoire plus continue qu'ils ne le sont aujourd'hui. La vision est divisée en plusieurs parties opérationnelles interconnectées (curation territoriale, stratégies, protoprojets, curseurs d'action). Chaque partie de la vision est basée sur l'axiome que chaque projet doit être conduit dans des processus transversaux. Un mode de collaboration spécifique, basé sur l'approche *Démarche contributive* développée par le laboratoire ALICE de l'EPFL, fournit le terrain pour l'élaboration de tout projet d'une manière transdisciplinaire, non linéaire, impliquant les acteurs et les parties prenantes par le biais de contributions de leur part. Les résultats de la Démarche contributive fournissent la base et en même temps les résultats à mettre en œuvre de manière évolutive tout au long des cycles de vie des projets ou des événements. La vision est avant tout un processus de travail et de transformation des pratiques et des récits collectifs.

Les documents, les textes et les cartes rassemblés permettent d'entrer dans la vision telle qu'elle émerge des contributions qui ont été faites au cours de l'année 2021 et de partager ses grandes orientations. Chaque action qui découlera de cette vision viendra par la suite l'étendre, la nuancer, l'informer, la contredire – continuer de la déployer. Plusieurs formats de documents, conçus comme des outils, invitent donc leur public à s'investir dans l'imagination et la mise en œuvre de la vision. Les différents formats permettent de se plonger dans les différents aspects de la vision (méthodologique, opérationnel, survol) avec plus ou moins de détail.

Le livret *Rencontres et territoire* permet d'appréhender le processus de lecture transscalaire du territoire qui a servi de base à la démarche contributive du Jardin des Nations. Il témoigne de la compilation de données cartographiques, des marches, et des axes de lecture territoriale développés pour positionner la vision en complémentarité des axes d'aménagement existants. Le vocabulaire commun qui y est présenté constitue la base épaisse à partir de laquelle la vision a été élaborée.

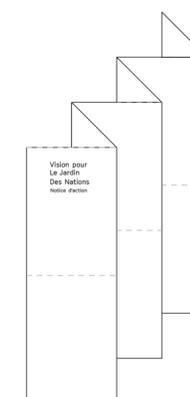
Autres documents:

- > Pour prendre connaissance des dimensions à la fois conceptuelle et opérationnelle de la vision, ainsi que pour se saisir des différents outils développés pour sa mise en œuvre, se référer au livret *Vision et stratégies*
- > Pour pouvoir pleinement consulter le détail des informations cartographiques, se référer aux cinq cartes grand format.
- > Pour saisir la Démarche contributive en tant que processus, se référer aux livrets des Forums.
- > Pour effectuer un survol de la vision, parcourir la notice d'action.

Vision



*Vision synthétique
& Quatre stratégies*
5 cartes



Notice d'action
1 dépliant



*Vision et
stratégies*
1 livret



*Rencontres et
territoire*
1 livret

Forums



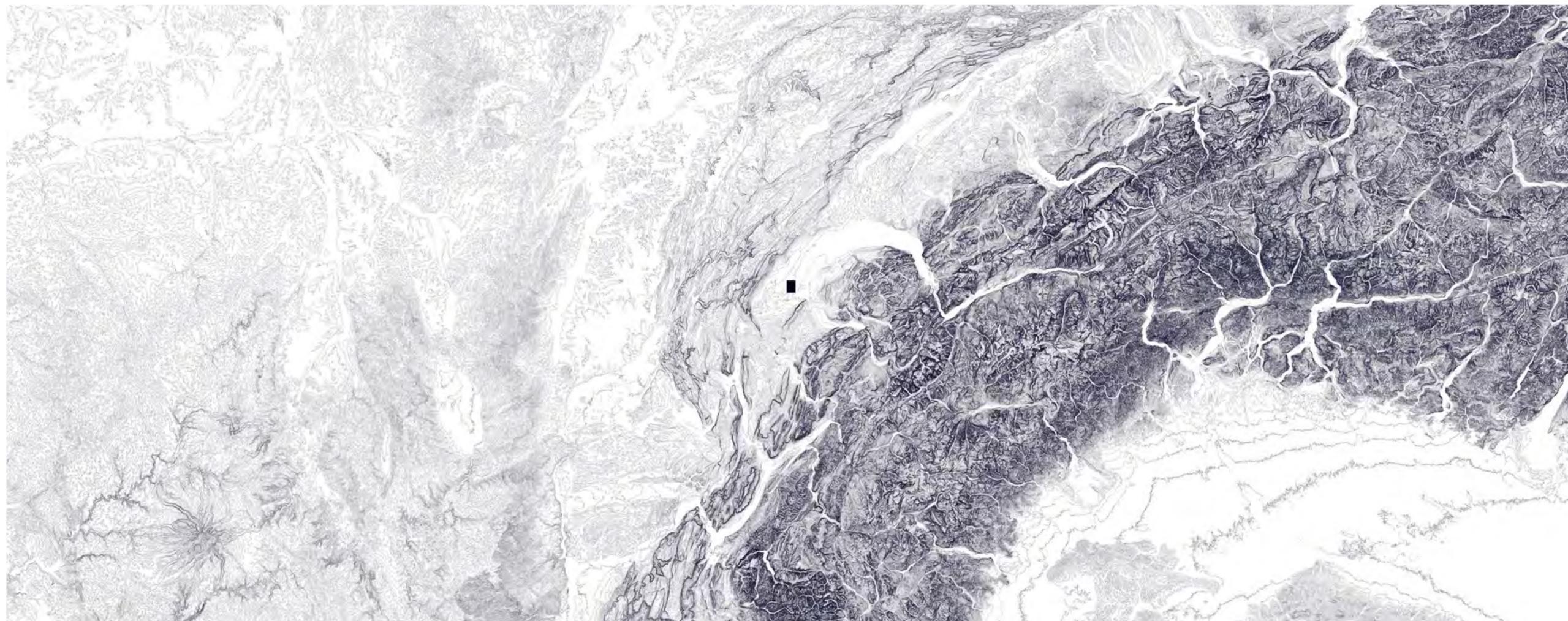
F1 F2 F3 F4
4 livrets



+ *F culture* ...



Avant Propos	
1 Cadrages	11
1.1 Cadrages actuels	12
1.2 Cadrages de la vision	14
1.3 Enjeux et Image	17
2 Processus	20
2.1 Démarche contributive	21
2.2 Forums et participation	23
2.3 Marches et territoire vécu	26
3 Marches	28
3.1 03 Décembre 2020	30
3.2 19 Décembre 2020	34
3.3 30 Décembre 2020	38
3.4 11 Février 2021	42
3.5 04 Mars 2021	46
3.6 06 Mars 2021	50
3.7 12 Mars 2021	54
3.8 14 Avril 2021	58
3.9 07 Mai	62
3.10 15 Juin 2021	66
3.11 22 Juin 2021	70
3.12 25 Septembre 2021	74
3.13 16 Octobre 2021	78
	> Forum II
	> Forum III
	> Explore
4 Lecture	82
4.1 Accessibilité	84
4.2 Entités paysagères	88
4.3 Propriétés	92
4.4 Mobilités	94
4.5 Figures territoriales	96
	Lisière
	Crête
	Rive
5 Imaginaires	100
5.1 Vocabulaire, imaginaires et territoire	101
5.2 Agora	102
5.3 Versant	108
5.4 Rythme	114
5.5 Dehors	122
5.6 Objets du Jardin	128
6 Ouverture Synthèse	132



Courbes altimétriques tous les 50m. Données SITG. Carte ALIN

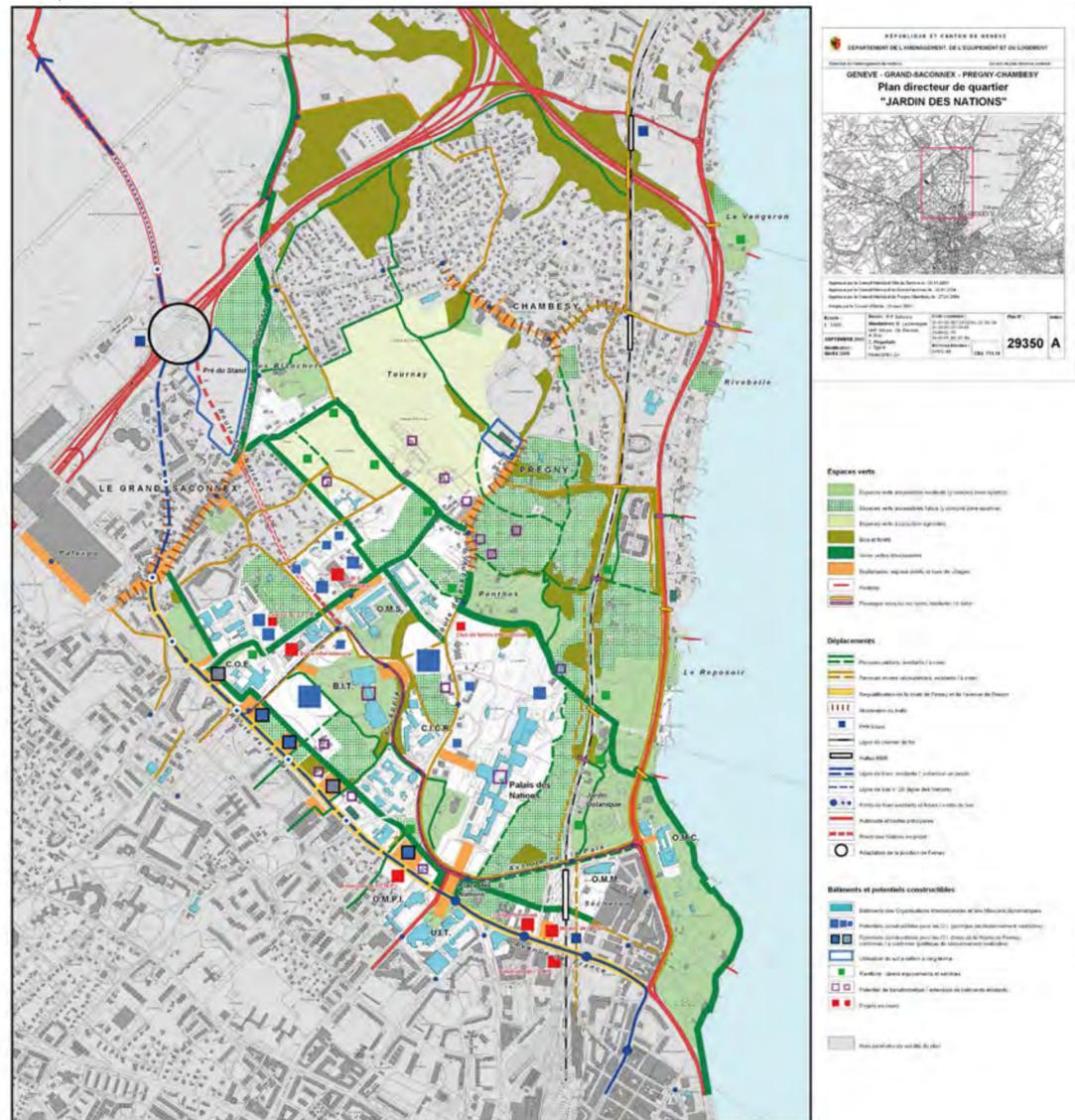
Avant Propos

Durant ces dernières années, différents nouveaux enjeux, divergents des objectifs initiaux du PdQ «Jardin des Nations» adopté en 2005 ont apparu dans le périmètre du Jardin des Nations. Par ailleurs, le Jardin des Nations, Genève et la Suisse sont confrontés à un monde en mutation rapide qui remet en question de nombreux paradigmes autrefois acceptés. Les exigences de sécurité sont en constante évolution, l'urgence climatique a des répercussions de plus en plus violentes, les relations et les hiérarchies interhumaines sont redéfinies, les échanges diplomatiques sont tendus entre mise en avant de l'intérêt national et approches multi-mondialistes, et enfin, les images de l'humanité et de la technologie sont en proie à une transformation radicale. Dans ce contexte, la nécessité de doter les collectivités publiques d'une vision innovante pour le Jardin des Nations et la Genève internationale a émergé. L'étude, centrée sur les thématiques de l'aménagement, de la mobilité, de l'environnement et de la sécurisation, ainsi que la vision qui en découle, visent à rendre le territoire plus cohérent, attractif et interactif. La vision du Jardin des Nations prévoit donc la transformation de tout un quartier en un lieu de dialogue, d'inclusion et de cohabitation. Une approche modulaire articulée par des stratégies d'actions est proposée pour répondre à ces objectifs. La multiplicité des acteurs impliqués et la complexité de ce territoire peuvent conduire les différents partenaires concernés à des vues divergentes. Dès lors, la nécessité d'un récit de société partagé est nécessaire. Un processus contributif rassemblant les multiples dynamiques et acteurs engagés sur ce site vise à construire progressivement une vision commune pour ce territoire. Les thématiques disciplinaires sont traitées de manière transversale afin d'intégrer la complexité de ce territoire en mutation. Au même titre, une réflexion sur le système de gouvernance à l'échelle du Quartier des Nations propose la mise en place d'un organe central de curation territoriale, évolutif dans le temps. Celui-ci intègre différents aspects et nécessités de ce territoire, tout en menant chaque projet dans une perspective transversale de transition socio-écologique. Ces différents éléments permettent une réactivité largement accrue aux enjeux actuels, en complémentarité du PdQ existant.

1 Cadrages

- 1.1 Cadrages actuels
- 1.2 Cadrages de la vision
- 1.3 Enjeux et Image

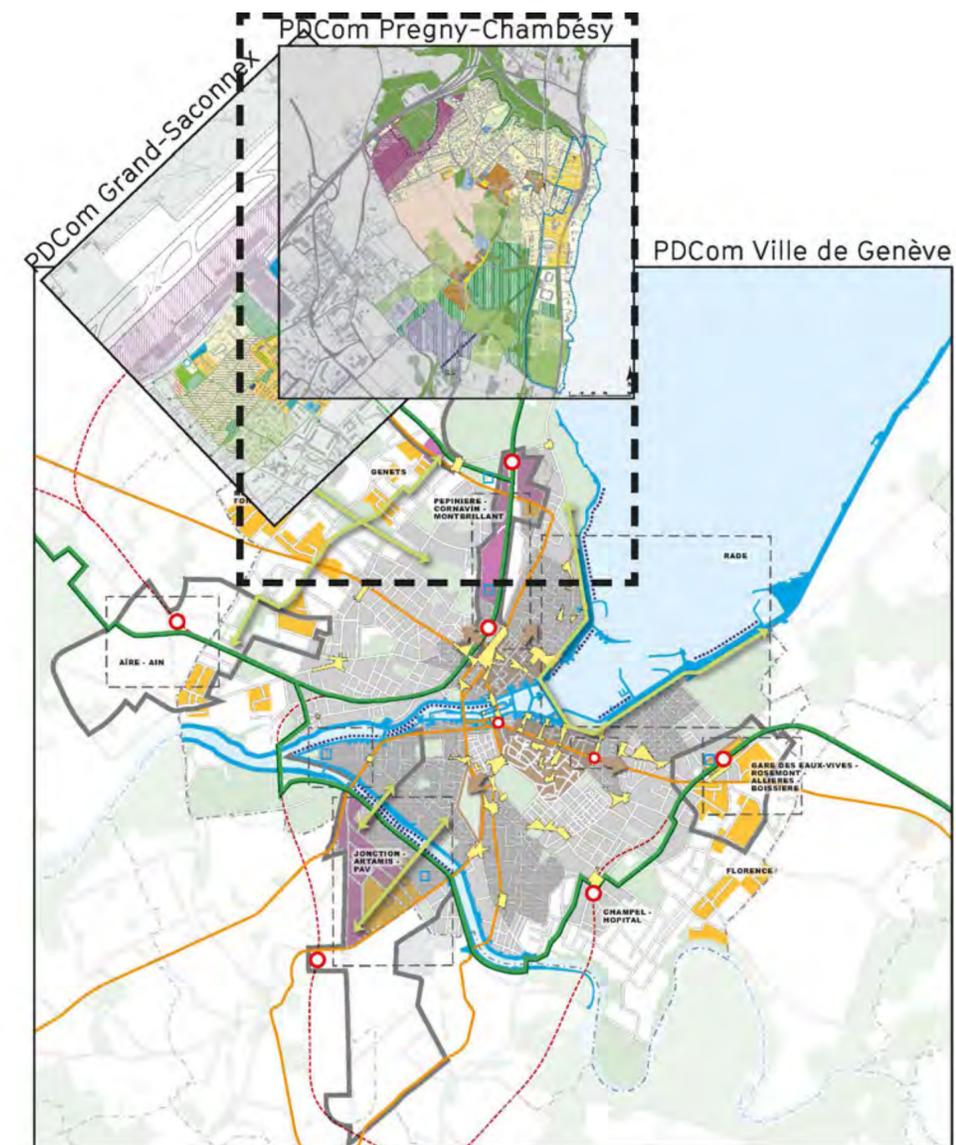
PdQ 2005



1.1 Cadrages actuels

PdQ de 2005 et quartier en transformation

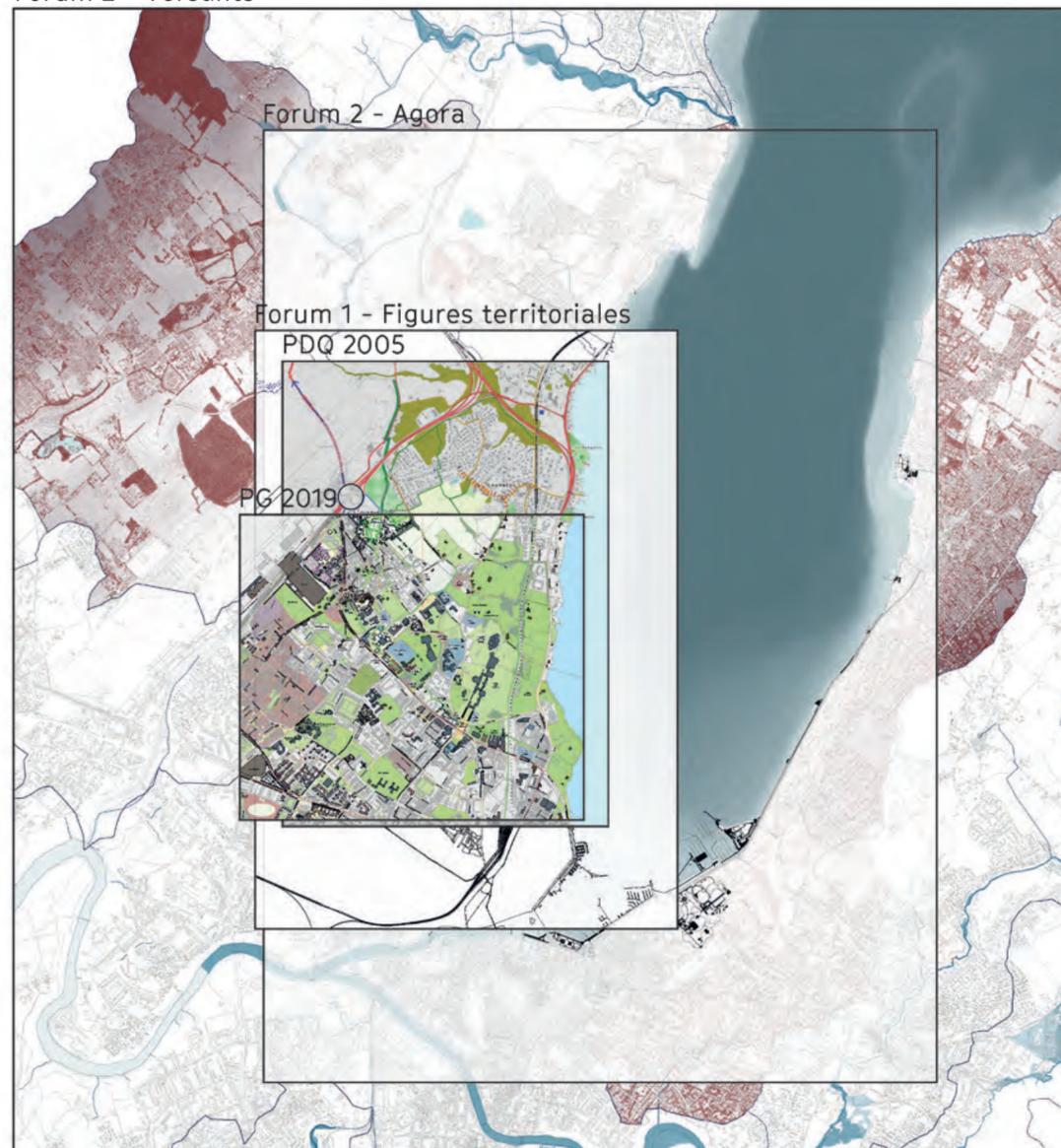
De nombreuses évolutions ont vu le jour dans le quartier des organisations internationales ces dernières années. Plusieurs développements immobiliers et urbains d'envergure sont en cours, dont seulement certains sont présents ou prévus dans le Plan Directeur de Quartier (PdQ) de 2005. Les organisations internationales ont notamment entrepris d'importants travaux d'extensions et de rénovation. Les nouvelles mesures de sécurités ainsi que les développements prévus ont un impact important sur l'espace public et le fonctionnement des seuils entre les différentes activités au sein du Jardin, demandant à ce que ceux-ci soient pensés plus finement. Des projets d'infrastructures de grande importance ont été lancés par les collectivités publiques suite au PdQ. Ces projets questionnent les axes structurants de ce quartier et transformeront radicalement les logiques de mobilité. Enfin, le patrimoine existant paysager et bâti d'une grande richesse demande toujours autant à être préservé et renforcé. Dans ce contexte, une vision à l'échelle du quartier est nécessaire en complémentarité du PdQ existant afin d'assurer une accessibilité publique, une cohérence et une coexistence spatiales pour toutes et tous.



Polarités, centralités, bordures et hiérarchies

Le cadrage du PdQ est en superposition directe avec plusieurs autres limites territoriales d'importance pour la planification, notamment communales. Les communes de la Ville de Genève, de Pregny-Chambésy et du Grand-Saonnex bordent le territoire du Jardin des Nations. Le Plan directeur communal de chacun de ces entités intègre en partie le Jardin. Dans les communes de Pregny-Chambésy et du Grand-Saonnex, les polarités centrales sont en proximité directe du Jardin, tandis que pour la Ville de Genève, il représente une relation de bordure parmi d'autres. Néanmoins, plusieurs projets et potentiels, à la fois en terme de développement et de mobilité, se situent à la limite entre le tissu dense et le Jardin, suggérant une importance de ces enjeux d'aménagement pour la Ville. Malgré cette proximité spatiale, il existe de grandes différences en termes de représentation et de vision: selon le focus, ce sont les lieux de vie des différentes polarités urbaines ou les lieux de travail et de représentation liés à la Genève internationales qui composent le centre ou la bordure. Le Plan directeur du Jardin des Nations rassemble ces différents morceaux de ville dans une même lecture. Cette ambition est poursuivie dans la vision: il s'agit de penser non seulement le commun spatial, mais de développer un milieu de vie, plus isotrope et moins fragmenté, pour toutes et tous.

Forum 2 - Versants

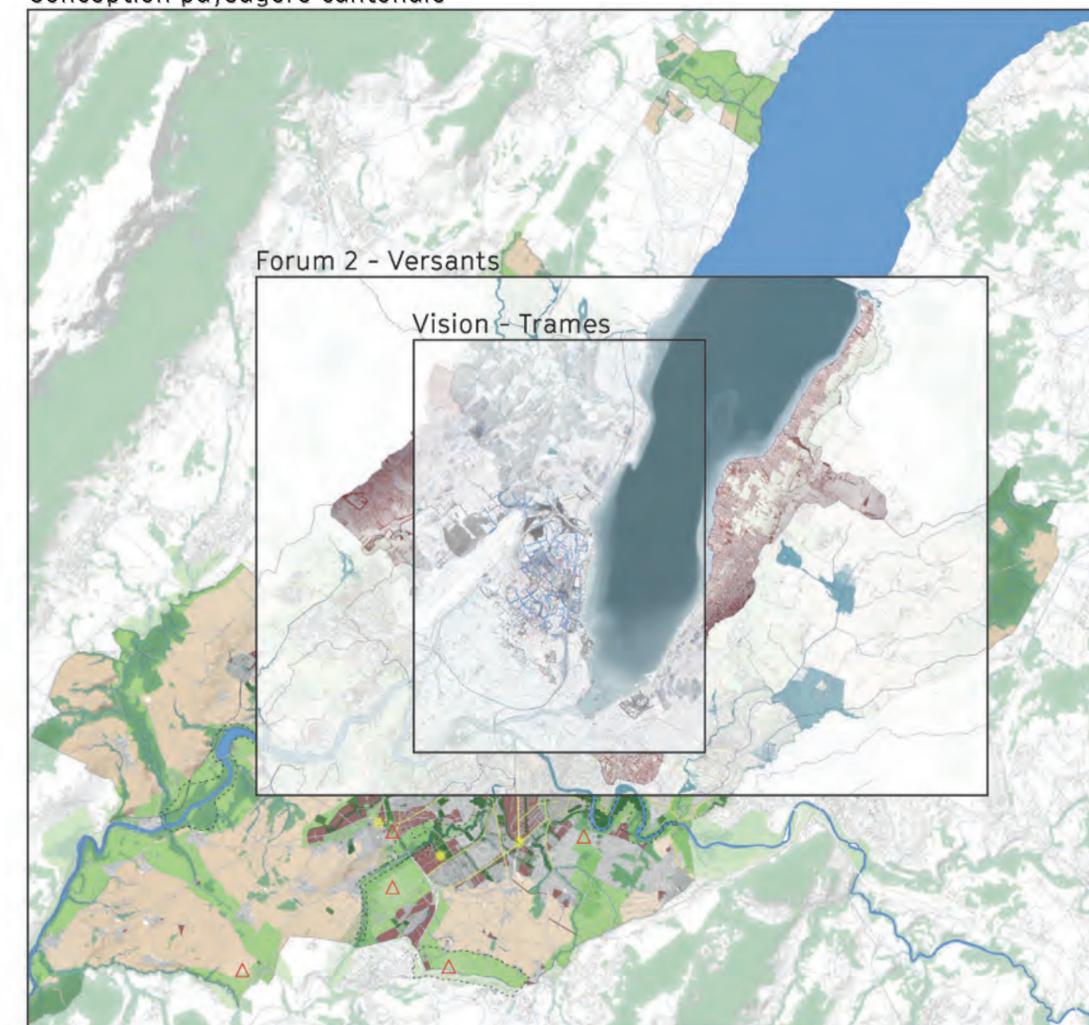


1.2 Cadres de la vision

Un périmètre variable pour des enjeux transcalaires

Les thématiques de l'environnement, de l'aménagement, de la mobilité et de la sécurité abordées dans l'étude engagent des enjeux et acteurs multiples. Dans l'étude, chaque thématique est développée dans une approche transdisciplinaire et se rattache à des supports cartographiques à différentes échelles, développés pour les différents Forums qui ont ponctué le processus. L'analyse du territoire se fait au travers des composantes spatiales, géographiques et morphologiques sans se limiter aux frontières administratives. Les maillages biologiques comme les corridors de faune et flore, les cordons boisés, les bassins versants s'inscrivent dans des systèmes continus et cycliques, au-delà des limites administratives. Chaque thématique demande un cadrage adéquat afin de s'inscrire dans une réalité cohérente et non réduite à un seul périmètre pré-défini. La transcalarité du déploiement dans le territoire des différentes thématiques constitue un nouvel angle sous lequel les aborder dans toute leur complexité. Aborder cette complexité de manière directe et plus ambitieuse que nous ne l'avons fait jusqu'à présent dans les pratiques du territoire constitue un effort crucial vis-à-vis de l'activation et de l'accompagnement de la transition socio-écologique des territoires.

Conception paysagère cantonale

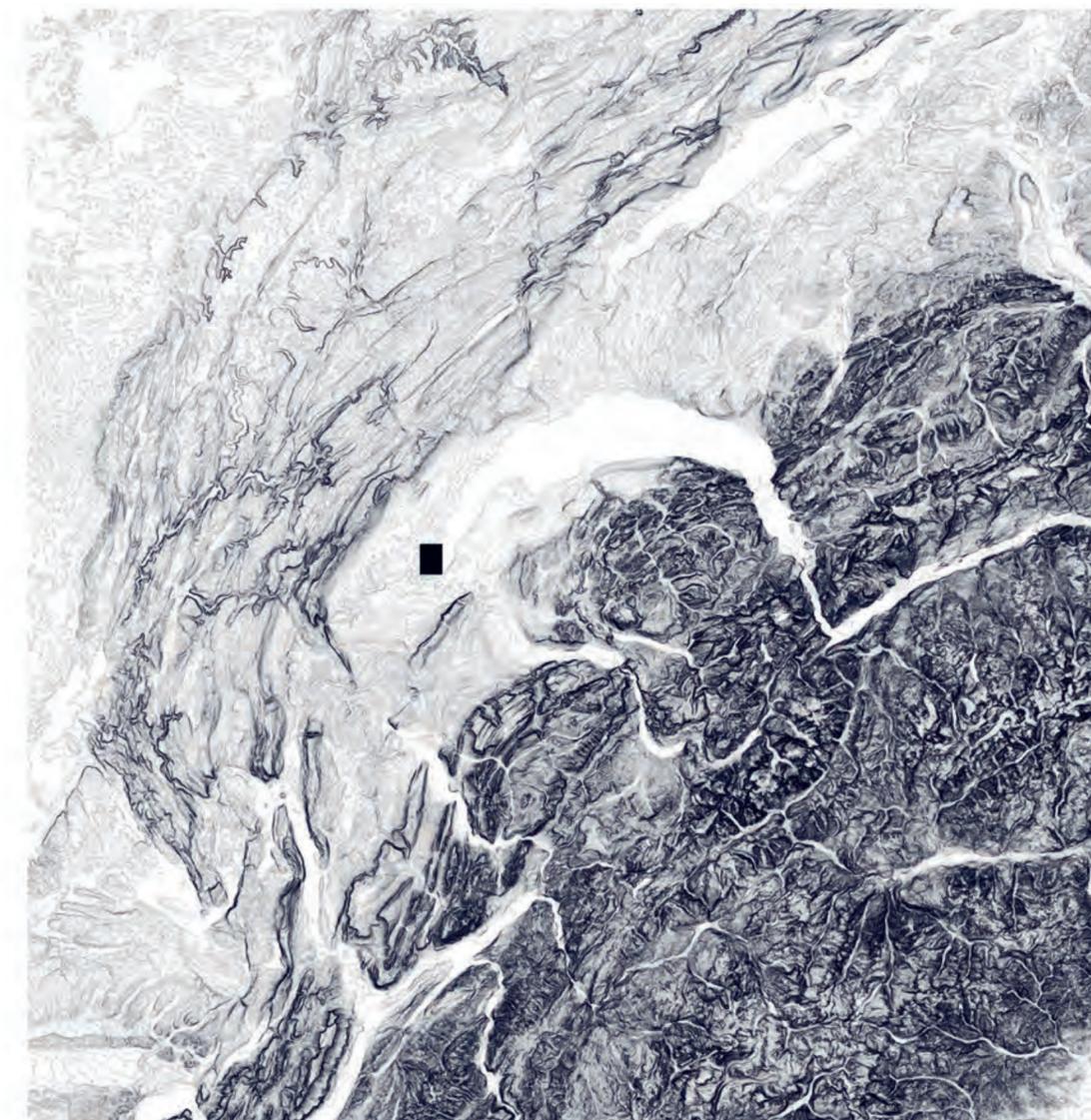
**Une oscillation des échelles pour un territoire du Grand Genève résilient**

La vision développée pour le Jardin des Nations vise à faire de celui-ci un milieu plus connecté, à l'identité forte et rassembleuse. Cependant, elle insiste avec la même intensité sur la nécessité d'inscrire cette identité en complémentarité et en continuité avec les enjeux territoriaux de la transition, qui se jouent en grande partie à des échelles plus larges que celles du Jardin, et avec les réflexions menées actuellement, déjà menées ou prévues, à l'échelle cantonale et à l'échelle du Grand Genève. Chacune des échelles de réflexion peut amener de nouveaux éclairages. Ainsi, si la conception paysagère cantonale repose sur le pouvoir des autorités cantonales à agir dans un périmètre donné, la vision permet d'explorer d'autres types de continuités, telles celles transfrontalières des bassins versants. Les cartes de synthèse de la vision, qui retrouvent un périmètre plus restreint en vue de préciser les actions pouvant être menées à l'échelle du Jardin, bénéficient ainsi de différents cadrages plus larges tout en approfondissant le rôle spécifique du territoire du Jardin des Nations dans ces dynamiques territoriales. Ces connaissances situées devraient en retour informer les orientations cantonales et du Grand Genève: les grandes orientations territoriales ne font sens que lorsqu'elles sont portées par des communautés connectées à leur territoire quotidien.

Vision - Synthèse

**Nouveau cadrage de synthèse et actualisation**

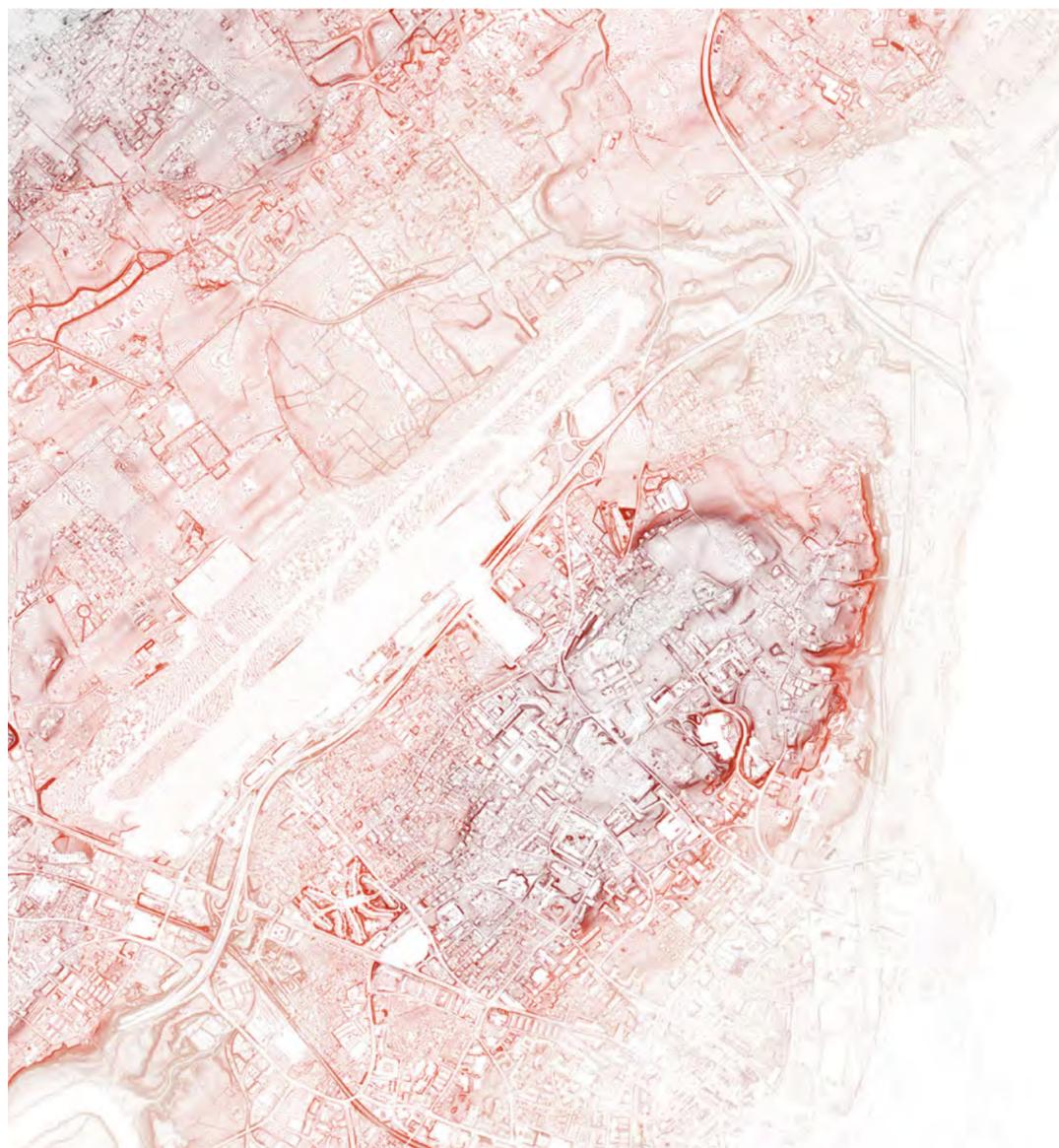
Le PdQ de 2005 a été réalisé selon un cadrage territorial assez généreux, permettant de tenir compte non seulement des parcelles, des bâtiments et des infrastructures propres à la Genève internationale, mais également des connexions fondamentales que celui-ci entretient avec les communes et les centralités voisines, ainsi qu'avec des infrastructures périphériques lourdes telles que l'aéroport ou l'autoroute - relations qui demandent à être considérées avec effort dès lors qu'on aborde des problématiques liées à la qualité de vie, de travail et d'accueil d'un territoire. Le Plan Directeur de Quartier date de 2005, et n'a pas été révisé depuis. Le plan guide constitue donc un complément important pour l'aménagement du Jardin, étant actualisé chaque année. Néanmoins, son cadrage réduit ne lui permet pas de jouer un rôle proactif dans la qualification des relations entre le Jardin de la Genève internationale et le Jardin de la Genève locale et l'évolution cruciale de ces relations. La carte de synthèse de la vision propose un nouveau cadrage pour accompagner le développement du territoire du Jardin des Nations. Celui-ci tient compte des développements importants de la plage des Eaux-Vives et du projet d'aménagement de la rade, ainsi que les entreprises et nouvelles voies navigables à Bellevue. Pour un accompagnement pertinent de la transition, ce plan devra être à son tour actualisé régulièrement.



1.3 Enjeux et Image

Le Jardin des Nations Quartier-Paysage, un lieu clé pour Genève et la Suisse

Genève comme lieu de gouvernance mondiale, est le symbole d'un arbitrage pacifique des conflits et d'une situation propice aux innovations et à la réflexion. Cosmopolite et ouverte sur le monde, elle offre grâce à son patrimoine et sa richesse paysagère un cadre de négociation exceptionnel. Le rôle de la Suisse comme État hôte est réaffirmé par l'ambition de renforcer la visibilité de Genève sur la scène internationale. Aujourd'hui, le Jardin des Nations est un territoire fracturé qui demande une vision commune afin de répondre aux ambitions locales et globales sur les enjeux climatiques, sociaux et économiques. Le Jardin des Nations Quartier-paysage doit lui-même incarner la vision qu'il veut transmettre en fédérant ses acteurs et initiatives existantes. En ce sens, les lieux, le paysage, le territoire sont les supports du message que Genève aspire à transmettre au monde. Le PDQ de 2005 affiche une volonté commune de mieux intégrer le quartier à la ville et de renforcer les qualités patrimoniales et paysagères du secteur. Visant les mêmes ambitions, la vision fait face aux évolutions de ce territoire et y intègre de manière sensible les thématiques s'y reliant, notamment celles de la sécurité, du climat et des potentiels développements.



Le Jardin des Nations Quartier-Paysage, une transition basée sur un patrimoine existant

L'urgence climatique constitue un paradigme central et est présente au travers des éléments proposés par la vision. Toutes les stratégies, toutes les actions développées dans le cadre de la vision ont pour objectif d'accompagner ce territoire dans la transition écologique. La vision insiste sur la dimension spécifique et située de la transition au travers des actions et stratégies proposées. Celles-ci sont directement en lien avec le patrimoine naturel, bâti, mais également social et institutionnel déjà présent au sein du jardin. Ces différents niveaux ont comme sol commun le relief singulier du Jardin, sa position au sein du grand paysage. Le paysage sert de support et d'élément rassembleur dans le processus d'élaboration d'une vision partagée. La superposition de tous ces autres niveaux permet de décrire un milieu de vie, riche de potentiels. Des interventions à plusieurs niveaux sont identifiées par la vision, afin de rendre l'expérience de ce milieu de vie plus continue, plus variée, plus spécifique. La qualité de l'expérience du Jardin des Nations comme un Quartier-Paysage est à la fois le moteur et l'objectif à atteindre pour inscrire le Jardin des Nations dans un projet de territoire capable de répondre à la crise climatique et sociale.



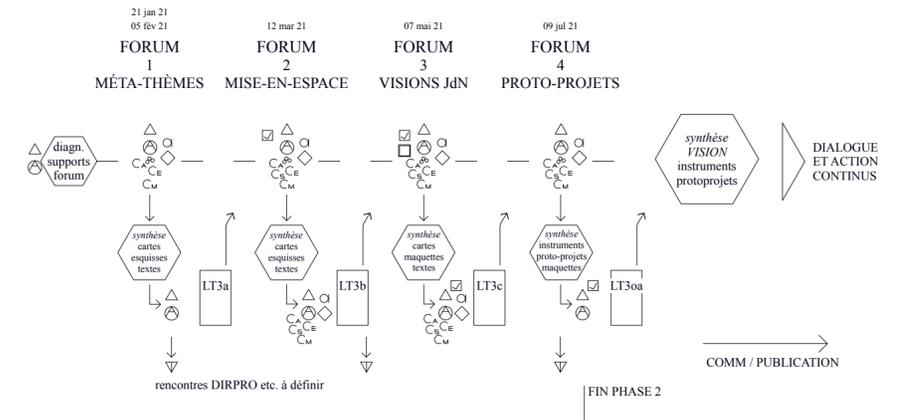
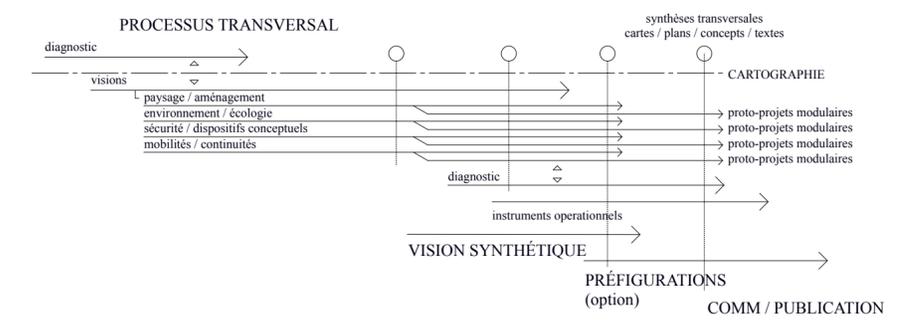
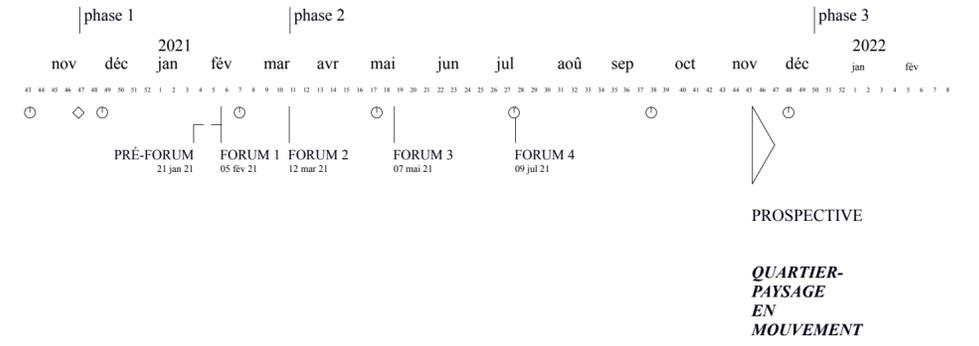
2 Processus

- 2.1 Démarche contributive
- 2.2 Forums et participation
- 2.3 Marches et territoire vécu

2.1 Démarche contributive

Fédérer les acteurs impliqués et les initiatives existantes

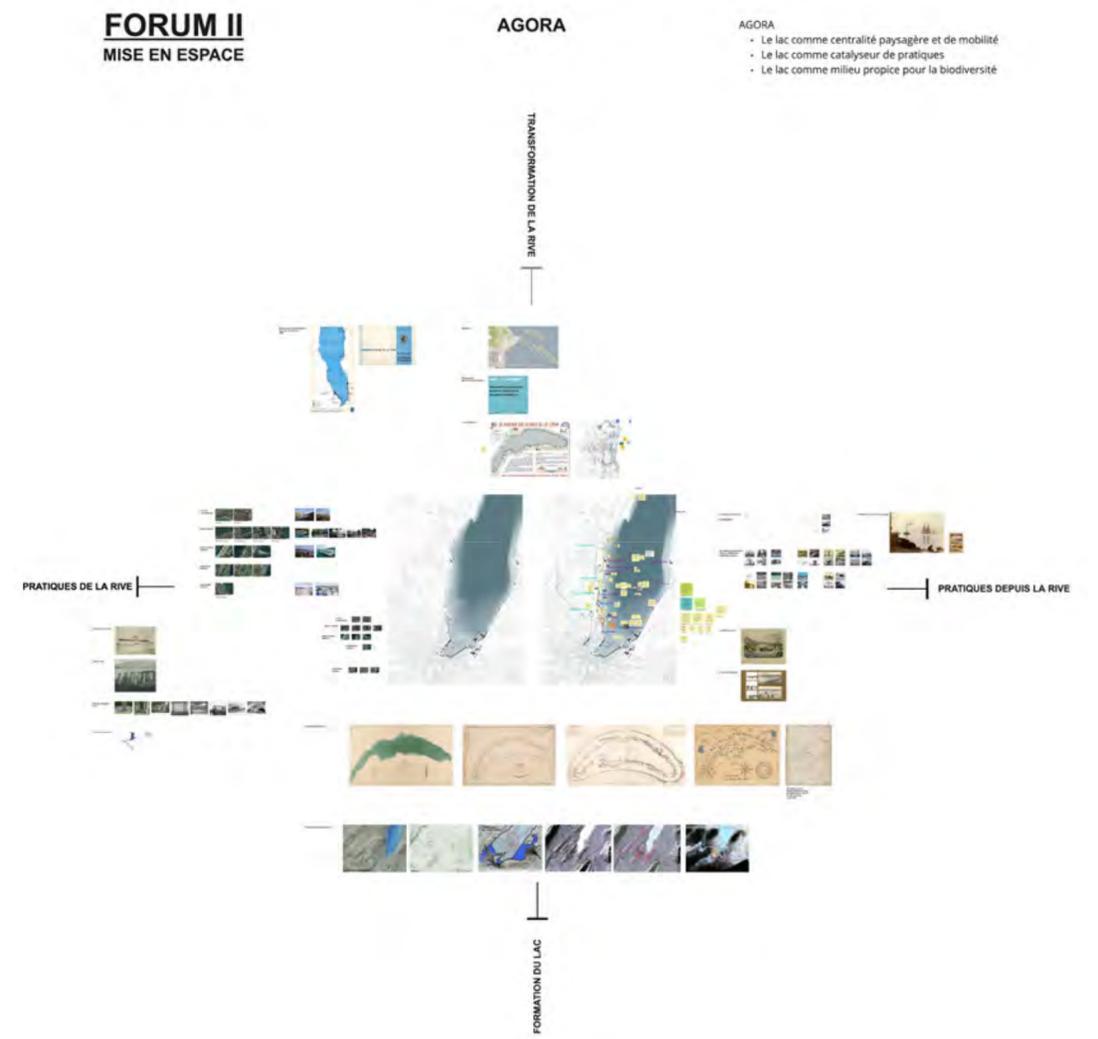
La vision a été et continuera d'être développée selon un processus contributif. La démarche vise à rassembler un grand nombre d'acteurs de manière directe afin de favoriser et structurer les échanges autour d'enjeux concrets et d'idées innovantes. A cette fin, le groupement ALIN travaille selon des méthodologies développées au cours de nombreuses années d'expérimentation par ses membres dans des processus créatifs menés collectivement à l'EPFL et ailleurs. La démarche contributive est basée sur les contributions de chacun des acteurs du processus. En ce sens, les contributions ne sont pas seulement des données brutes. Elles font référence aux savoirs amenés par chacun, mais aussi au temps passé par chaque acteur à partager ces informations, ainsi qu'à écouter attentivement les éléments apportés par les autres acteurs. La contribution est donc l'effort mis dans le processus d'imagination collective d'un cadre de vie commun.



Structure de la démarche contributive du Jardin des Nations

Un processus rythmé et structuré pour une synthèse ouverte

L'approche contributive est structurée de manière à ce que le temps que chaque acteur consacre à la démarche soit pleinement utilisé à cette fin. La démarche est structurée par deux processus interdépendants, l'un continu, l'autre ponctuel. D'une part, ALIN réalise une production continue de supports et de cartographies croisées (multithématiques) sur la base des éléments échangés entre ALIN et les différents acteurs ; d'autre part, cette production est mise en discussion à plusieurs reprises lors des sessions/forums, moments ponctuels de travail collectif, de partage d'informations et d'idées, sur la base des matériaux produits et des problématiques identifiées. Entre ces deux processus, un mouvement d'échange permet de réajuster constamment l'orientation des forums et du travail de synthèse réalisé par ALIN. Ce cadre, à la fois structurant et souple, garantit une synthèse continue dans l'élaboration d'une vision commune partagée par tous les acteurs.

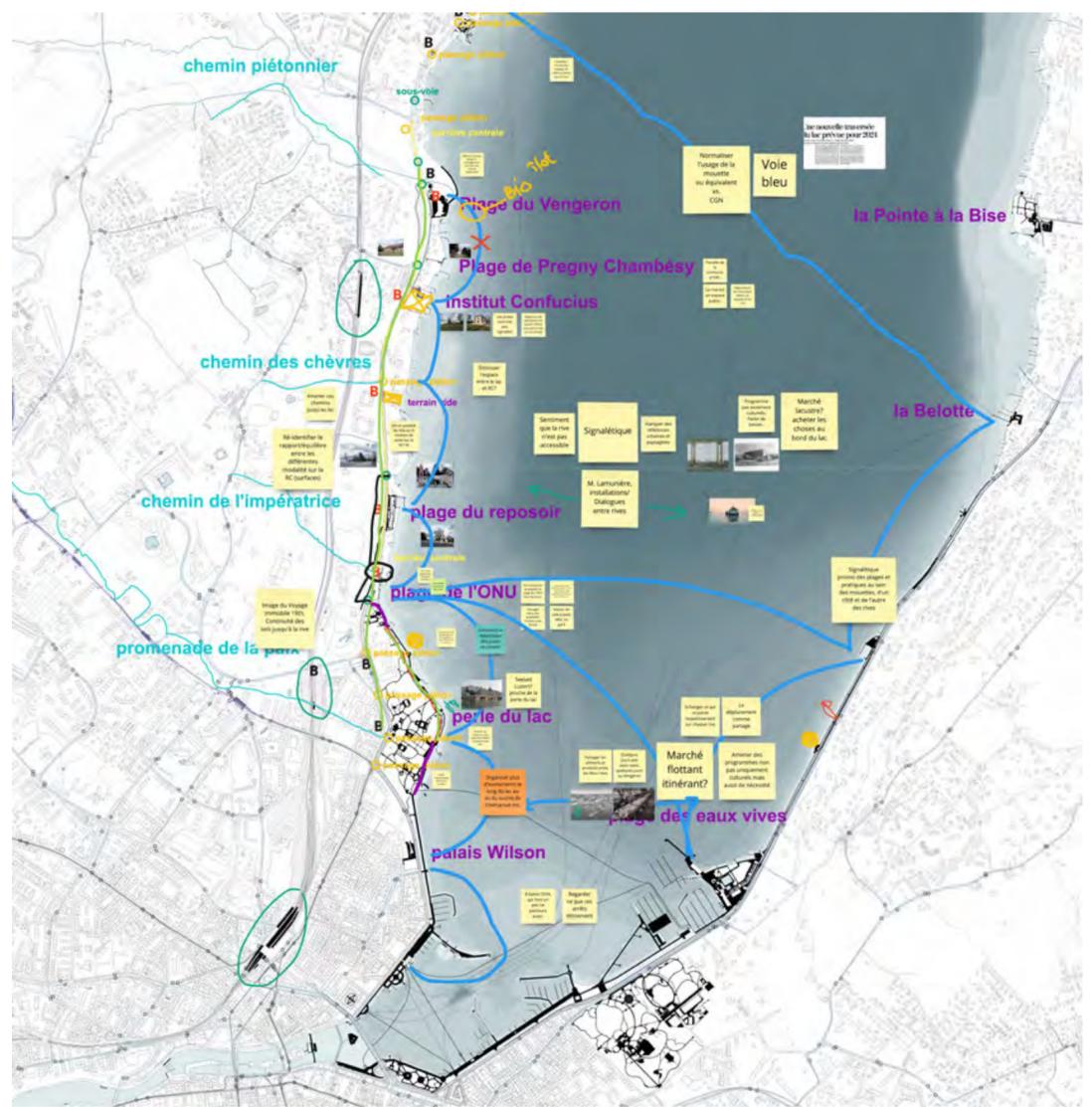


Extrait d'espace digital de travail pour un Forum

2.2 Forums et participation

Élaboration d'un vocabulaire commun et situé

L'objectif principal des forums est d'établir un vocabulaire commun, préalable à l'échange et à la prise de décision commune. Lors de ces forums, les connaissances acquises par les différentes personnes et les études réalisées sont présentées à toutes et tous de la manière la plus directe, visuelle et appropriable possible, à l'aide de supports développés pour ces occasions. Les représentant-es des autorités, les acteurs de la Genève internationale et des experts locaux et internationaux s'approprient ainsi la transversalité des enjeux, et de nouveaux potentiels de synergies se clarifient. La vision se base ainsi sur une connaissance accrue du territoire et un vocabulaire situé développé par tous les acteurs. De nouvelles cartographies sont introduites à chaque étape du processus d'élaboration de la vision, permettant aux discussions de se focaliser sur les informations et idées ayant pu émerger des différentes rencontres précédentes déjà rassemblées. La synthèse est réalisée par itérations, n'écartant jamais complètement les possibles mais priorisant certains axes vis-à-vis d'autres.



Extrait de carte à la suite d'un Forum

Un processus ouvert et inclusif

Le cercle d'acteurs participant au processus de la vision n'est pas pré-déterminé. A partir d'un noyau de professionnel·les concerné·es par la démarche, le cercle d'acteurs évolue au fur et à mesure de la démarche pour inclure une multitude de contributions provenant des usager·es du quartier, des professionnel·les du territoire, des représentant·es des autorités concernées, des acteurs de la culture et d'autres acteurs. Le cercle dans son entier est invité à contribuer de manière active non seulement à l'élaboration d'une vision, mais à dessiner les contours de sa mise en oeuvre. La démarche contributive devient ainsi de manière très directe un outil pour les acteurs du territoire souhaitant développer des projets. Elle inclut les initiatives et les fait entrer en résonance entre elles, permettant à chacune des propositions de gagner en transversalité. Les Forums sont structurés en cohérence avec cette démarche. Chaque Forum propose des thématiques de travail qui répondent au précédent, mais la journée est conçue pour pouvoir intégrer tous les acteurs, y compris les nouveaux. Un booklet résumant les principaux éléments de chaque Forum est produit au fur et à mesure, permettant de prendre connaissance du processus en cours, et les journées elles-mêmes comprennent toujours l'établissement d'un champ commun, au travers du partage des questions de travail de la journée, de micro-conférences et de marches et visites à travers le territoire.



Extrait du booklet de synthèse du Forum 1

Structure spatio-temporelle des Forums

Quatre Forums ont guidé le processus de réflexion et d'élaboration de la vision de manière évolutive selon les jalons suivants: Méta-thèmes, Mise en espace, Visions, Protoprojets. Le premier Forum Méta-thèmes était structuré par quatre termes (cycle, prise, réseau, horizon) permettant à chacun de partager sa lecture initiale des enjeux du territoire tout en fournissant un vecteur de synthèse des propositions envers la formulation de problématiques partagées et propres au territoire. A partir de ce premier effort de problématisation commun, le deuxième Forum Mise en espace proposait de réfléchir au déploiement de ces problématiques au travers de quatre imaginaires spécifiques: l'agora, le versant, le dehors et le rythme. Le troisième Forum Vision formulait des axes stratégiques à partir des imaginaires: la stratégie des cordons et trames, la stratégie des voies, et la stratégie de curation. Finalement, le quatrième Forum, Proto-projets, proposait de réfléchir ces stratégies au travers de trois lieux précis, leurs acteurs principaux et les relations au territoire pour esquisser des potentiels de mise-en-ooeuvre des stratégies et de la vision. Ce processus non-linéaire a impliqué plus d'une centaine d'acteurs, et représente un nombre conséquent d'heures de contribution et de moments de marche dans le territoire partagés.

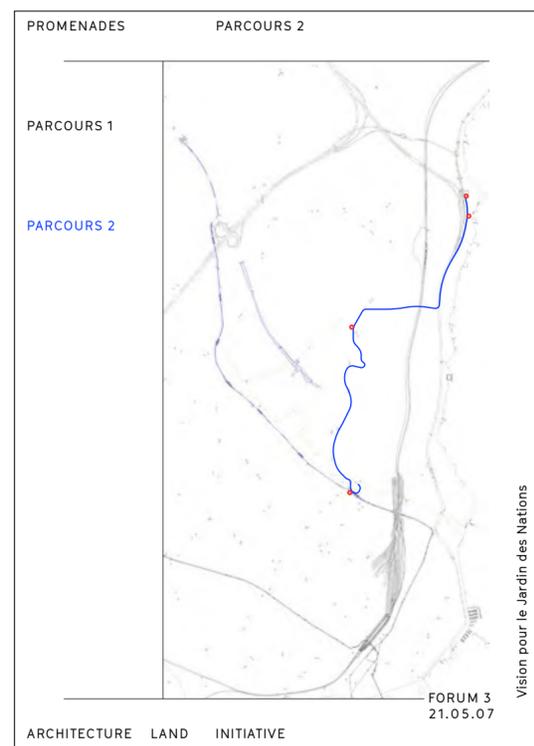
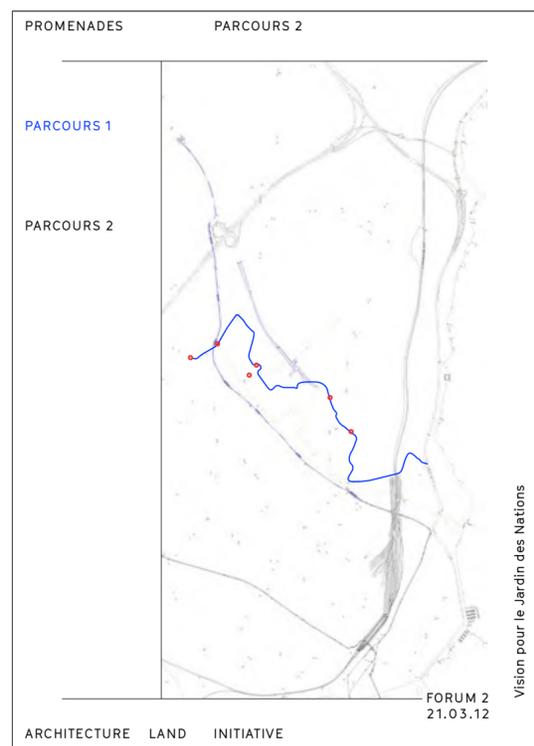
- > 1 Pré-forum et 4 Forums
 - > 1'656 heures de travail contributif par les participant·es
 - > 12 interventions d'expert·es
- > 207 participant·es
 - > autorités publiques
 - > organisations internationales
 - > organisations non gouvernementales
 - > institutions culturelles
 - > autres
- > 31 interviews menées avec des personnes clé
- > 190 kilomètres de visites de terrain par ALIN
- > 370 kilomètres cumulés de marche durant les forums

Données quantitatives relatives à la démarche contributive 2021

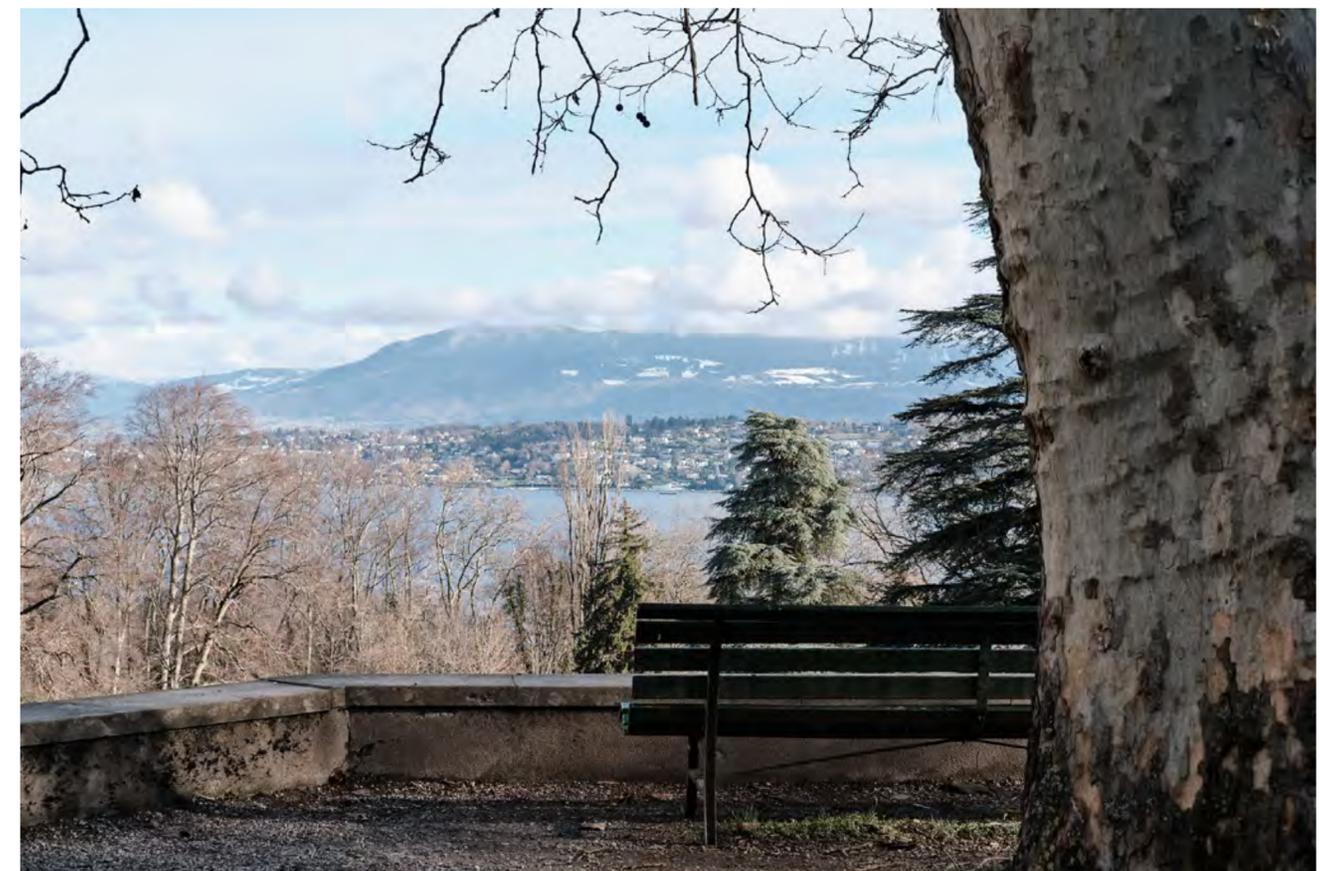
2.3 Marches et territoire vécu

L'apprentissage et la connaissance du territoire par l'expérience

Le paysage représente un levier central dans l'élaboration d'une vision partagée. Comment nomme-t-on les lieux, comment les représente-t-on, comment les traverse-t-on, et quel modèle de coexistence au sein du vivant imagine-t-on, sont des questions centrales, dont les réponses ne sont jamais absolues mais toujours situées. Le paysage, sa réalité matérielle et son récit constituent ainsi l'arrière-plan sur lequel d'autres questions viennent s'ajouter et se discuter. Dès lors, le paysage agit comme un lien essentiel entre les données des différentes études et l'expérience vécue et imaginée, prévenant la dissociation de ces questions et favorisant l'émergence d'un vocabulaire commun. Tout au long de l'étude, au fil du temps et des saisons, une multitude de marches ont permis de découvrir ce territoire riche et diversifié, par ailleurs souvent fermé dans sa diversité au grand public. Les expériences immersives dans le territoire et les rencontres de ses acteurs ont offert à l'étude une épaisseur historique et sensible, permettant d'élaborer des propositions moins linéaires et plus nuancées. L'imbrication de toutes ces échelles, des couches historiques et narratives aux caractéristiques géomorphologiques, constitue le fondement de cette recherche.



Marches collectives réalisées dans le cadre des Forums



3 Marches

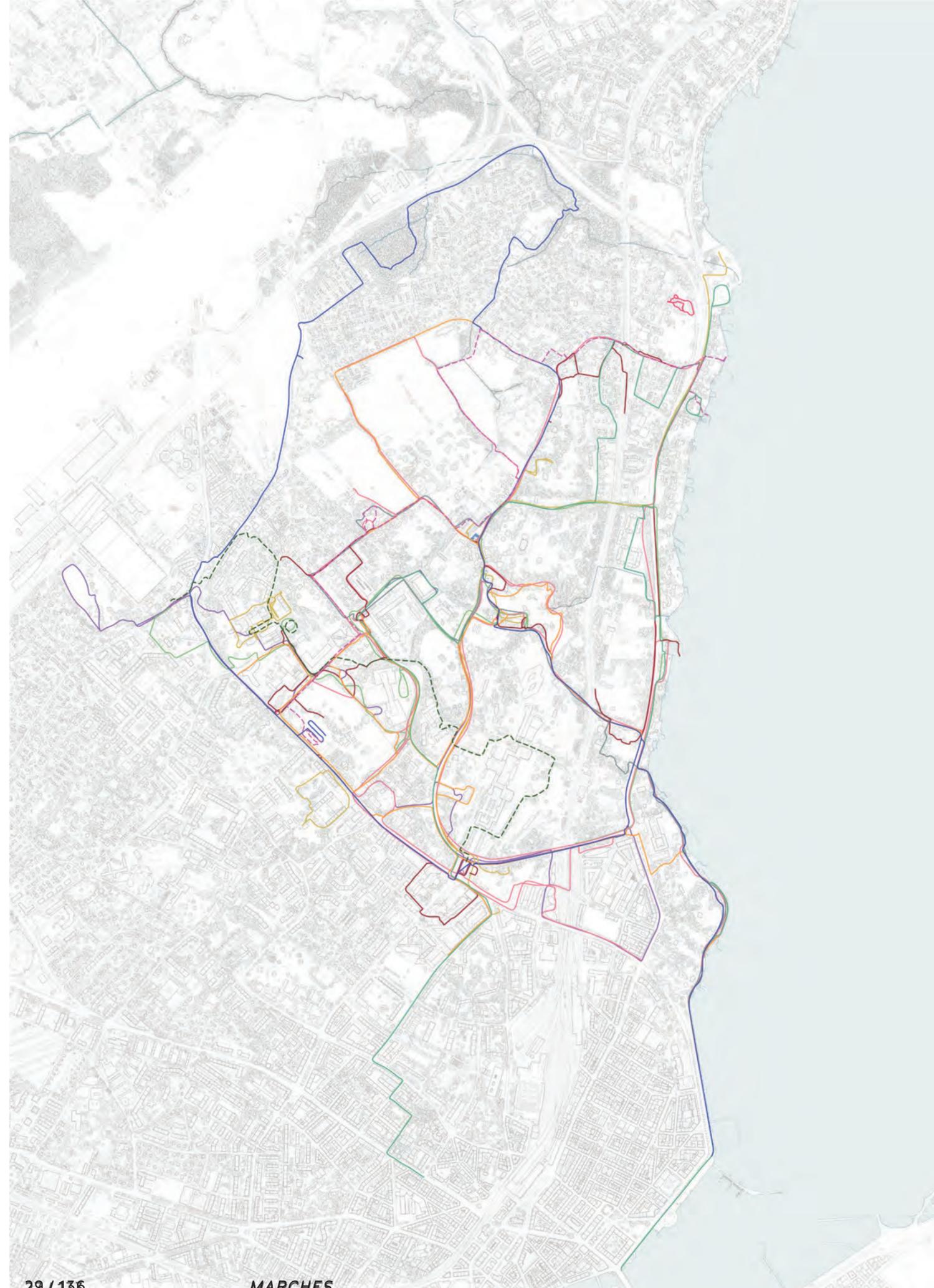
- 3.1 03 Décembre 2020
- 3.2 19 Décembre 2020
- 3.3 30 Décembre 2020
- 3.4 11 Février 2021
- 3.5 04 Mars 2021
- 3.6 06 Mars 2021
- 3.7 12 Mars 2021

- 3.8 14 Avril 2021
- 3.9 07 Mai 2021
- 3.10 15 Juin 2021
- 3.11 22 Juin 2021
- 3.12 25 Septembre 2021
- 3.13 16 Octobre 2021

Forum II > Chambésy - Morillon
> Grand Saconnex - ONUG

Forum III > Vengeron - Nations

Explore > Pregny - Plage des Eaux-Vives



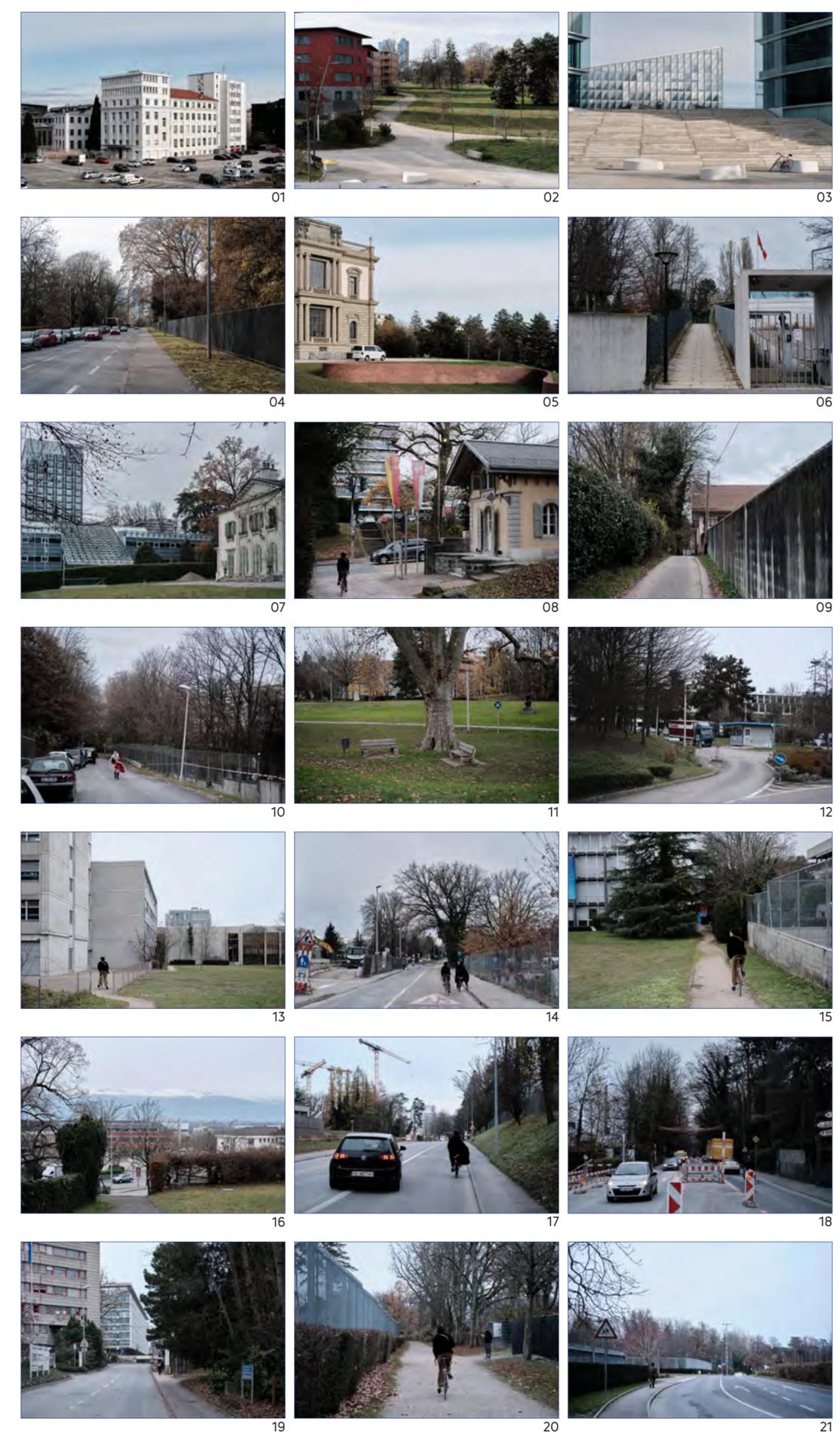
3.1 3 Décembre 2020

Tram des Nations et Promenade de la Paix

Cette marche a permis de visiter les espaces publics récemment réalisés autour de la gare de Sécheron et de la villa Rigot. Tout le long de la future promenade de la Paix, elle révèle de forts contrastes visuels, temporels, d'espace, de sons et de qualité en général. Certains rétrécissements rendent les murs très présents: la nature de ceux-ci peut alors transformer complètement l'expérience d'un fragment de ce territoire. Partout, des barricades temporaires annoncent des chantiers à venir dans ce territoire en transformation.



- 01 Parking Rue Kazem-Radjavi
- 02 Collège Sismondi
- 03 Escaliers Maison de la paix
- 04 Avenue de la Paix
- 05 Ariana
- 06 Avenue de l'Ariana
- 07 CAGI et mission coréenne
- 08 Route de Ferney
- 09 Allée David-Morse
- 10 Allée David-Morse
- 11 Parc OIT
- 12 Parc OIT
- 13 Centre oecuménique
- 14 Chemin des Morillons
- 15 Parc du Château-Pictet
- 16 Depuis l'église Saint-Hippolyte
- 17 Route de Ferney
- 18 Route de Ferney
- 19 Chemin des Morillons
- 20 Chemin Borgne
- 21 Route de Pregny
- 22 Parc Sarasin
- 23 La petite maisonnée





22 Parc Sarasin



23 La petite maisonée

3.2 19 Décembre 2020

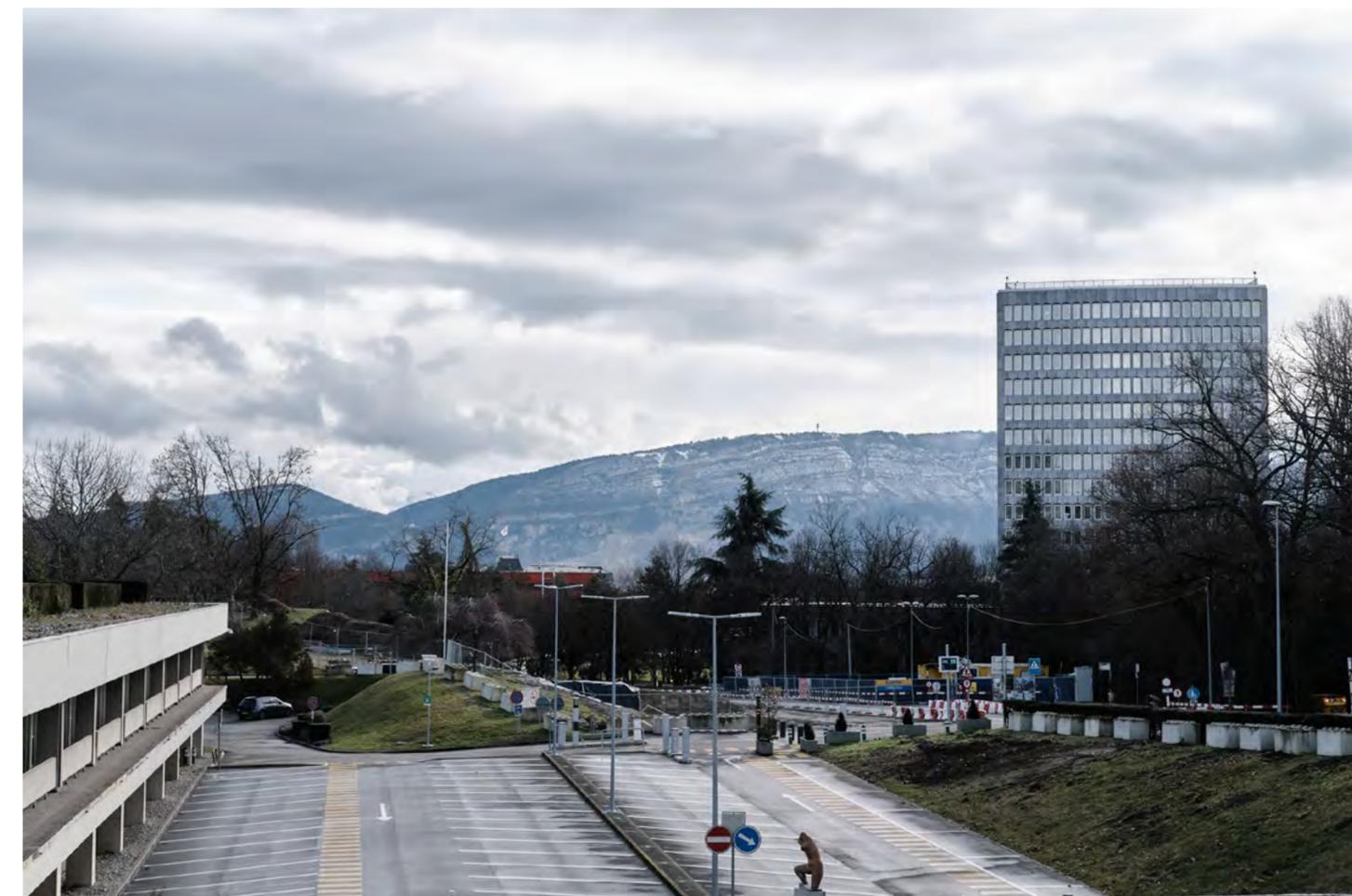
Topographie et grand paysage

Du lac à la crête au lac, le Jardin des Nations offre une multitude de rapports au grand paysage. La vue sur les Alpes est la plus emblématique, reprise dans de nombreuses iconographies à travers les siècles et jusque dans les arguments participant au choix de Genève pour l'installation de grandes organisations internationales. On découvre également un tout autre panorama à l'arrivée sur la crête: une pente plus douce et cultivée redescend avant de rencontrer plus loin les plis du Jura. Tout au long de ce parcours, on rencontre des fragments qui témoignent de l'ancienne structure en bocages: cordons boisés et serres structurent encore le territoire et nourrissent les imaginaires.

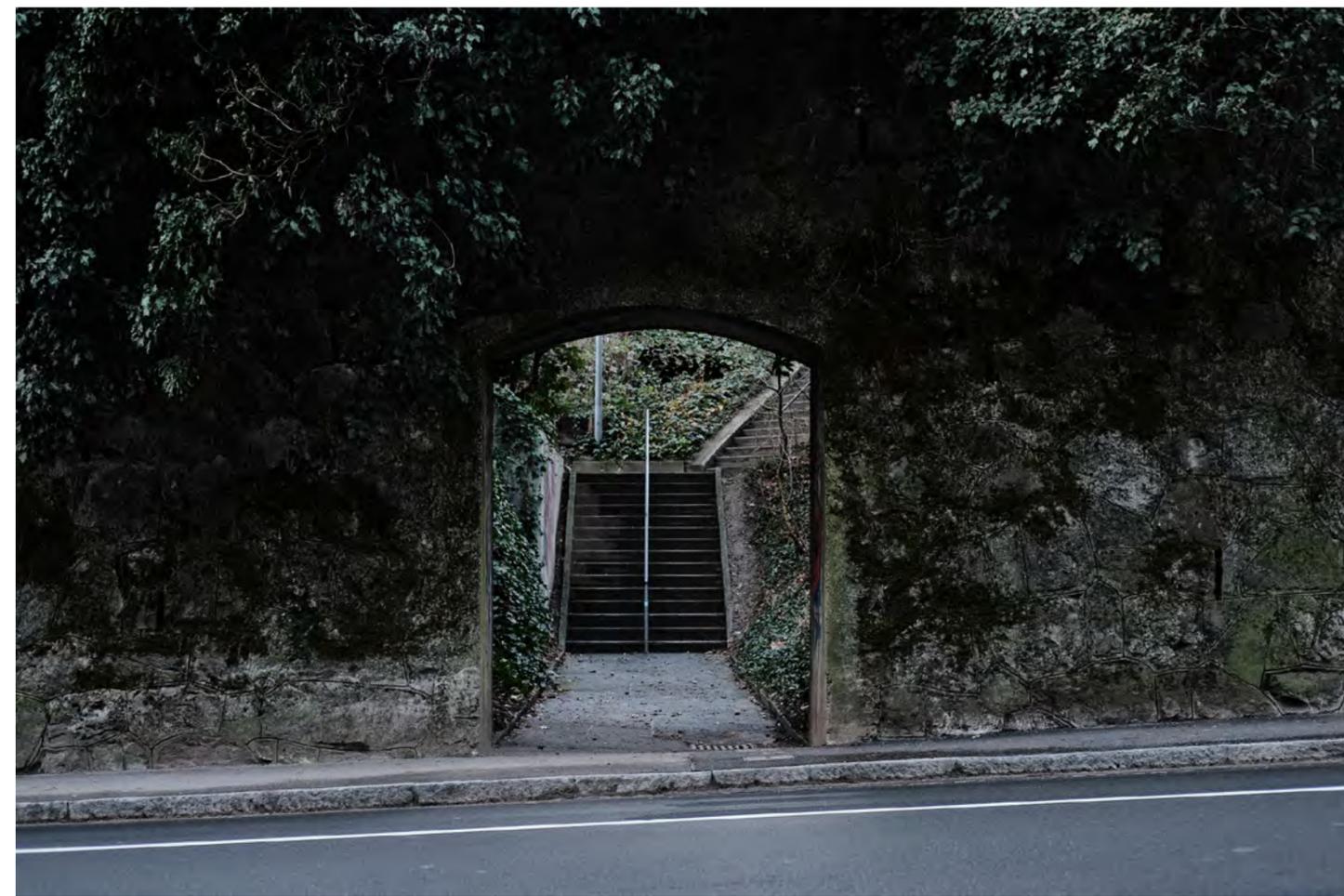


- 01 Passerelle de la Paix
- 02 Chaise cassée
- 03 Villa les Feuillantines
- 04 Mission permanente de l'État du Koweït
- 05 Bureau International du Travail
- 06 Route des Nations
- 07 Centre John Knox
- 08 Centre John Knox
- 09 Centre John Knox
- 10 Chemin des Manons
- 11 Sentier des Écrevisses
- 12 Chemin des Chèvres
- 13 Route de Pregny
- 14 Serres de Pregny
- 15 Cimetière de Pregny-Chambesey
- 16 26, Route de Pregny
- 17 Domaine de Penthes
- 18 Domaine de Penthes
- 19 Plage du Reposoir
- 20 Plage du Reposoir
- 21 Plage du Reposoir
- 22 OMS
- 23 Route de Ferney





22 OMS



23 Route de Ferney

3.3 30 décembre 2020

Diversité et continuité des espaces publics

L'image actuelle du Jardin des Nations est celle d'un lieu plutôt clos, associé aux contraintes sécuritaires que connaissent aujourd'hui les organisations internationales et autres acteurs de la Genève Internationale. Il existe pourtant une série d'espaces accessibles au public, de nature très diversifiée. Ces lieux ont des qualités spatiales fortes, mais demandent pour la plupart un travail fortement renforcé en termes d'accessibilité pour la mobilité douce. Aujourd'hui, la voiture est très présente dans les abords et l'infrastructure routière segmente l'espace. Si les lieux sont divers, les pratiques ne le sont pas, et ces espaces sont très peu fréquentés.



- 01 Nations
- 02 Nations
- 03 Nations
- 04 Nations
- 05 Nations
- 06 Avenue de France
- 07 Parc de l'OIT
- 08 Route de Ferney
- 09 Parvis de l'OMS
- 10 Chemin des Crêts de Pregny
- 11 Paroisse des 5 communes
- 12 Chemin de la Riolo
- 13 Serres de Pregny
- 14 Pregny village
- 15 Domaine de Penthes
- 16 Chemin de l'Impératrice
- 17 Route de Lausanne, le Reposoir
- 18 Route de Lausanne, Passage
- 19 Plage communale, Pregny-Chambésy
- 20 Institut Confucius
- 21 Route de Pregny 42
- 22 Parcelle Steiner
- 23 Nations





22 Parcelle Steiner



23 Nations

3.4 11 Février 2021

Qualité des seuils

Les voiries du Jardin des Nations témoignent de la superposition de temporalités dont ce territoire est le produit. Les voiries les plus anciennes sont souvent bordées de plantations qui leur confèrent une qualité importante, mais leur largeur réduite met la cohabitation des mobilités actuelles à mal. Les grandes voiries liées aux grands projets de la Genève internationale et au développement de ce quartier nécessitent quant à elles d'être complètement repensées. Partout, des fragments historiques de seuils invitent à repenser une qualité d'expérience pour la mobilité douce, comme cela commence à être fait autour de la Villa Rigot.



- 01 Bureau International du Travail
- 02 Bureau International du Travail
- 03 Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
- 04 École Hôtelière de Genève
- 05 CICR
- 06 Domaine de Penthes
- 07 Domaine de Penthes
- 08 Mission Permanente d'Italie
- 09 Jardin Botanique
- 10 Jardin Botanique
- 11 Centre d'hébergement de Rigot
- 12 Musée de l'Ariana
- 13 26, Route de Pregny
- 14 Route de Pregny
- 15 Place de Pregny
- 16 Serres de Pregny
- 17 Serres de Pregny
- 18 Serres de Pregny
- 19 Parc naturel de OMC
- 20 Parc naturel de OMC
- 21 Rue de Lausanne
- 22 Villa Rigot
- 23 Avenue de la Paix





22 Villa Rigot

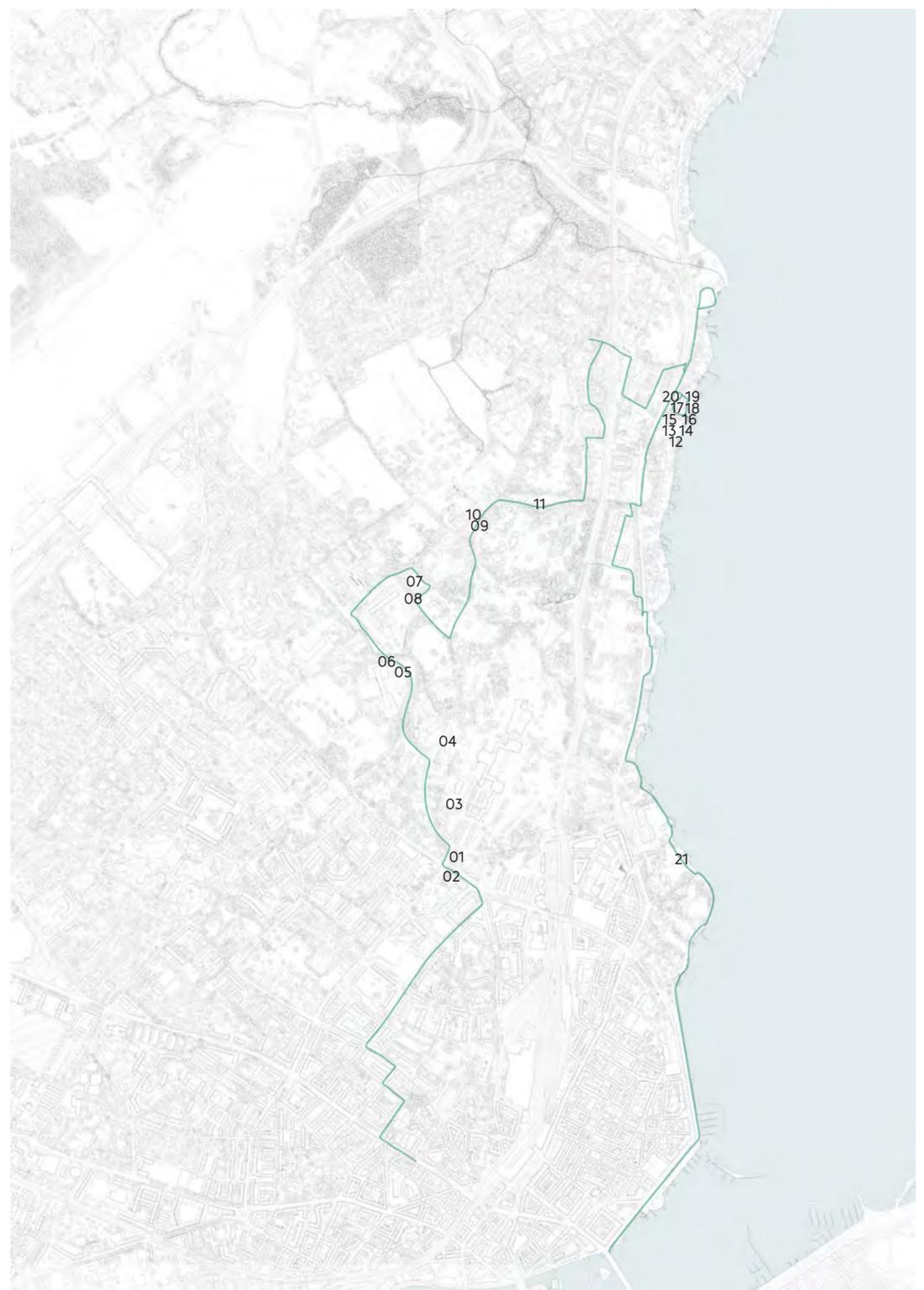


23 Avenue de la Paix

3.5 4 Mars 2021

Atmosphères contrastées

Le territoire du Jardin des Nations offre des contrastes saisissants en termes d'atmosphère. La place des Nations est très souvent occupée par des manifestations, rappelant que des questions internationales sont traitées derrière les portes des bâtiments. Cette place peu aménagée et peu qualitative en termes d'espace public est ainsi l'un des espaces les plus densément fréquentés du Jardin. Partout ailleurs, des espaces verts, des bâtiments et des maisons à haute valeur patrimoniale semblent attendre leurs usager-es. Leur abord n'est pas toujours aisé: les dispositifs sécuritaires pèsent à plusieurs niveaux sur la perception dans l'espace public.

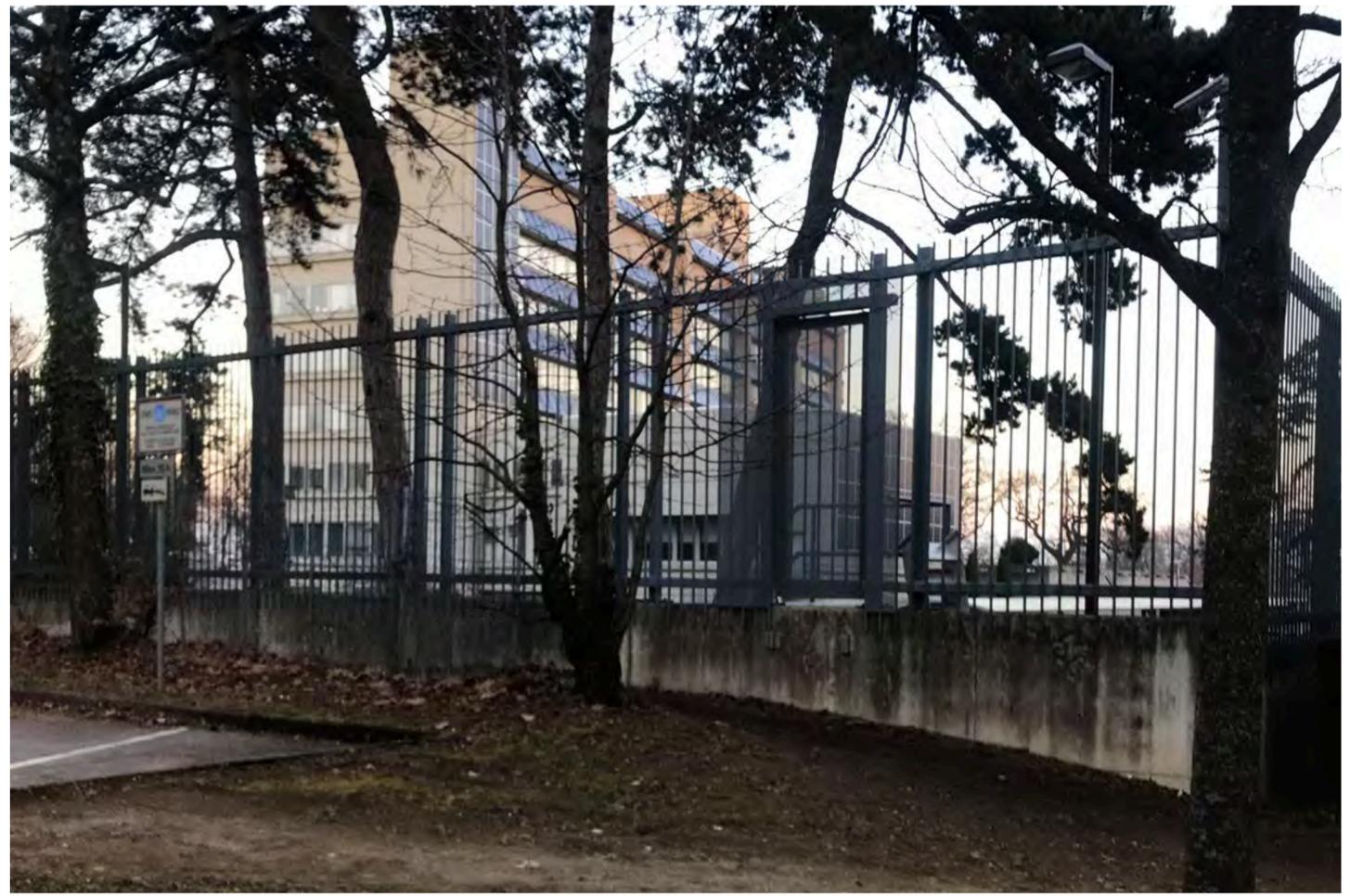


- 01 Nations
- 02 Nations
- 03 Ariana
- 04 Portail ONUG
- 05 Avenue Appia
- 06 Avenue Appia
- 07 OMS
- 08 OMS / Mission USA
- 09 Villa chem. Palud 6, rte Pregny 33
- 10 Villa chem. Palud 6, rte Pregny 33
- 11 Chemin des Chèvres
- 12 Institut Confucius
- 13 Institut Confucius
- 14 Institut Confucius
- 15 Institut Confucius
- 16 Institut Confucius
- 17 Institut Confucius
- 18 Institut Confucius
- 19 Institut Confucius
- 20 Institut Confucius
- 21 Perle du lac
- 22 Institut Confucius
- 23 Mission USA





22 Institut Confucius



23 Mission USA

3.6 6 Mars 2021

Les franges du Jardin

Tout autour des principaux lieux d'activité de la Genève internationale, bureaux des organisations et des missions, on peut explorer d'autres facettes du quartier des Nations. A quelques minutes à pied ou à vélo, il est possible d'avoir une expérience du territoire radicalement différente. Les grands parcs qui bordent le lac, mais également des lieux récents, comme la toiture-terrasse de la résidence étudiante du Grand Morillon, ou encore, des lieux plus sauvages, comme les sentiers qui bordent le Gobé, constituent un cadre à valoriser, propice aux rencontres et aux échappées.



- 01 L'Adolescent et le Cheval
- 02 Parc naturel de OMC
- 03 Parc naturel de OMC
- 04 Résidence étudiante Grand Morillon
- 05 Résidence étudiante Grand Morillon
- 06 Résidence étudiante Grand Morillon
- 07 Résidence étudiante Grand Morillon
- 08 Vue sur propriété Martin
- 09 Vue vers le Lac Léman
- 10 Résidence étudiante Grand Morillon
- 11 Potagers Grand Morillon
- 12 Vue Campus des Nations/OIM/OMS
- 13 Résidence étudiante Grand Morillon
- 14 Route de Colovrex, 60
- 15 Bois de la Foretaille
- 16 Chemin de Valérie
- 17 Le Gobé
- 18 Le Gobé
- 19 Bois de la Foretaille
- 20 Piscine des Châtaigniers
- 21 Domaine de Penthes
- 22 Vue sur parcelle 4057
- 23 Bois de la Foretaille





22 Vue sur parcelle 4057



23 Bois de la Foretaille

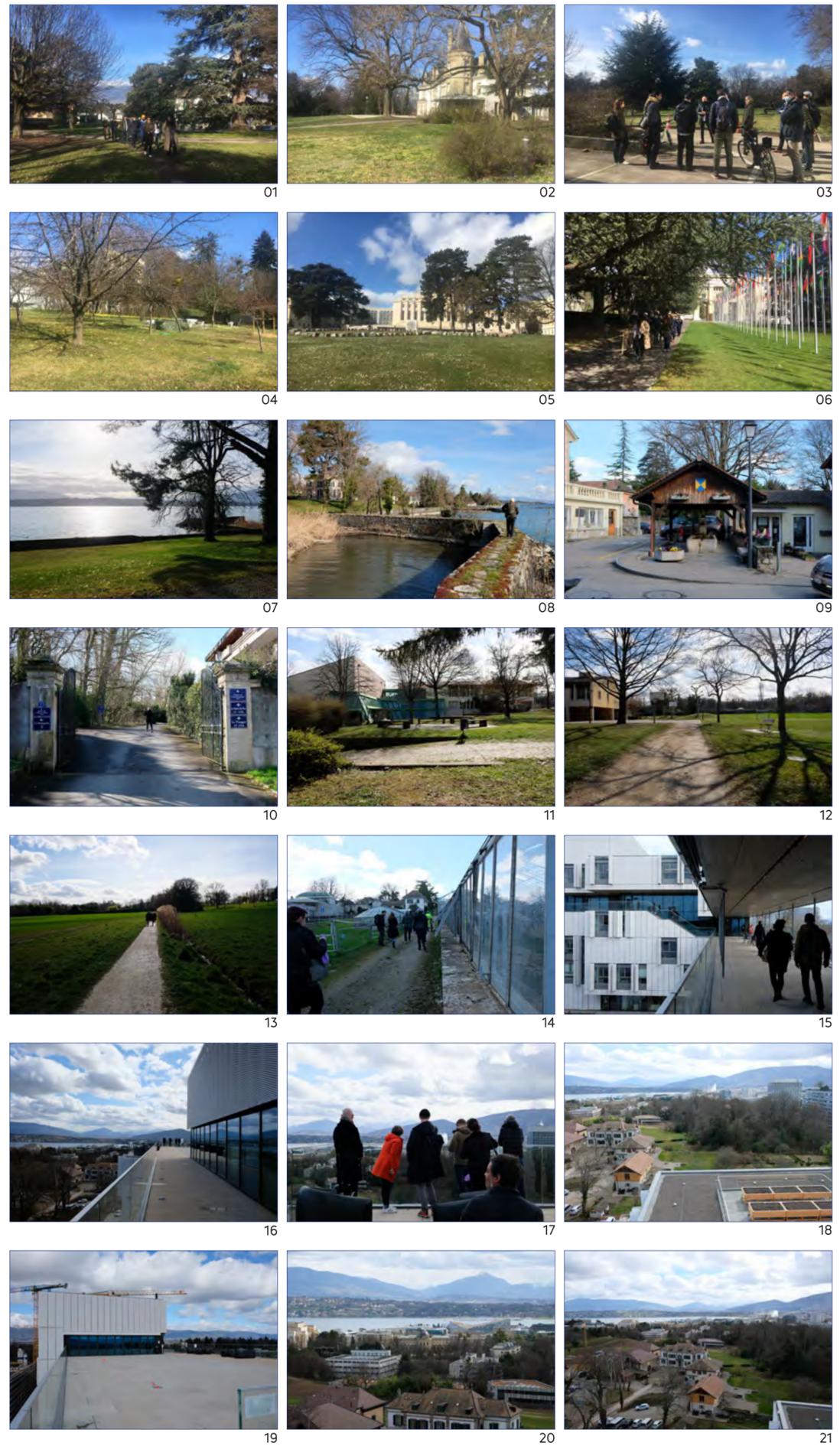
3.7 12 Mars 2021 Forum II > Grand Saconne x- ONUG / Chambésy - Morillon

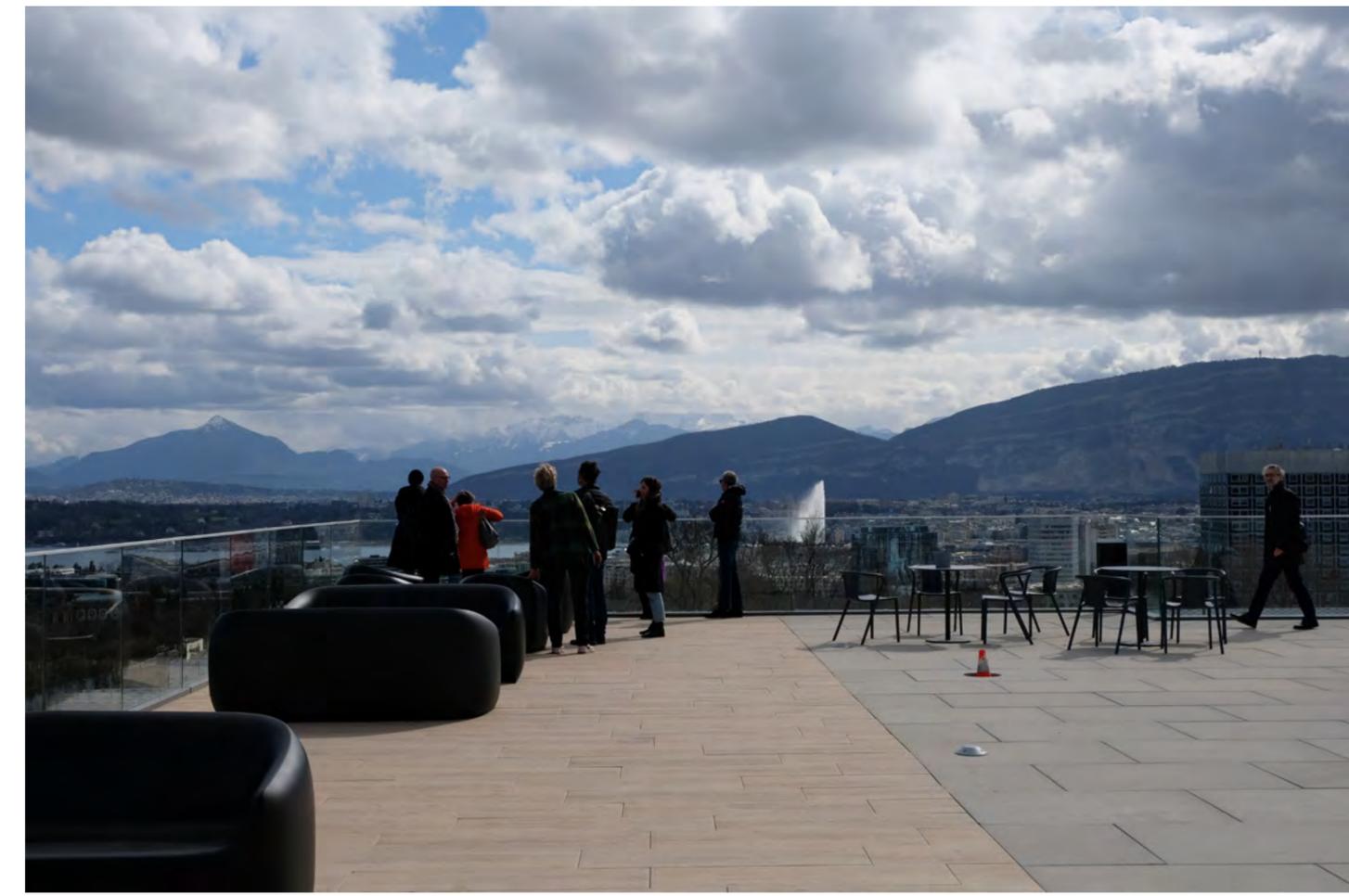
Séquences spatiales et acteurs du Jardin des Nations

Au cours du Forum 2, les participant-es ont traversé le territoire du Jardin des Nations pour en expérimenter collectivement les continuités, les proximités et les fractures. Les dimensions du Jardin des Nations sont modestes, mais un sentiment d'éloignement entre les différentes polarités et acteurs persiste. Chaque institution, chaque lieu regorge d'histoires et de potentiels souvent ignorés à plus large échelle. Parcourir le Jardin avec celles et ceux qui y vivent et y travaillent permet de prendre un peu mieux la mesure de cette richesse.



- 01 Parc des Délices
- 02 Parc du Château-Pictet
- 03 Parc du Château-Pictet
- 04 Verger parcelle 1959
- 05 ONUG - Palais des Nations
- 06 ONUG - Allée des Drapeaux
- 07 Institut Confucius
- 08 Institut Confucius
- 09 Fontaine Chambésy
- 10 Délégation permanente de l'Union Européenne
- 11 École De Pregny-Valérie
- 12 École De Pregny-Valérie
- 13 Sentier des Écrevisses
- 14 Serres de Pregny
- 15 Résidence étudiante Grand Morillon
- 16 Résidence étudiante Grand Morillon
- 17 Résidence étudiante Grand Morillon
- 18 Résidence étudiante Grand Morillon
- 19 Résidence étudiante Grand Morillon
- 20 Résidence étudiante Grand Morillon
- 21 Résidence étudiante Grand Morillon
- 22 Résidence étudiante Grand Morillon
- 23 ONUG - Palais des Nations





22 Résidence étudiante Grand Morillon



23 ONUG - Palais des Nations

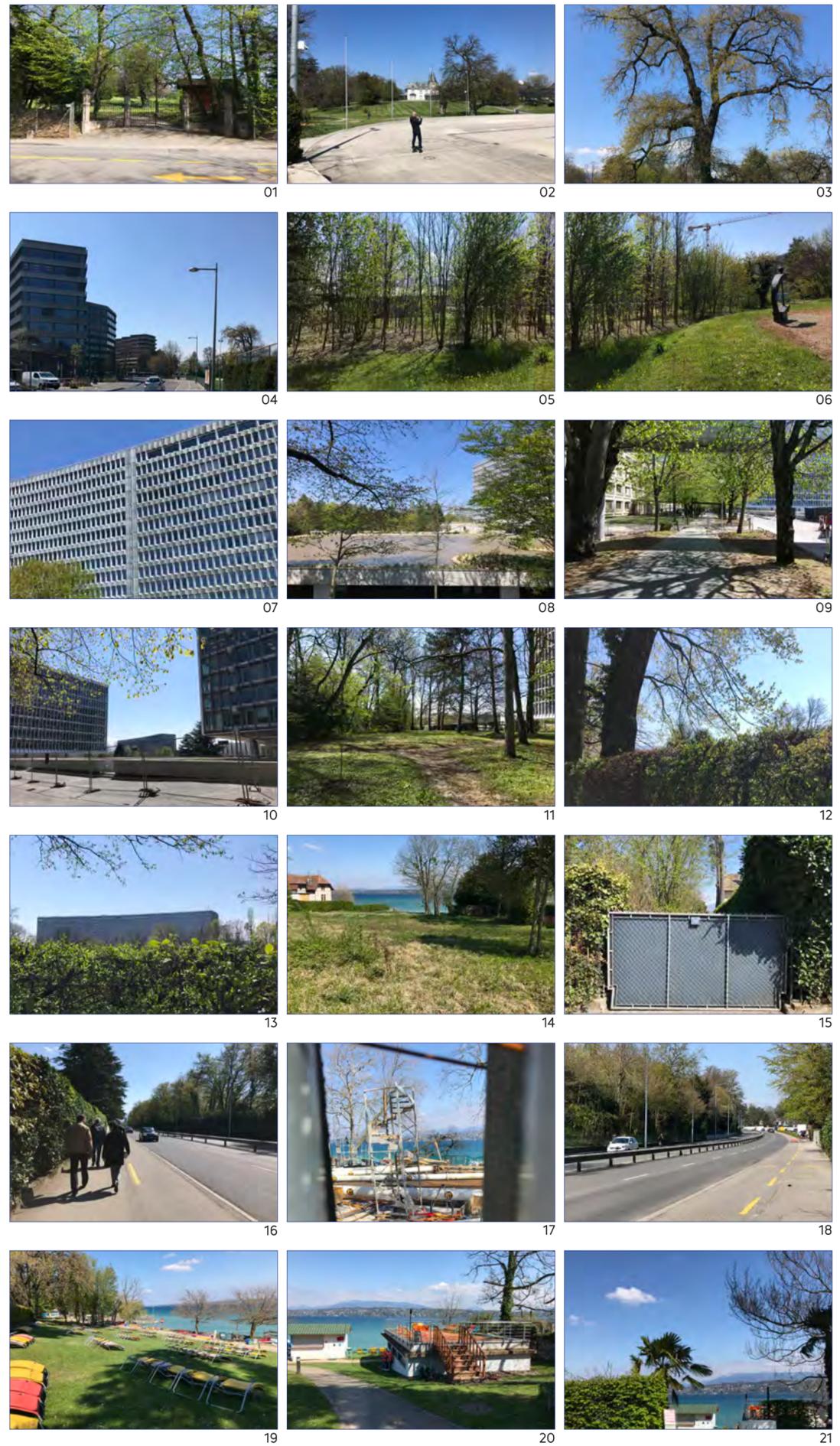
3.8 14 Avril 2021

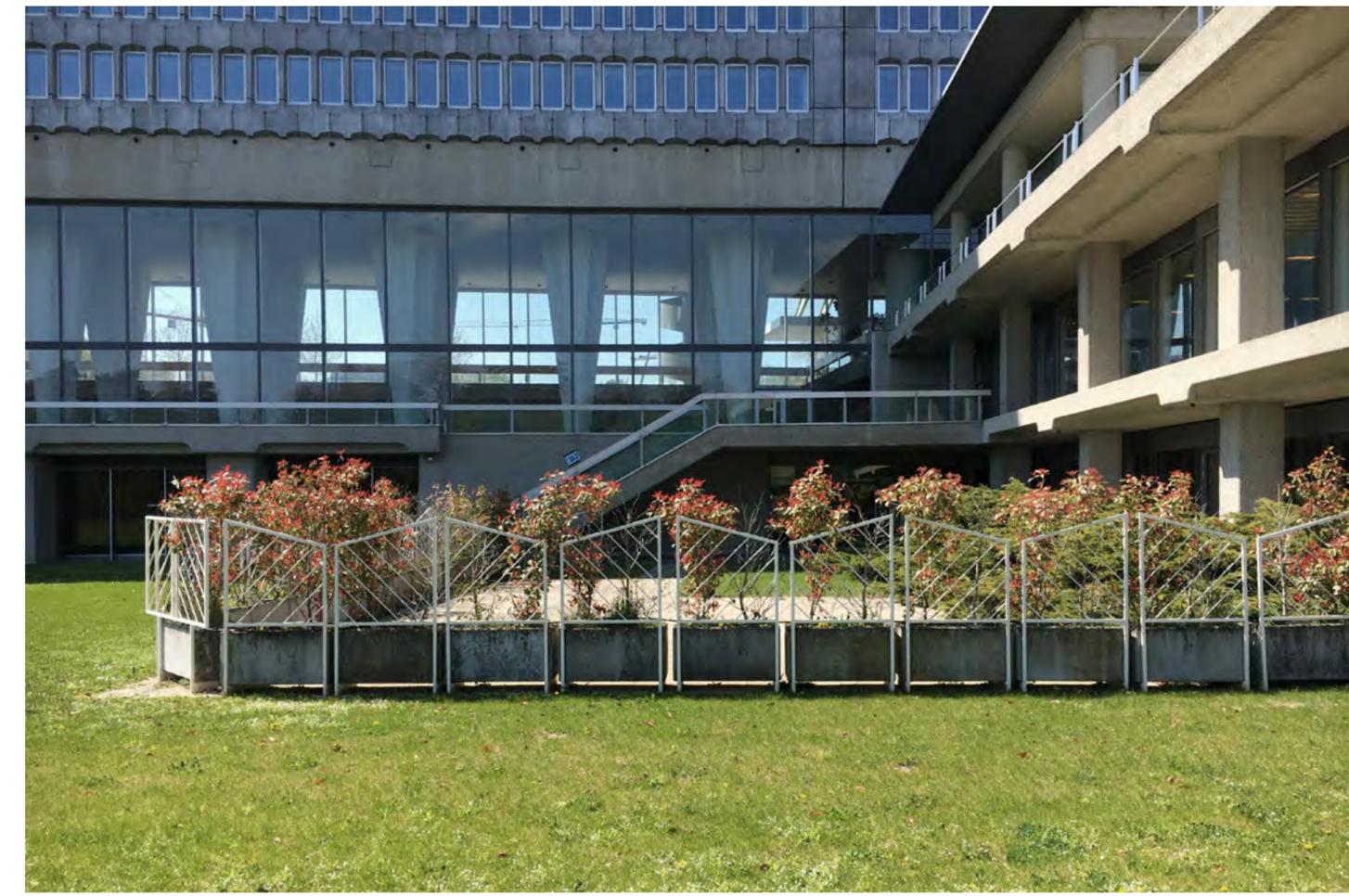
Espace ouvert, monumentalité et flexibilité

L'échelle et l'expression monumentales font parties de l'ADN du Jardin des Nations. Si cette expression peut paraître aujourd'hui parfois en décalage avec son époque, la générosité de l'échelle de ces lieux constitue encore aujourd'hui une qualité prononcée. Des bâtiments, aux places et parcs et aux arbres monumentaux, l'espace ouvert participe à maintenir la possibilité de programmes, d'évènements. Il est un support évolutif pour le déploiement de nouvelles modalités de cohabitation. Il constitue un potentiel fort à l'échelle du Jardin des Nations et de Genève.



- 01 Entrée Parc du Château Pictet
- 02 Parc du Château Pictet
- 03 Parc du Château Pictet
- 04 Campus de la Santé Mondiale
- 05 Parcelle 1959
- 06 Parcelle 1959
- 07 Bureau International du Travail
- 08 OIT
- 09 Chemin Borgne
- 10 Chemin Borgne
- 11 OMS
- 12 Chemin Borgne
- 13 Chemin Borgne
- 14 Rue de Lausanne 242, parcelle 2130
- 15 Rue de Lausanne 242, parcelle 2130
- 16 Rue de Lausanne
- 17 Rue de Lausanne
- 18 Rue de Lausanne
- 19 Plage de l'ONU
- 20 Plage de l'ONU
- 21 Plage de l'ONU
- 22 Restaurant OIT
- 23 Serres domaine de Penthes





22 Restaurant OIT

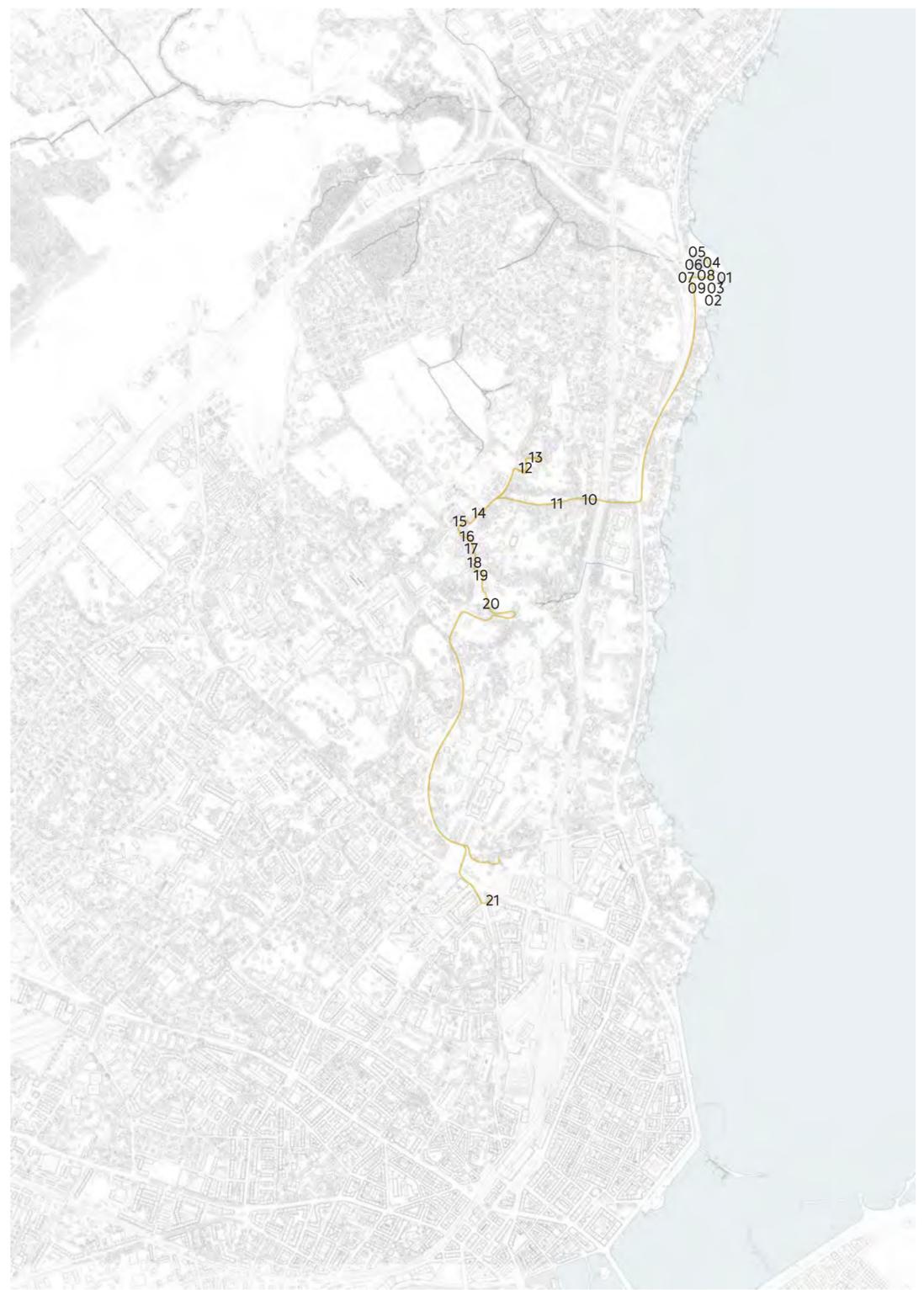


23 Serres domaine de Penthes

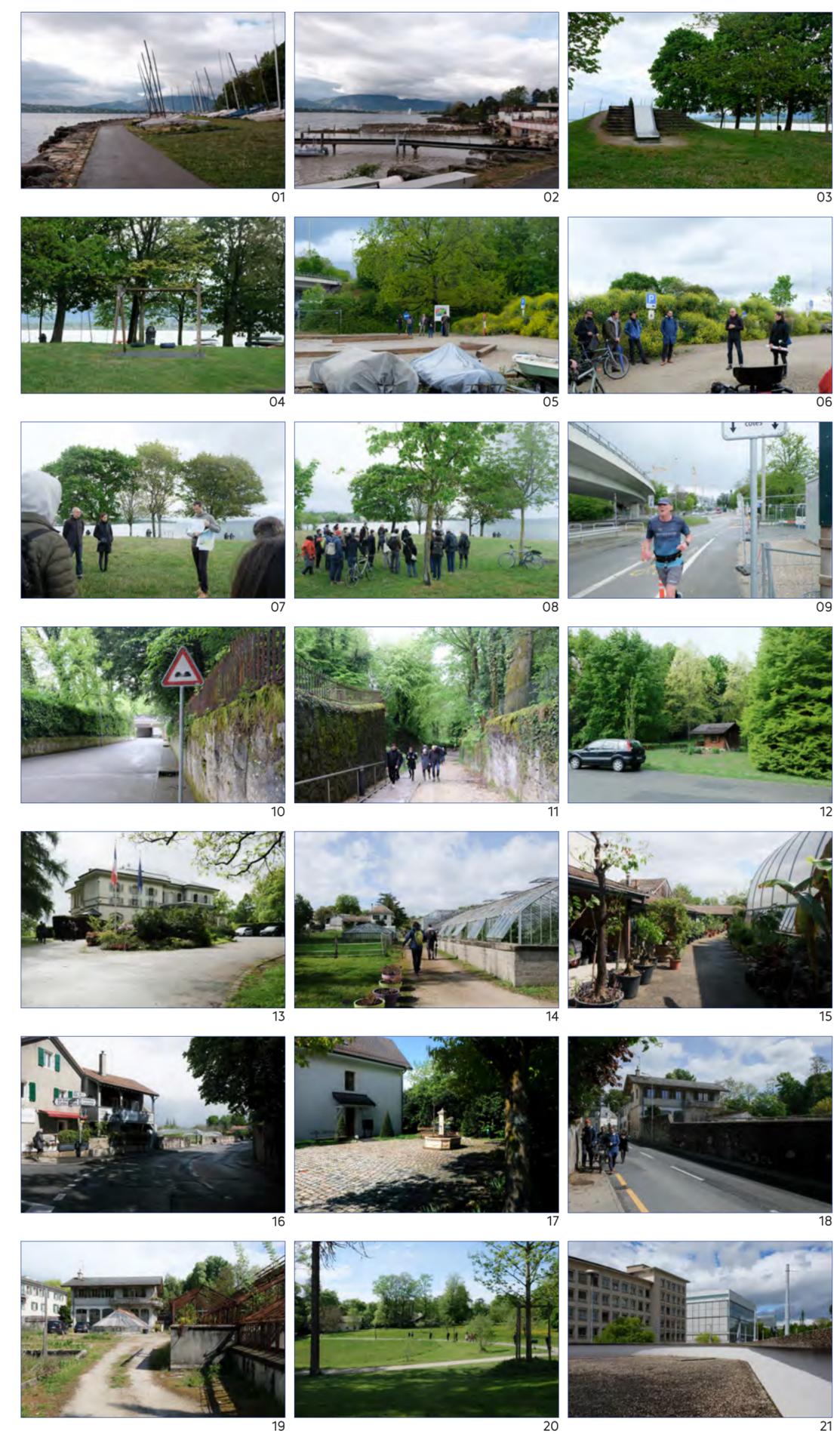
3.9 07 Mai 2021 Forum III > Vengeron - Nations

Projets et enjeux patrimoniaux à l'échelle de Genève

Le territoire du Jardin des Nations connaît en ce moment plusieurs bouleversements et transformations, dont le résultat final aura un impact à l'échelle de Genève. En soi, ces transformations sont une opportunité rare de transformer la relation de Genève à ce territoire, en termes concrets et d'imaginaire. Le projet du port du Vengeron s'inscrit dans la requalification du rapport de la ville à la rade et au lac, tandis que le domaine Rigot et le domaine de Penthes, deux ensembles patrimoniaux parmi d'autres témoignant du passé de ce territoire, constituent des cadres d'une valeur unique, propices à de nouvelles affectations et usages publics pour Genève.



- 01 Plage du Vengeron
- 02 Plage du Vengeron
- 03 Plage du Vengeron
- 04 Plage du Vengeron
- 05 Plage du Vengeron
- 06 Plage du Vengeron
- 07 Plage du Vengeron
- 08 Plage du Vengeron
- 09 Route de Lausanne
- 10 Chemin des Chèvres
- 11 Chemin des Chèvres
- 12 Mission permanente de la France
- 13 Mission permanente de la France
- 14 Serres de Pregny
- 15 Serres de Pregny
- 16 Route de Pregny
- 17 Place de Pregny
- 18 Route de Pregny
- 19 Domaine de Penthes
- 20 Domaine de Penthes
- 21 UNHCR
- 22 Château de Penthes
- 23 Domaine Rigot





22 Château de Penthes



23 Domaine Rigot

3.10 15 Juin 2021

Villa Greta, fondation Heim

La villa Greta a été léguée à la commune de Pregny-Chambésy avec comme condition que la commune n'y développe aucun projet lucratif. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée de la villa principale loge la Fondation Heim et expose quelques sculptures, tandis que des arrangements temporaires avec des artistes leur permettent d'occuper l'aile de la villa. Le reste des étages, annexe et jardin est inexploité. Le site abrite des arbres spectaculaires, des fontaines et chemins, et dispose également d'une servitude pour un escalier permettant de redescendre au niveau de la Route de Lausanne.



- 01 Entrée domaine
- 02 Entrée domaine
- 03 Rez aile secondaire
- 04 Rez aile secondaire
- 05 Rez aile secondaire
- 06 Rez villa
- 07 Rez villa - fondation Heim
- 08 Palier villa
- 09 Etage villa
- 10 Combles villa
- 11 Entrée villa
- 12 Jardin
- 13 Jardin
- 14 Jardin
- 15 Jardin
- 16 Jardin
- 17 Jardin
- 18 Jardin et passage
- 19 Vue
- 20 Piscine
- 21 Annexe
- 22 Jardin
- 23 Jardin



01

02

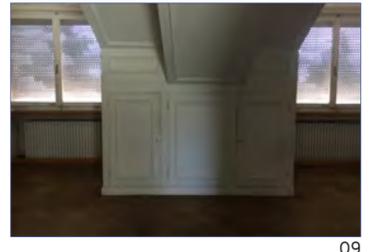
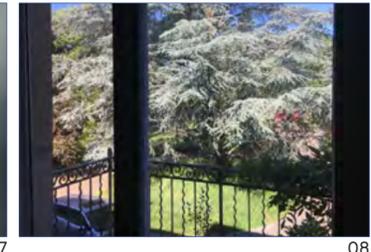
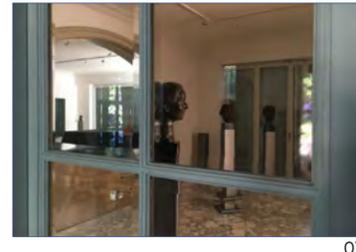
03



04

05

06



07

08

09



10

11

12



13

14

15



16

17

18



19

20

21





22 Jardin

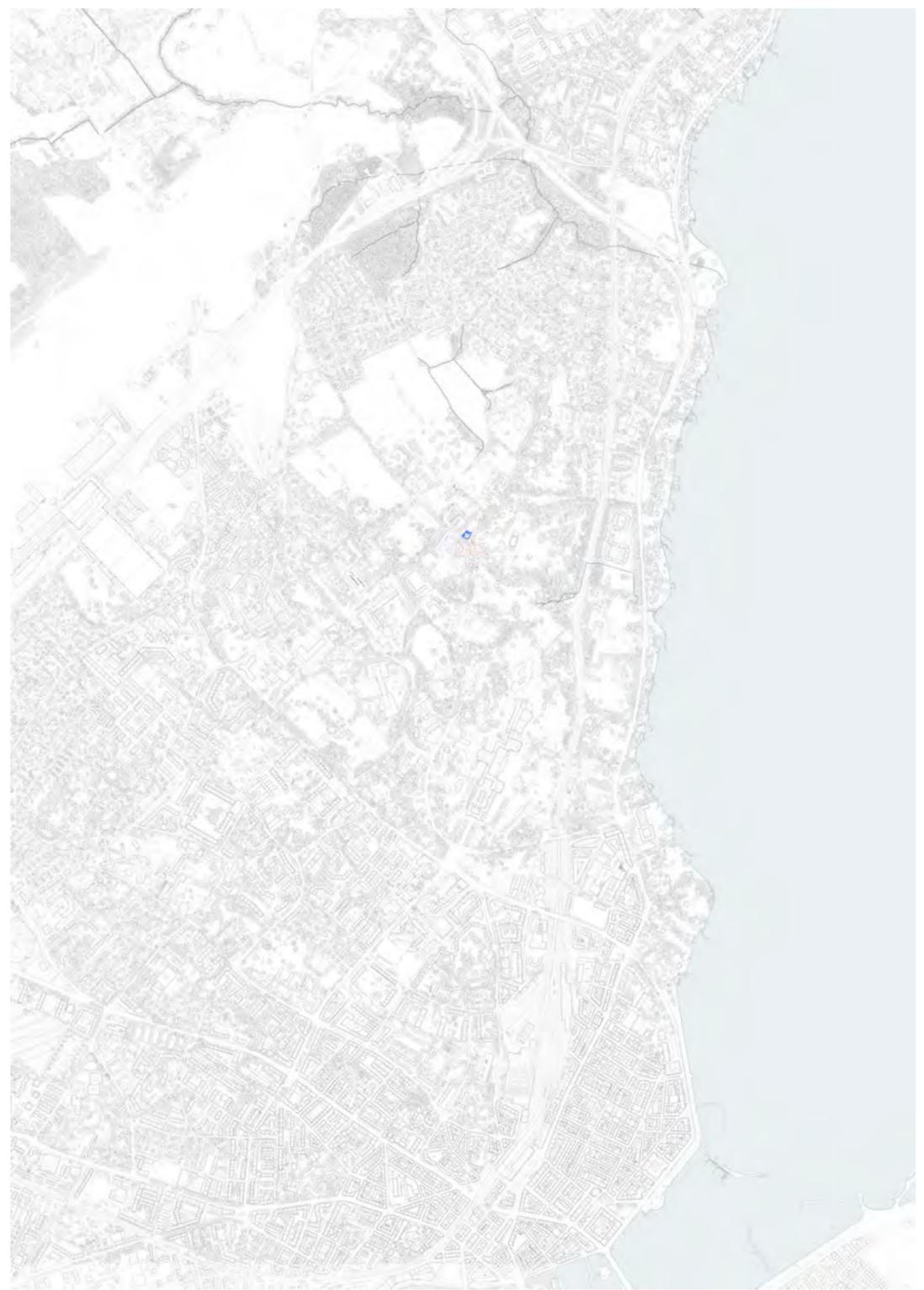


23 Jardin

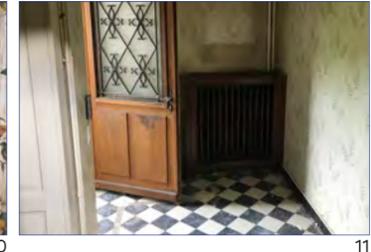
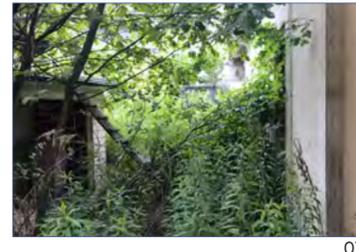
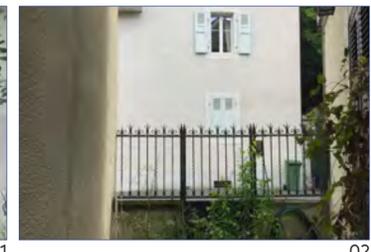
3.11 22 Juin 2021

Villa de Pregny, anciennement domaine Rothschild

A l'arrivée dans le village de Pregny depuis les Nations, on croise une élégante villa couverte de lierre. Celle-ci appartient à l'Etat de Genève, et elle est actuellement inoccupée. La villa semble avoir appartenu à l'époque au domaine de Rothschild, lorsque celui-ci comprenait encore dans son périmètre les serres de Pregny. Les serres sont aujourd'hui propriété publique et exploitées par le Jardin botanique, qui y fait pousser des boutures et y conserve certaines plantes rares et exotiques. A terme, villa et serres pourraient entretenir une nouvelle relation spatiale et programmatique.

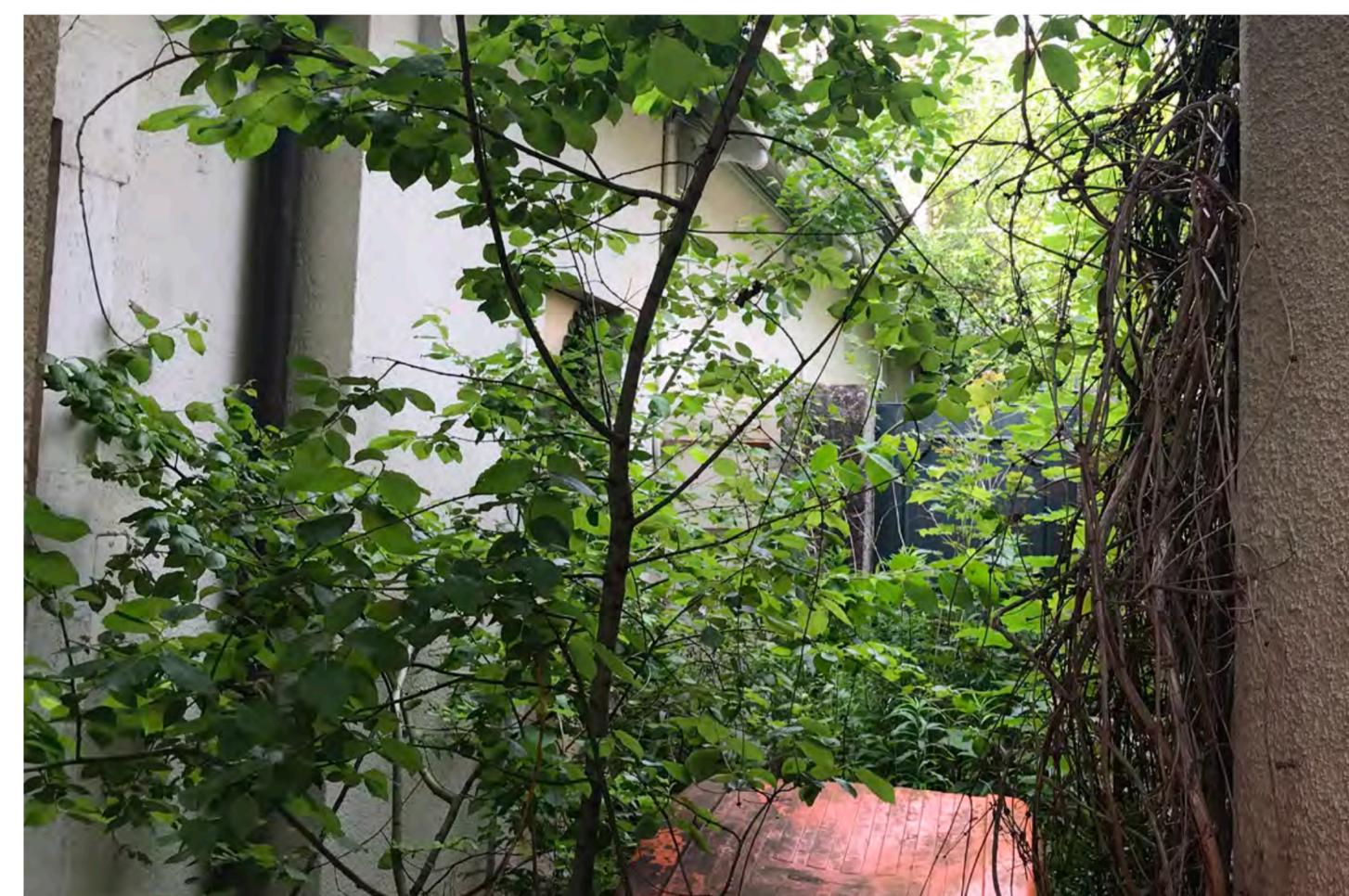


- 01 Cour interstice
- 02 Cour interstice
- 03 Entrée
- 04 Rez
- 05 Salle de bain étage
- 06 Cuisine rez
- 07 Cour interstice
- 08 Cuisine rez
- 09 Rez
- 10 Tapisserie
- 11 Entrée
- 12 Cour interstice
- 13 Villa
- 14 Entrée aile
- 15 Serres de Pregny
- 16 Serres de Pregny
- 17 Villa
- 18 Villa
- 19 Serres de Pregny
- 20 Alentours villa
- 21 Villa
- 22 Serres et villa
- 23 Cour interstice





22 Serres et villa



23 Cour interstice

3.12 25 Septembre 2021

Potentiels patrimoniaux en latence

Le patrimoine bâti du Jardin des Nations est de très grande valeur. Ce patrimoine n'est pas composé uniquement des maisons domaniales, mais également d'opérations de construction très qualitative produites dans la seconde moitié du 20e siècle. De grandes opérations de logement, des missions étrangères d'inspiration brutaliste côtoient les murs en pierre et les anciennes serres... Les aménagements de mobilité liés aux projets des années 1960 ne permettent pourtant pas d'expérimenter aisément à pied ce collage d'époques extraordinaire, la voiture occupant l'espace public. Un tissage pourrait être mis en oeuvre.



- 01 Ensemble Résidentiel de Budé
- 02 Ensemble Résidentiel de Budé
- 03 Ensemble Résidentiel de Budé
- 04 Ensemble Résidentiel de Budé
- 05 Ensemble Résidentiel de Budé
- 06 Parking avenue de Budé
- 07 L'ancienne-Route
- 08 L'ancienne-Route
- 09 L'ancienne-Route
- 10 L'ancienne-Route
- 11 L'ancienne-Route
- 12 L'ancienne-Route
- 13 Parc des Burgondes
- 14 Mission permanente de la République Slovaque
- 15 L'ancienne-Route
- 16 Parc du Château-Pictet
- 17 Promenade des Libertés
- 18 European Broadcasting Union
- 19 Grand-Parc Morillon
- 20 Mission permanente de la République de Pologne
- 21 Mission permanente de la République de Pologne
- 22 Allée David Morse
- 23 Serres de Mont-Riant





22 Allée David Morse



23 Serres de Mont-Riant

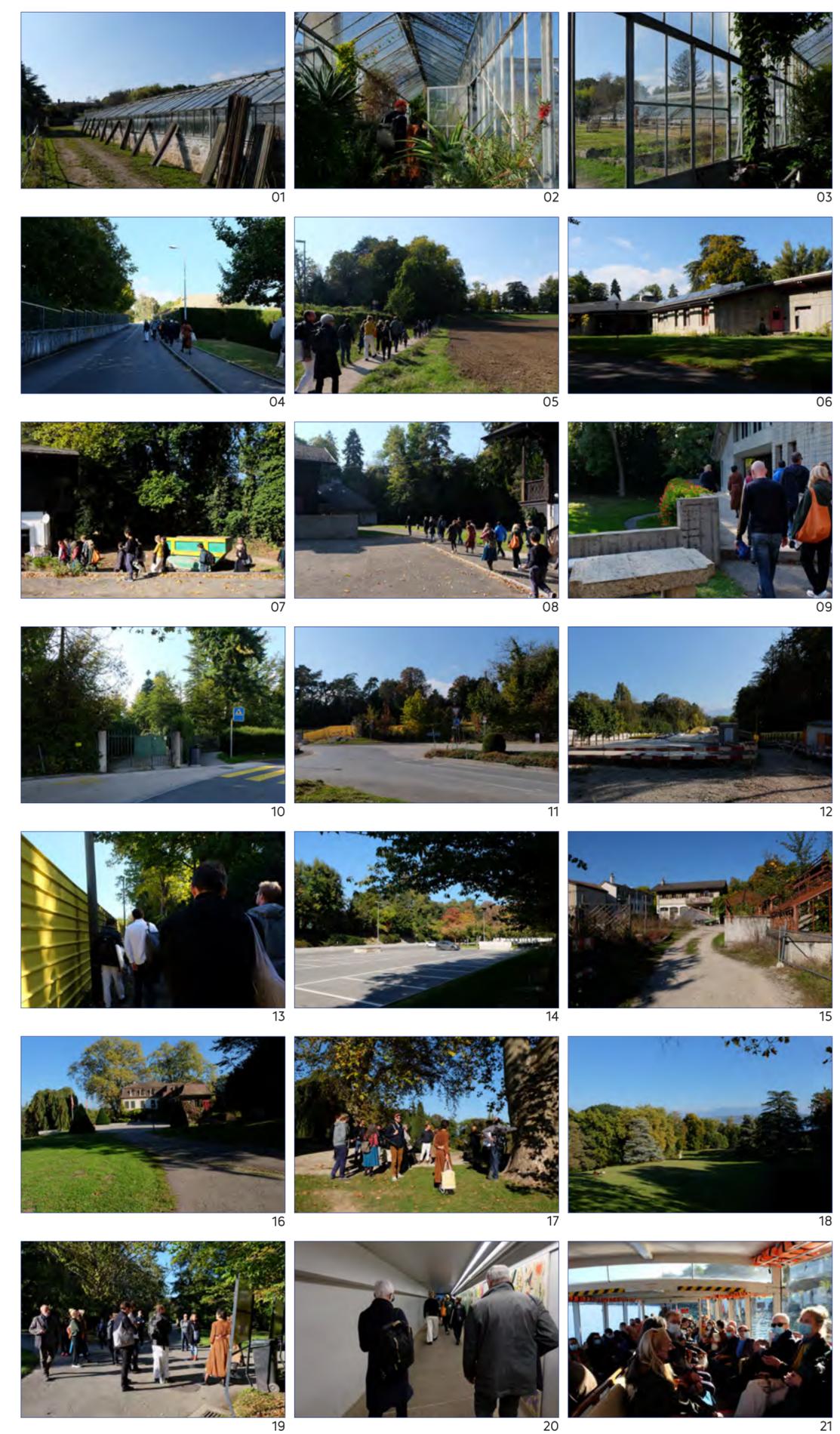
3.13 Explore > Pregny - Plage des Eaux-Vives

Jardin en latence

En traversant à pied le Jardin des Nations actuellement, on peut sentir qu'une grande transformation est en cours, au niveau de l'urbanisation mais également de manière plus profonde, au niveau des paradigmes et des équilibres qui étaient jusque récemment les lignes guide de ce quartier. Certains endroits sur la crête, peu connus du public genevois, commencent à s'ouvrir lors de fêtes occasionnelles ou se pensent de nouveaux programmes. Des tunnels se creusent, des trams se construisent, des organisations internationales protègent leur personnel... Ensemble à pied, il est possible de prendre la mesure de ces transformations comme de cette proximité insoupçonnée avec le reste de la ville et de la rade de Genève.



- 01 Serres de Pregny
- 02 Serres de Pregny
- 03 Serres de Pregny
- 04 Chemin de Palud
- 05 Chemin des Crêts-de-Pregny
- 06 Centre John Knox
- 07 Centre John Knox
- 08 Centre John Knox
- 09 Centre John Knox
- 10 Chemin des Crêts-de-Pregny
- 11 Route des Nations
- 12 Route des Nations
- 13 Chemin de la Rirole
- 14 Avenue principale OMS
- 15 Serres Route de Pregny
- 16 Musée Militaire Genevois
- 17 Musée Militaire Genevois
- 18 Domaine de Penthes
- 19 Jardin Botanique
- 20 Tunnel Route de Lausanne
- 21 M4 Chateaubriand - Port-Noir
- 22 Centre John Knox
- 23 Route des Nations





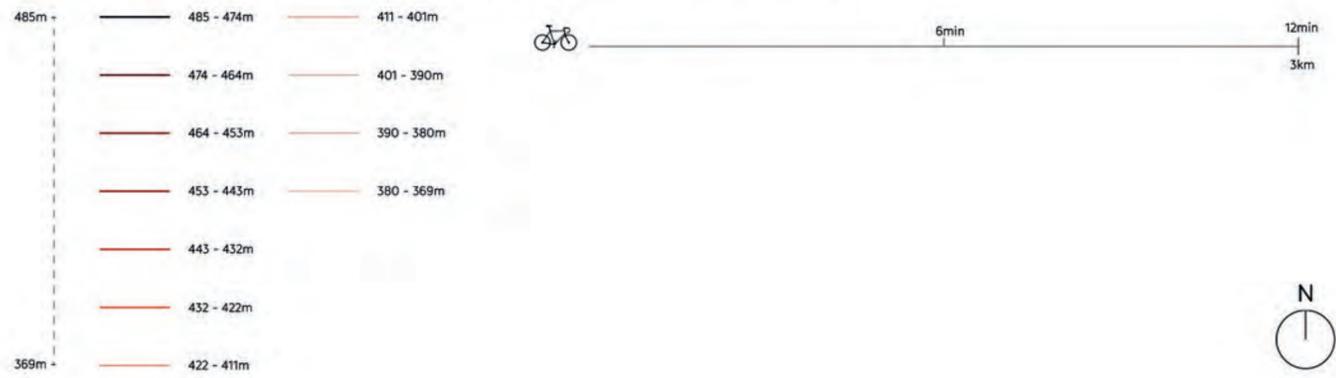
22 Centre John Knox

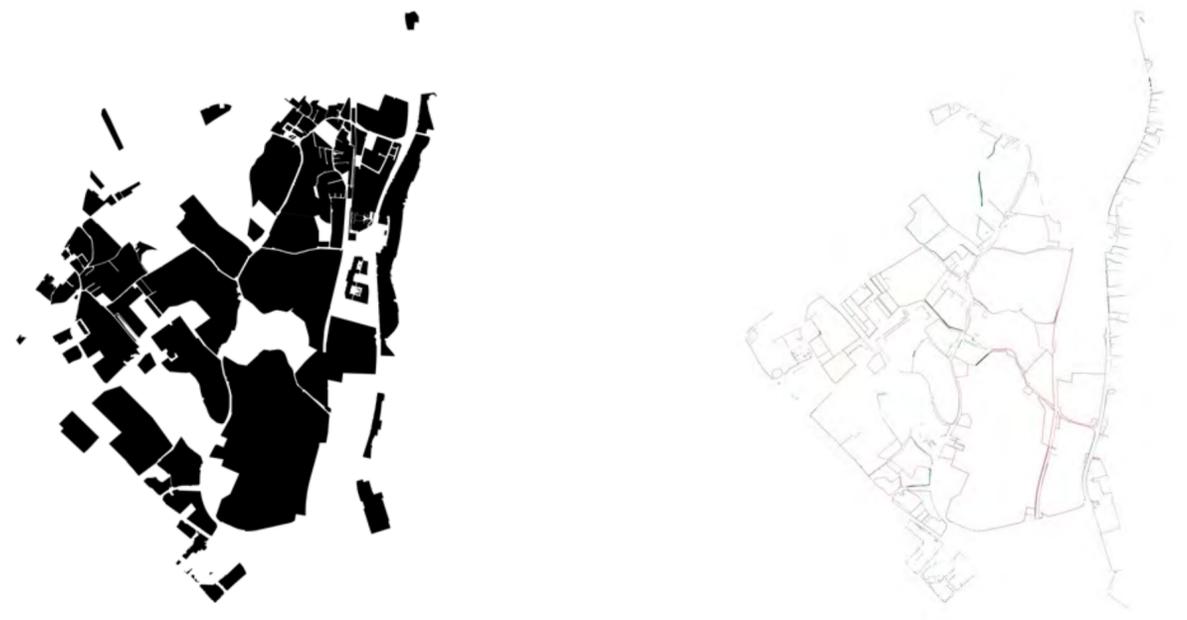
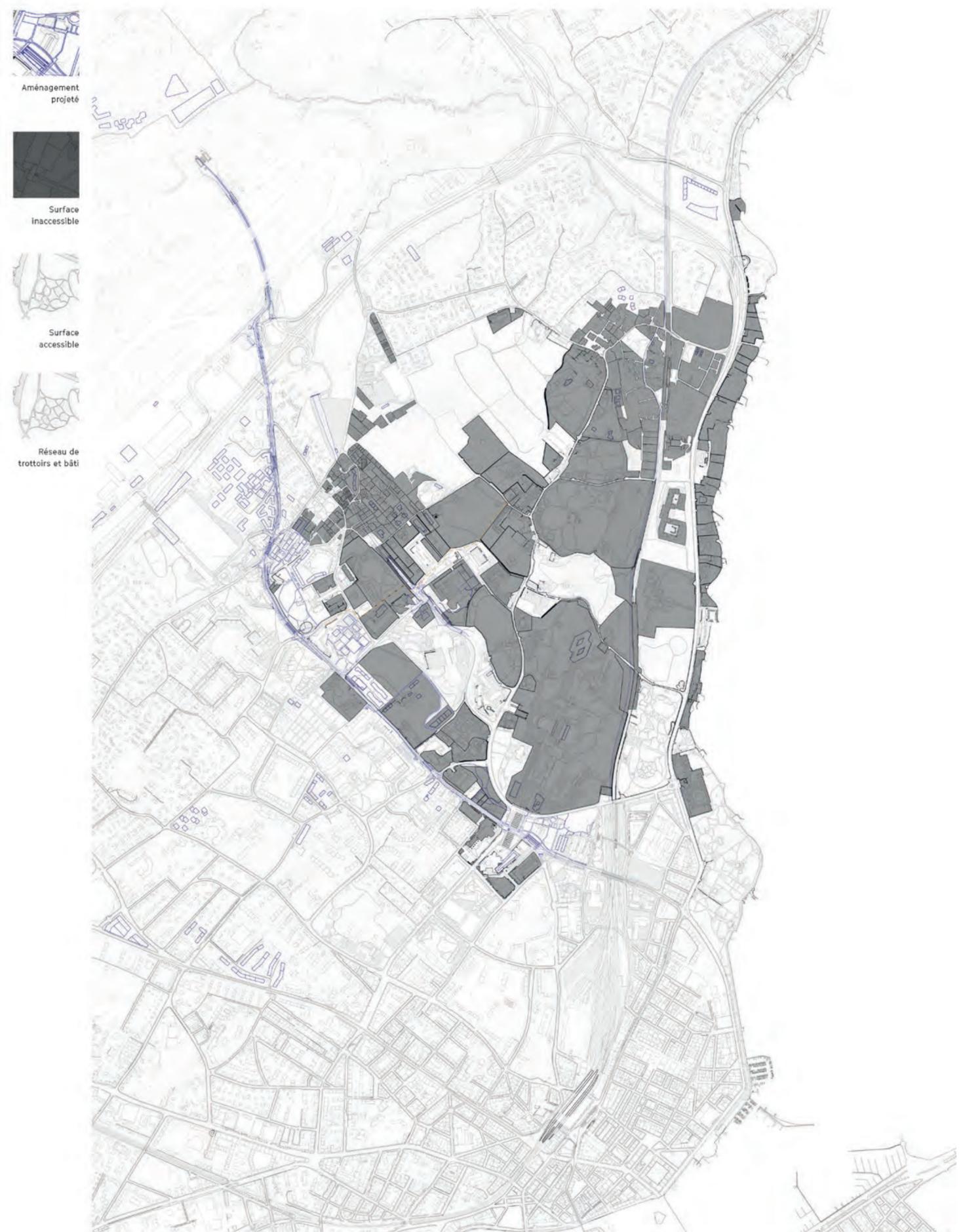


23 Route des Nations

4 Lecture

- 4.1 Accessibilité
- 4.2 Entités paysagères
- 4.3 Propriété
- 4.4 Mobilité
- 4.5 Figures territoriales
 - Lisière
 - Crête
 - Rive





In/accessibilité

Types de limites

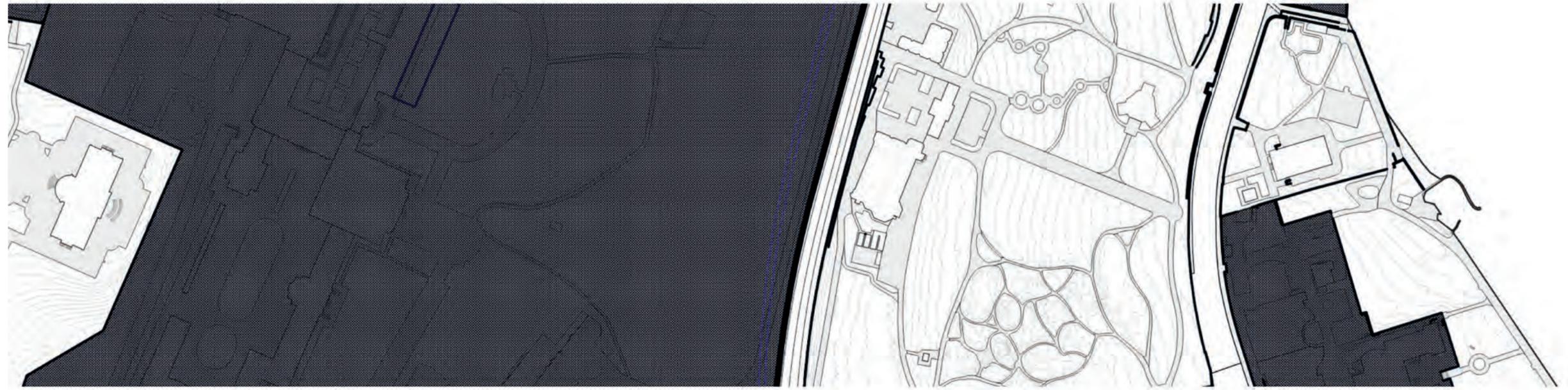
4.1 Accessibilité

Seuils et continuités pour une meilleure accessibilité

L'accessibilité est un enjeu majeur pour le quartier du Jardin des Nations. Un continuum public est nécessaire à l'usage partagé de ce quartier. Une porosité du territoire permet plus de rencontres fortuites, plus de flexibilité et de variation dans le choix des itinéraires... Comme tout système contenant des redondances, un territoire poreux est un territoire souple et résilient. Dans le Jardin des Nations, la maille principale est très large: l'ancienne structure des domaines a limité le développement de la voirie, rendant la qualité des voiries présentes encore plus importante. Aujourd'hui, la largeur de ces voiries les rend pourtant peu praticables pour la mobilité douce ou pour la cohabitation des mobilités. Les barrières qui bordent nombre de routes participent à renforcer l'impression de tunnel plutôt que de maillage. Ces aspects participent au sentiment de non accessibilité rattaché à ce territoire, alors même que certaines continuités existent à travers le Jardin. Le relevé de l'accessibilité est un premier état des lieux du maillage, permettant de penser spatialement le maillage: seuils, dilatations, poches, parcs et jardins doivent être pensés ensemble pour donner à ce système de voirie la qualité nécessaire à un réseau urbain fort, qualitatif, soutenant une transformation nécessaire de la mobilité.



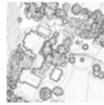
1:2000

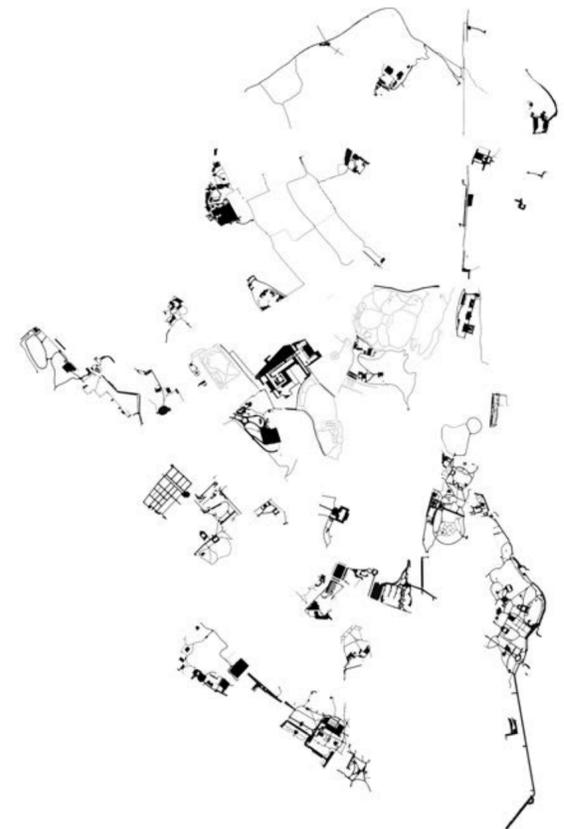


1: 5000

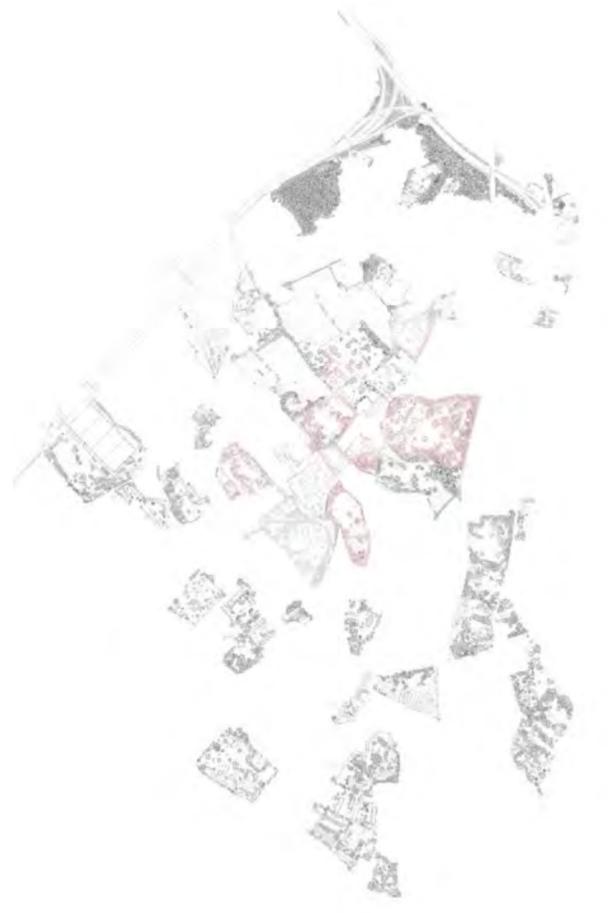


Transcalarité du relevé

-  Végétation Entités privées
-  Végétation Entités publiques
-  Végétation Potentielle Fermeture
-  Aménagements projetés
-  Réseau trottoirs et bâti



Cheminevements



Ensembles végétaux

4.2 Entités paysagères

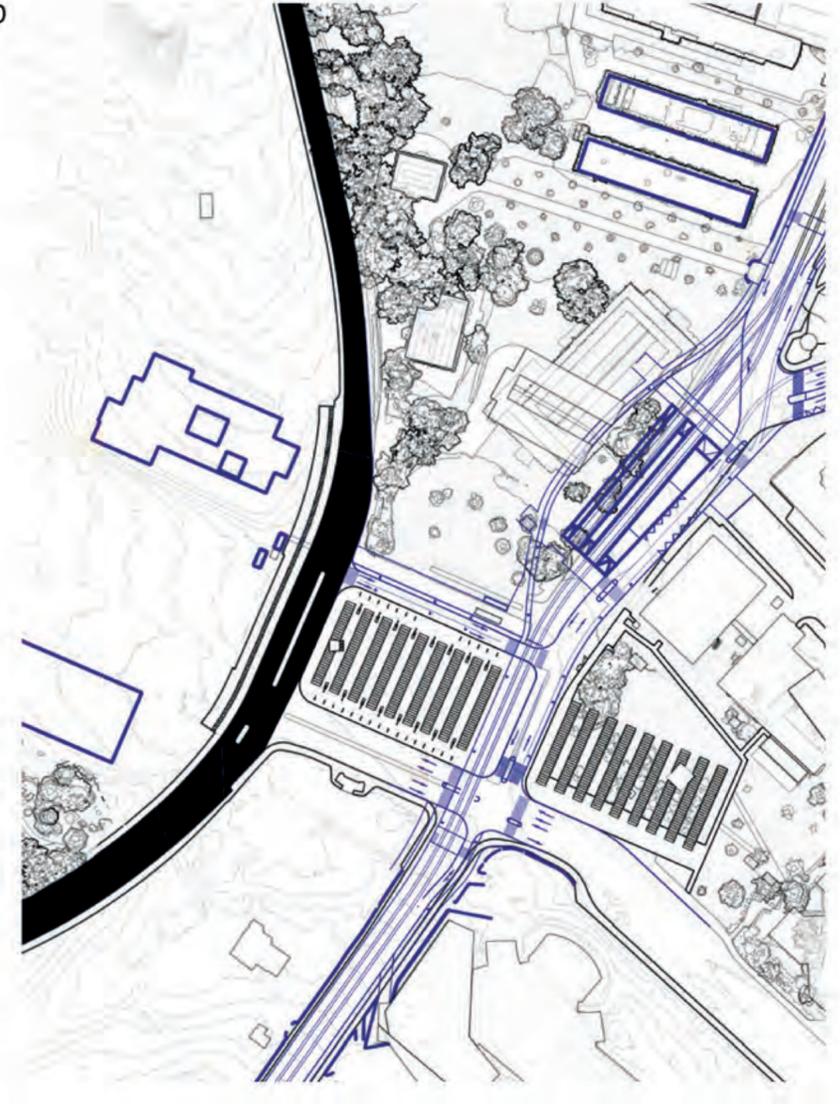
Un paysage singulier

Le Jardin des Nations constitue une entité territoriale remarquable : entre Jura et lac se dessinent des bois, cordons boisés, haies et lignes de chênes, des anciens bocages qui rappellent le passé rural du territoire, avant l'arrivée des sièges de nombreuses organisations internationales. Ce paysage singulier, déterminé par sa géomorphologie de bassin versant, offre non seulement une richesse paysagère relative aux nombreux affluents mais ouvre également des vues sur le grand paysage du Jura et des Alpes. Cette figure claire dans le territoire genevois témoigne d'une constitution commune et entremêlée du paysage, de l'activité et de l'habitat dans le temps qui maintient les qualités hybrides de ce lieu. Aujourd'hui, il est encore possible de sentir cet entremêlement en étant attentif aux portails, aux allées qui articulent l'ensemble. Chacun de ces seuils mène à une entité paysagère comme un monde en soi, dans lequel les essences sont choisies et ordonnées selon une logique propre. Ensemble, ces entités paysagères et la géomorphologie du territoire offrent des possibilités d'expérience spatiale spectaculaires. Les décisions spatiales les plus fortes qui peuvent être prises pour ce quartier seront celles capables d'adresser toutes ces échelles spatio-temporelles comme préalable et sol de la transformation.

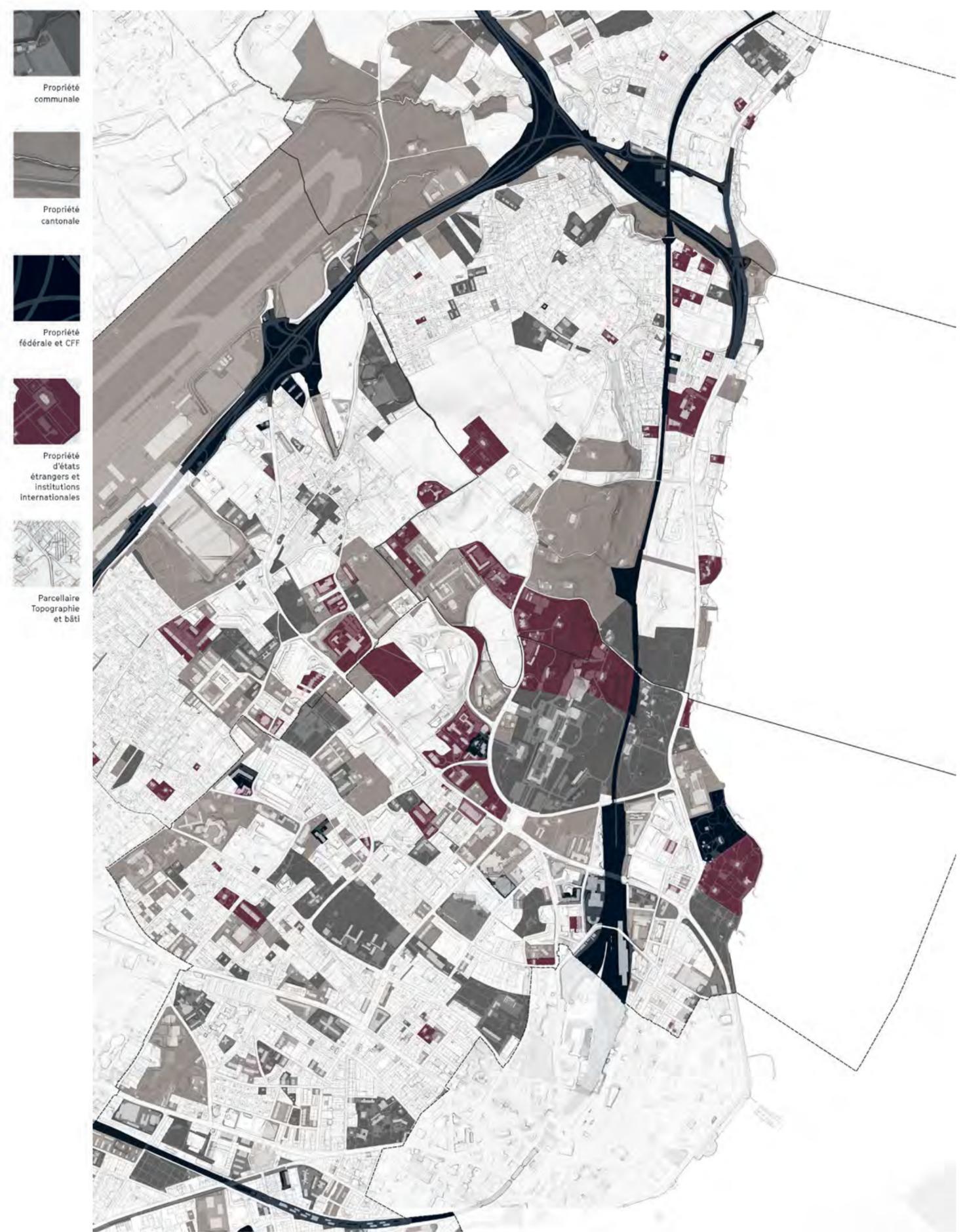
1: 5000



1:2000



Transcalarité du relevé



Communale



Cantonale



Fédérale et CFF



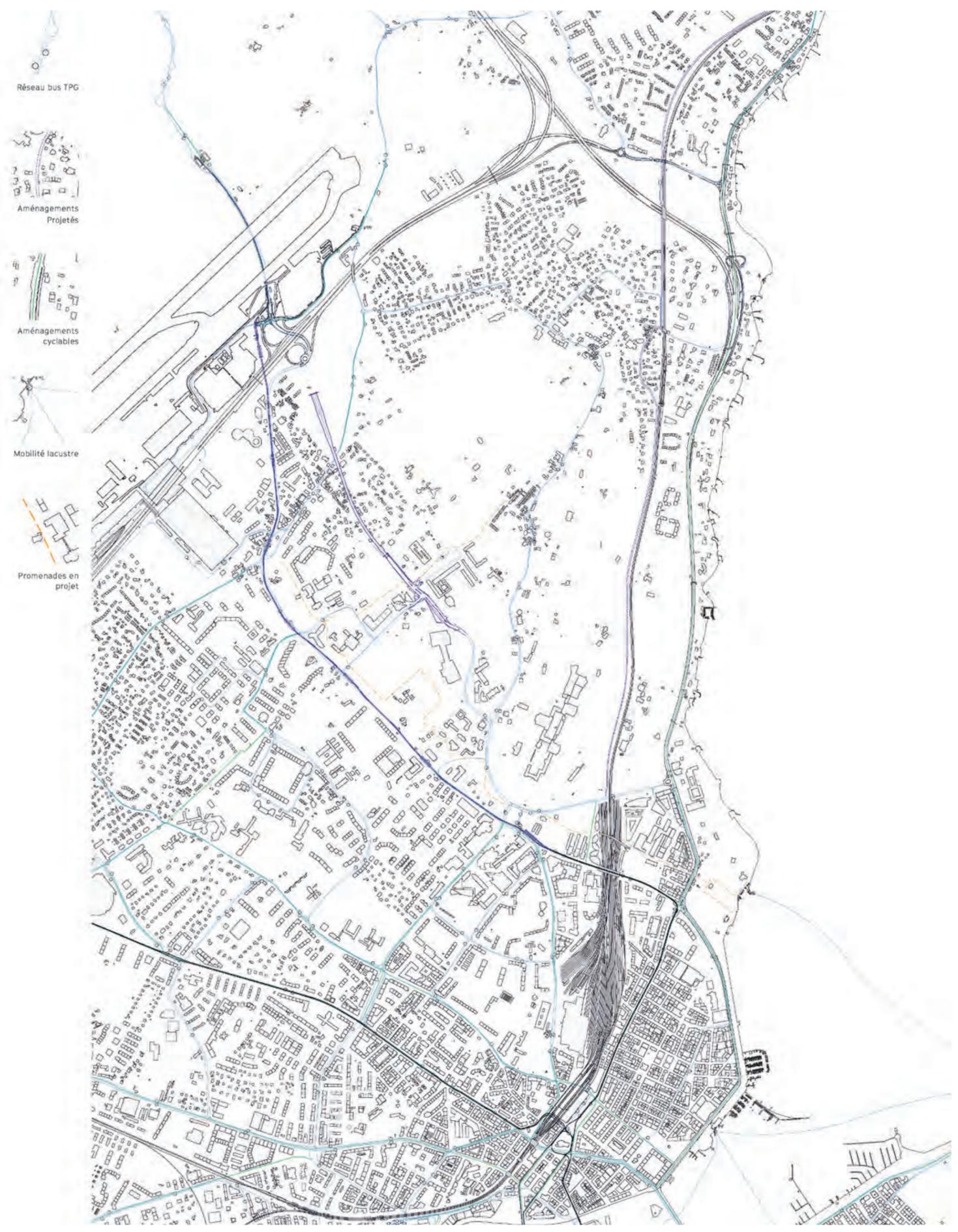
Etat étranger et institution internationale

4.3 Propriété

Une responsabilité commune au-delà de la logique parcellaire

La notion de propriété est complexe dans le Jardin des Nations. Au statut de propriétaire au sens premier du terme s'ajoute le statut spécifique dont bénéficient nombre d'organisations internationales dans leurs accords avec les collectivités publiques. La carte des propriétés révèle des domaines fragmentés au niveau de la propriété, témoignant de la complexité des accords et échanges entre les différents acteurs du territoire. Cette complexité ne se traduit pas toujours dans une complexité spatiale mais se révèle dès lors que des transformations sont proposées. Pour ces raisons, le nombre conséquent de propriétés publiques en apparence sur la carte n'est pas manifeste dans le territoire. Propriété et gouvernance sont intimement liées et sont nécessairement à aborder en parallèle. Cette question se retrouve dans les efforts prospectifs des collectivités publiques vis-à-vis de la capacité d'accueil de Genève. Une stratégie foncière active est délicate à mettre en oeuvre dans ce quartier où tous les changements touchent directement à des questions de gouvernance et de politique. Dans ce système complexe, l'enjeu de sensibilisation des propriétaires terriens et immobiliers est de taille dans un contexte de transition écologique et sociale où les préoccupations environnementales doivent être partagées par un maximum d'acteurs.





Réseau bus et bateaux



Réseau Tram TPG et CFF



Aménagements projetés



pistes cyclables aménagées

4.4 Mobilité

Un maillage de mobilités en transformation

De nombreux développements infrastructurels d'envergure, dont la route de Lausanne et les voies ferroviaires, ont modifié drastiquement le territoire du Jardin des Nations et sa relation à son environnement direct. Le Jardin des Nations, transformé à l'époque par l'arrivée de nombreuses institutions internationales, a alors été planifié principalement pour le transport motorisé individuel. Les réseaux de transport public peu denses et la mobilité douce discontinuée ne répondent pas aux besoins et enjeux actuels. Si l'on compare ce quartier à d'autres quartiers urbains, la comparaison est sans appel. De grands efforts des collectivités publiques visent à faire évoluer cette situation: projet de tunnel, projet de tram, projets de promenades piétonnes... Les cinq prochaines années vont permettre d'initier une transformation. Néanmoins, ces transformations se concentrent à sur une partie du territoire et une stratégie globale reste à renforcer. La topographie complexe, les besoins différents des différents acteurs ne permet pas de proposer une solution unique. Dans ce contexte, une multimodalité renforcée paraît être le plus sûr moyen d'engager une véritable transition au niveau de la mobilité: réseaux de bateau, train, tram, vélos et piétons doivent pouvoir être connectés les uns aux autres de manière claire et qualitative. Développer la multimodalité permettrait de tirer pleinement parti des infrastructures existantes et en projet.

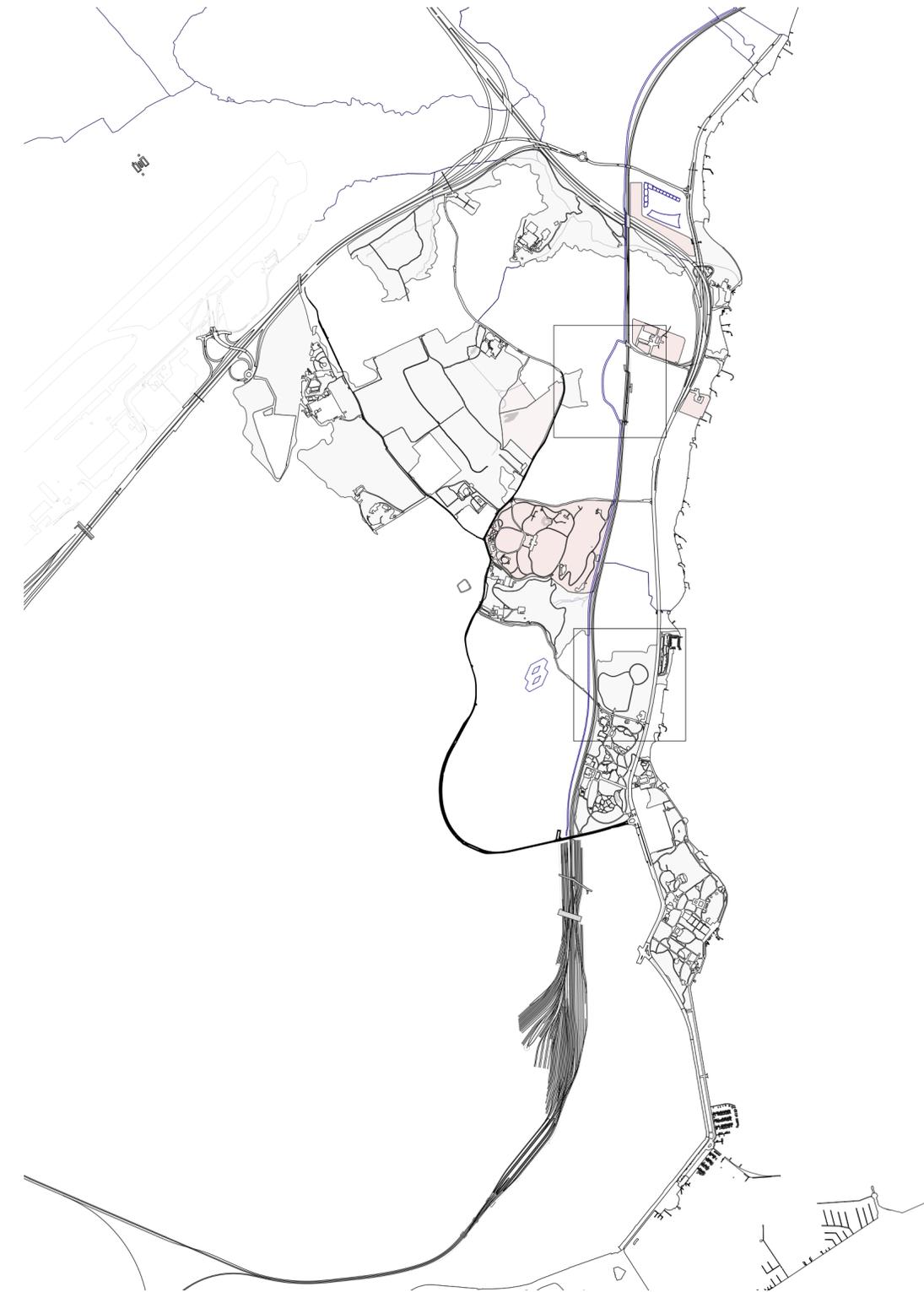


4.5 Figures territoriales

Préalables aux logiques d'aménagement

Les figures territoriales sont des outils puissants pour penser le territoire collectivement. Chacun, chacune est conscient que de grands éléments naturels conditionnent les manières dont l'espace est compris et organisé pour vivre en collectivité. Ces conditions préexistantes sont partagées avec les habitant-es dans l'histoire longue du territoire. Les figures territoriales ne sont donc pas seulement des réalités présentes, mais des réalités partagées dans le temps long. En conséquence, elles drainent avec elles des images, des récits, des savoirs techniques, sensibles, des craintes et des désirs qui orientent de manière déterminante à la fois nos manières d'habiter et d'imaginer habiter autrement. C'est pourquoi les figures territoriales constituent un support de discussion collective fertile. Elles permettent de réévaluer nos réflexes, nos préconçus, nos images, et d'initier ensemble les changements les plus désirables. Elles permettent de partir de ce qui anime la vie commune, plutôt que de ce qui s'oppose directement à sa possibilité. Dans le territoire, les figures permettent littéralement la même chose. Elles affirment leur logique millénaire et déplacent les perspectives, permettant de contourner ou d'innover face à des logiques d'aménagement conflictuelles ou standardisées.

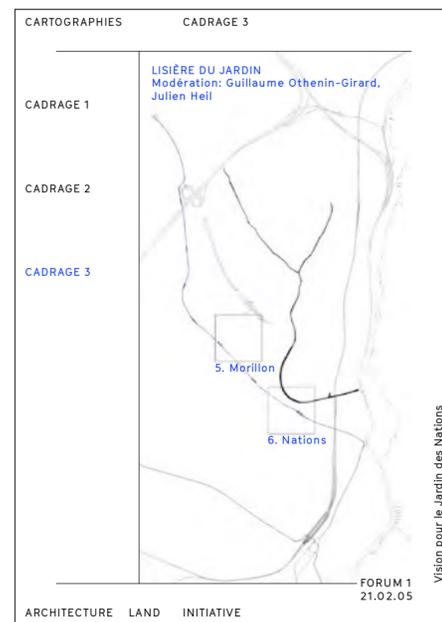
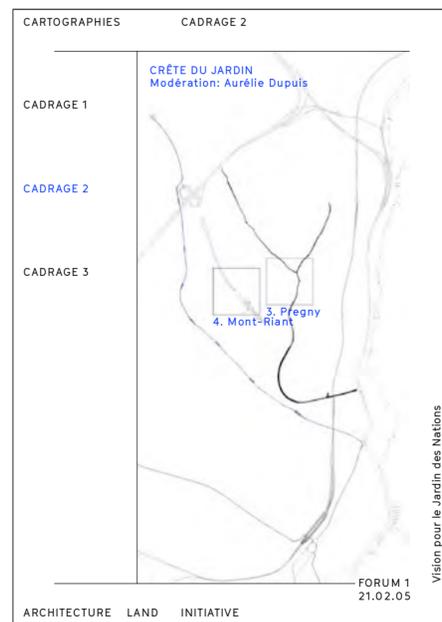
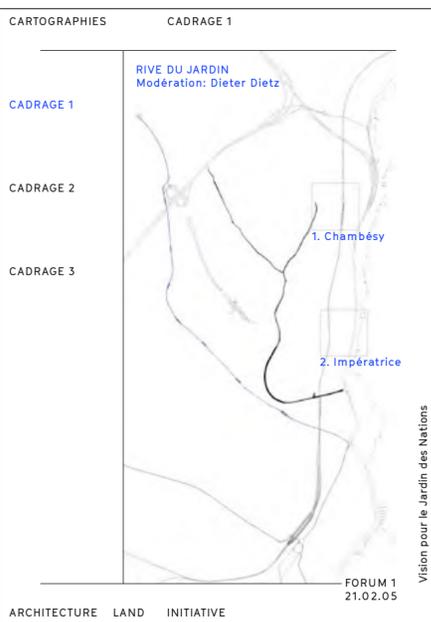
Plusieurs figures territoriales sont présentes dans le Jardin des Nations. Elles témoignent de la richesse géomorphologique du site. Celui-ci, caractérisé par deux bassins versants (Rhône-Léman rive droite, Marquet-Gobé-Vengeron comprenant de multiples ruisseaux et nants), offre un patrimoine hydrologique et paysager précieux. Sur le plateau haut, la figure territoriale de la crête domine: elle relie Pregny-Chambésy au Grand-Saconnex et bénéficie des vues spectaculaires sur les Alpes et le Jura. À l'est, le terrain descend abruptement et rejoint le lac, tandis qu'à l'ouest, une pente plus douce rejoint les pieds du Jura. Une deuxième figure territoriale est celle du lac et de la rive. L'histoire des développements du site est étroitement liée à sa situation géographique à proximité du lac Léman, qui forme une composante centrale de ce territoire. Finalement, une troisième figure se dessine sur le côté ouest du Jardin, celle d'une lisière. Les lisières comme bordures permettent d'articuler des entités spécifiques qui se coïtoient. Les lisières forment des transitions riches entre deux milieux distincts. Ici, la lisière est considérée comme seuil spatial entre le Jardin et le tissu urbain dense mais intègre également les figures des cordons boisés et bocages qui structurent le Jardin des Nations. Ensemble, les trois figures territoriales permettent d'aborder la question de la transition écologique et sociale du jardin des Nations de manière spécifique et située, et également, fédératrice, en transformant collectivement en profondeur notre image du Jardin et de la manière dont nous coexistons avec lui.



Rive

Un potentiel aujourd'hui fragmenté

Historiquement, lac et Jardin étaient parcourus et pensés en continuité. Par le passé, le lac était un support de mobilité considéré. Les grands domaines accueillent leurs invité-es qui arrivaient par bateau, tandis que plus récemment se débattait, avec l'implantation de la Société des Nations, la proximité des activités internationales, du Lac Léman et des perspectives sur le Mont-Blanc. Avec le développement d'autres modalités de transport, le lac a perdu ce rôle et des logiques d'optimisation l'ont isolé du territoire. Aujourd'hui, route cantonale et train suivent ses berges de près, rendant son accès difficile, tandis que les rives genevoises elles-mêmes ont été très privatisées. Face au réchauffement climatique, aux enjeux sanitaires, écologiques et de bien-être, l'accès à l'eau constitue un enjeu urgent. Ce questionnement de l'accès et de l'usage des rives peut permettre au Jardin des Nations de réinventer son rapport à la figure de la rive.



Usage des trois figures lors du Forum 1



Lisière

Une nouvelle épaisseur publique

A partir de la place des Nations, un nouvel axe fort de mobilité publique sera prochainement mis en oeuvre. Cet effort infrastructurel important transformera radicalement les rapports entre le tissu urbain dense de Genève et le Jardin des Nations. Dès lors, la figure de la lisière permet de penser l'évolution de ce rapport non pas comme une nouvelle ligne, mais comme une nouvelle épaisseur dont il s'agit d'identifier les nouvelles qualités, les nouvelles possibilités et les nouvelles pratiques. Cette lisière est également une lisière arborée, et la dimension paysagère des futurs développements est cruciale pour l'expérience spatiale d'une nouvelle continuité par-delà la lisière. Habiter la lisière, densifier la lisière: les nombreux développements qui iront de pair avec le nouvel axe de mobilité peuvent véritablement participer de l'invention de nouvelles relations territoriales entre ville et Jardin.



Crête

Un territoire privilégié et méconnu

Au-delà des principaux axes de mobilité, un territoire peu infrastructurel a pu conserver une grande partie de sa structure paysagère historique. La crête est aujourd'hui bordée de part et d'autre de domaines, de villas, de constructions modernistes, souvent utilisées par des institutions gravitant autour de la Genève internationale la plus publique. Cette partie du Jardin bénéficie au travers de la figure de la crête d'une continuité forte, car premièrement topologique. Le chemin de la crête permet l'expérience du Jardin des Nations le long d'un cheminement plat, un fait rare pour ce territoire. La crête représente un potentiel fort en terme de mobilité, une mobilité douce hautement qualitative. Les serres, les jardins, les champs qui se révèlent en séquence ont la capacité de transformer toute expérience de ce cheminement en un voyage dans l'épaisseur temporelle et spatiale du Jardin. L'articulation de la crête à la figure de la lisière sera un enjeu-clé dans ce projet.



5 Imaginaires

- 5.1 Vocabulaire, imaginaires et territoire
- 5.2 Agora
- 5.3 Versant
- 5.4 Rythme
- 5.5 Dehors
- 5.6 Objets du Jardin

5.1 Vocabulaire, imaginaires et territoire

Aujourd’hui, Le Jardin des Nations, Genève et la Suisse sont confrontés à un monde en mutation rapide qui remet en question de nombreux paradigmes autrefois acceptés. Les exigences de sécurité sont en constante évolution, l’urgence climatique a des répercussions de plus en plus violentes, les relations et les hiérarchies interhumaines sont redéfinies, les échanges diplomatiques sont tendus entre la mise en avant de l’intérêt national et les approches multi-mondialistes. Comment agir vis-à-vis de ces enjeux fondamentaux qui engagent nos modes vies à des échelles multiples? Le territoire lui-même incarne ces mutations. Il est une stratification de toutes ces couches et entraîne des réflexions sur nos volontés passées, actuelles et futures. En ce sens, un projet de territoire mené en commun peut devenir un outil pour aborder de manière située et transversale l’imbrication des enjeux contemporains.

A partir des discussions menées autour des figures territoriales de la rive, la lisière et la crête du Jardin des Nations, il a été possible d’élaborer les prémisses d’un vocabulaire commun pour parler du territoire non pas comme un terrain inerte à aménager, mais comme un milieu fait de relations que nous pouvons transformer. Pour désigner certaines de ces relations, de nouveaux mots sont apparus: agora, versant, dehors, rythme... Chacun de ces termes engage activement certaines des relations du territoire et invite à leur reconfiguration. En tant que tels, ces termes ont la capacité de fédérer les acteurs autour de nouvelles lectures du territoire pour composer de nouveaux récits communs, et de nouveaux imaginaires. A terme, ce sont ces imaginaires partagés qui servent de socle à l’élaboration d’une nouvelle vision.

MÉTA-THÈMES		AGORA
AGORA		Signification Originellement, dans la Grèce antique, l'agora est le lieu où se réunit l'assemblée des citoyens pour l'exercice de leurs droits civiques. L'agora comme espace public devint un lieu de rassemblement social, mercantile et politique où l'on se promène, où l'on échange et se rencontre. Le lac Léman occupe une place centrale dans le territoire genevois. Le lac n'est pas seulement une composante paysagère de la région lémanique mais il agit également comme catalyseur d'activités et de pratiques.
VERSANT		Décrire le lac comme agora, c'est l'envisager comme un lieu. Un lieu de rencontre, un lieu d'interaction, un lieu riche en diversités paysagères. Il s'agit ici d'évoquer comment l'usage du littoral peut être amélioré et diversifié, comment sa richesse environnementale et biologique peut être valorisée, comment favoriser un réseau de mobilité douce.
DEHORS		
RYTHME		Termes connexes ATMOSPHÈRE RENCONTRE APPROPRIATION DYNAMIQUES ACCUEIL ASSEMBLÉE FORUM MULTI-MODALITÉ
		FORUM 2 21.03.12
ARCHITECTURE LAND INITIATIVE		

MÉTA-THÈMES		VERSANT
AGORA		Signification Un versant est la surface topographique inclinée d'un relief, située entre une crête et un point bas. Plusieurs versants originellement formés par des moraines composent le territoire genevois. La géologie, la végétation, les cultures agricoles, les cordons boisés, les écosystèmes composent, entre autre, cette géomorphologie et structurent son territoire. L'eau y occupe une place primordiale. Nous parlerons alors de bassin versant. Il est non seulement caractérisé par ses composantes paysagère, géologique, et biologique, mais également par les pratiques sociales et les usages agricoles. Le bassin versant offre un terrain fertile et varié, propice à des réseaux et des continuités paysagères. Une gestion cohérente de l'entier du bassin versant est nécessaire pour appréhender le changement climatique.
VERSANT		
DEHORS		
RYTHME		Termes connexes BIODIVERSITÉ MALLAGE HYDROGRAPHIE HORIZON CONTINUITÉ AGRICULTURE RESSOURCES
		FORUM 2 21.03.12
ARCHITECTURE LAND INITIATIVE		

MÉTA-THÈMES		DEHORS
AGORA		Signification Dehors ou extérieur. L'intérieur et l'extérieur sont des conditions spatiales qui se différencient par des seuils, des bordures, des interfaces. L'extérieur est déterminé par les conditions climatiques, par des limites construites, mais aussi par des frontières invisibles.
VERSANT		Le Dehors, ici, comprend l'imaginaire du jardin bâti et végétal. Il apporte la notion de continuité, de réseaux de cheminements, de suite d'espaces extérieurs qualitatifs mis en relation entre les uns et les autres. Le jardin se symbolise par ses vertus paysagères et par ses éléments construits tels que par exemple des serres, des pergolas, des orangères, des folies. Il héberge des activités hybrides rassemblant les différentes Genève dans des atmosphères singulières.
DEHORS		
RYTHME		Termes connexes SEUIL BORDURES INTERFACES HYBRIDATION PROMENADE ATMOSPHÈRE CONTINUITÉ
		FORUM 2 21.03.12
ARCHITECTURE LAND INITIATIVE		

MÉTA-THÈMES		RYTHME
AGORA		Signification Le rythme annonce la notion du mouvement qui se répète de façon périodique. Il est défini par le phénomène de cadence, de périodicité, par une alternance entre des éléments distincts, entre des moments de relâchement et de tension.
VERSANT		Des événements tout au long de l'année rythment le calendrier et organisent le temps. L'observation de phénomènes périodiques dans un milieu sert à organiser la vie sociale, les pratiques agricoles, les coutumes et croyances. Ces points de repères temporels encouragent les échanges et les rencontres. Ils offrent des supports pour de nouvelles dynamiques sociales et spatiales. Une compréhension de ces rythmes participent à la constitution d'un imaginaire du jardin.
DEHORS		
RYTHME		Termes connexes TEMPORALITÉS EXPÉRIENCES MANIFESTATIONS MOUVEMENTS ALTERNANCE CADENCE HABITUDES
		FORUM 2 21.03.12
ARCHITECTURE LAND INITIATIVE		

Usage des quatre imaginaires lors du Forum 2



AGORA

5.2 Agora

Le lac comme catalyseur social

Originellement, dans la Grèce antique, l'agora est le lieu où se réunit l'assemblée des citoyens pour l'exercice des droits civiques. L'agora comme espace public devint un lieu de rassemblement social, mercantile et politique où l'on se promène, où l'on échange et se rencontre. Le lac Léman occupe une place centrale dans le territoire genevois. Le lac n'est pas seulement une composante paysagère de la région lémanique mais il agit également comme catalyseur d'activités et de pratiques. Décrire le lac comme agora, c'est l'envisager comme un lieu. Un lieu de rencontre, un lieu d'interaction, un lieu riche en diversités paysagères, biologiques, sensorielles. Il s'agit ici d'évoquer comment l'usage du littoral peut être amélioré et diversifié, comment sa richesse environnementale et biologique peut être valorisée, comment favoriser un réseau de mobilité douce.

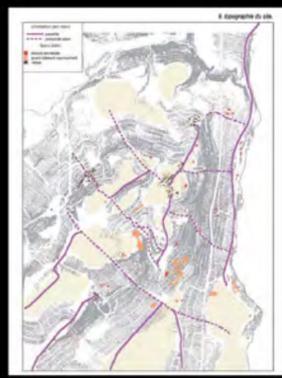
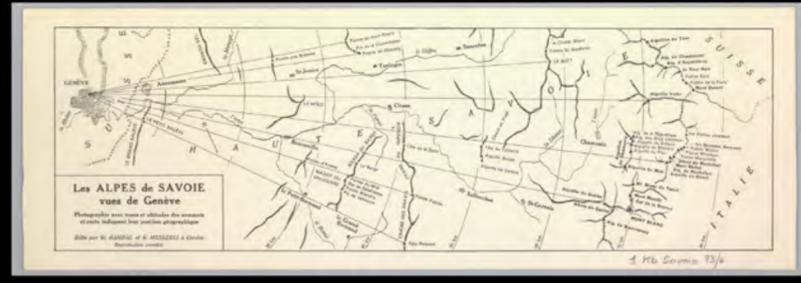


Lac comme centralité à l'échelle cantonale



Espace public de la rive



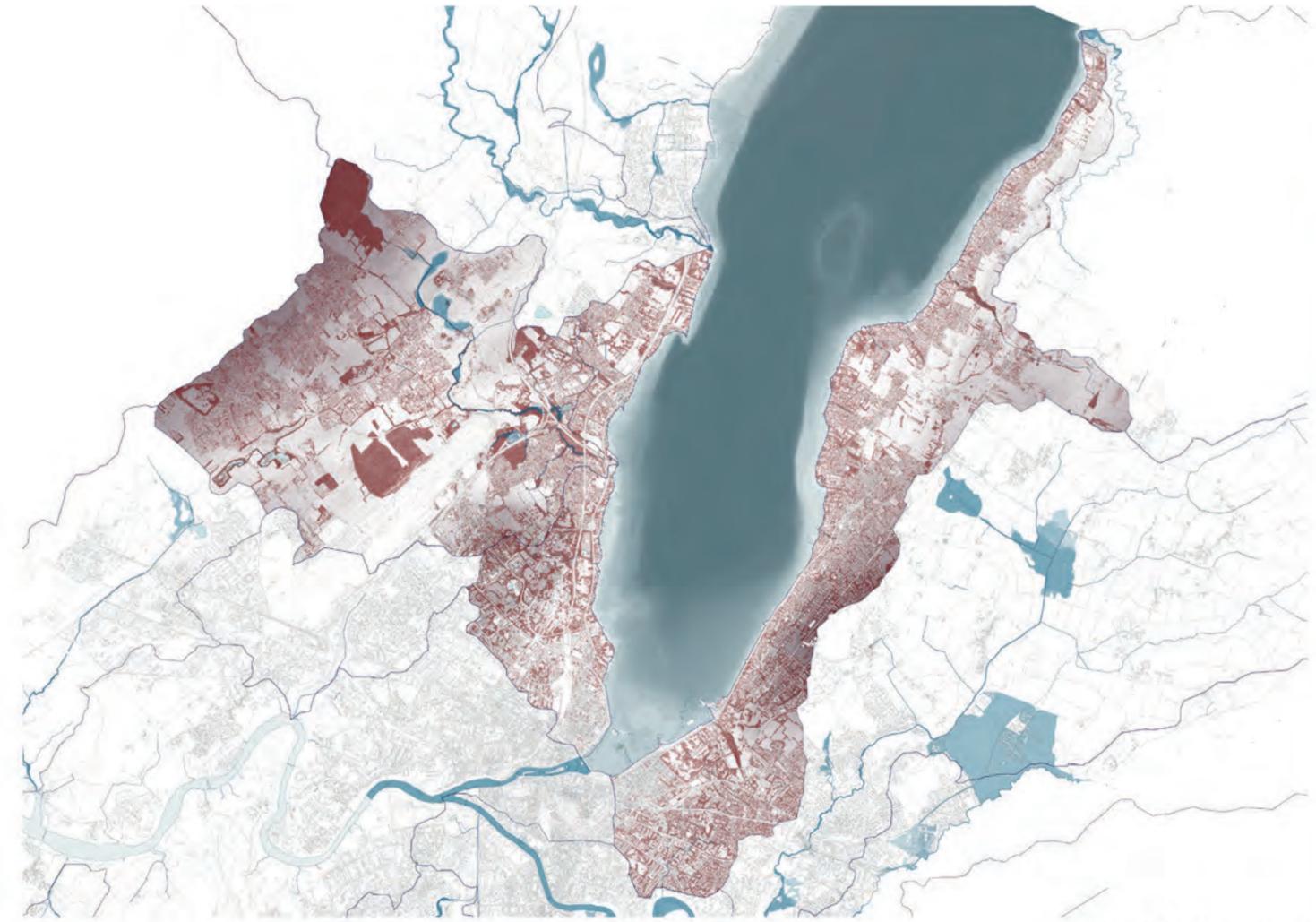


Versant

5.3 Versant

Le bassin versant comme terrain fertile, naturel et culturel

Un versant est la surface topographique inclinée d'un relief, située entre une crête et un point bas. Plusieurs versants originaires formés par des moraines composent le territoire genevois. La géologie, la végétation, les cultures agricoles, les cordons boisés, les écosystèmes composent, entre autre, cette géomorphologie et structurent le territoire. L'eau y occupe une place centrale. On utilise alors l'appellation de bassin versant. Le bassin est non seulement caractérisé par ses composantes paysagère, géologique, et biologique, mais également par des pratiques sociales et des usages agricoles spécifiques, liés aux caractéristiques du bassin. Le bassin versant offre un terrain fertile et varié, propice à des réseaux et des continuités paysagères. Une gestion cohérente de l'entier du bassin versant est nécessaire pour appréhender le changement climatique et pour envisager les actions les plus cohérentes en terme d'échelle de la transition écologique.



Bassins versants du lac sur le territoire de Genève

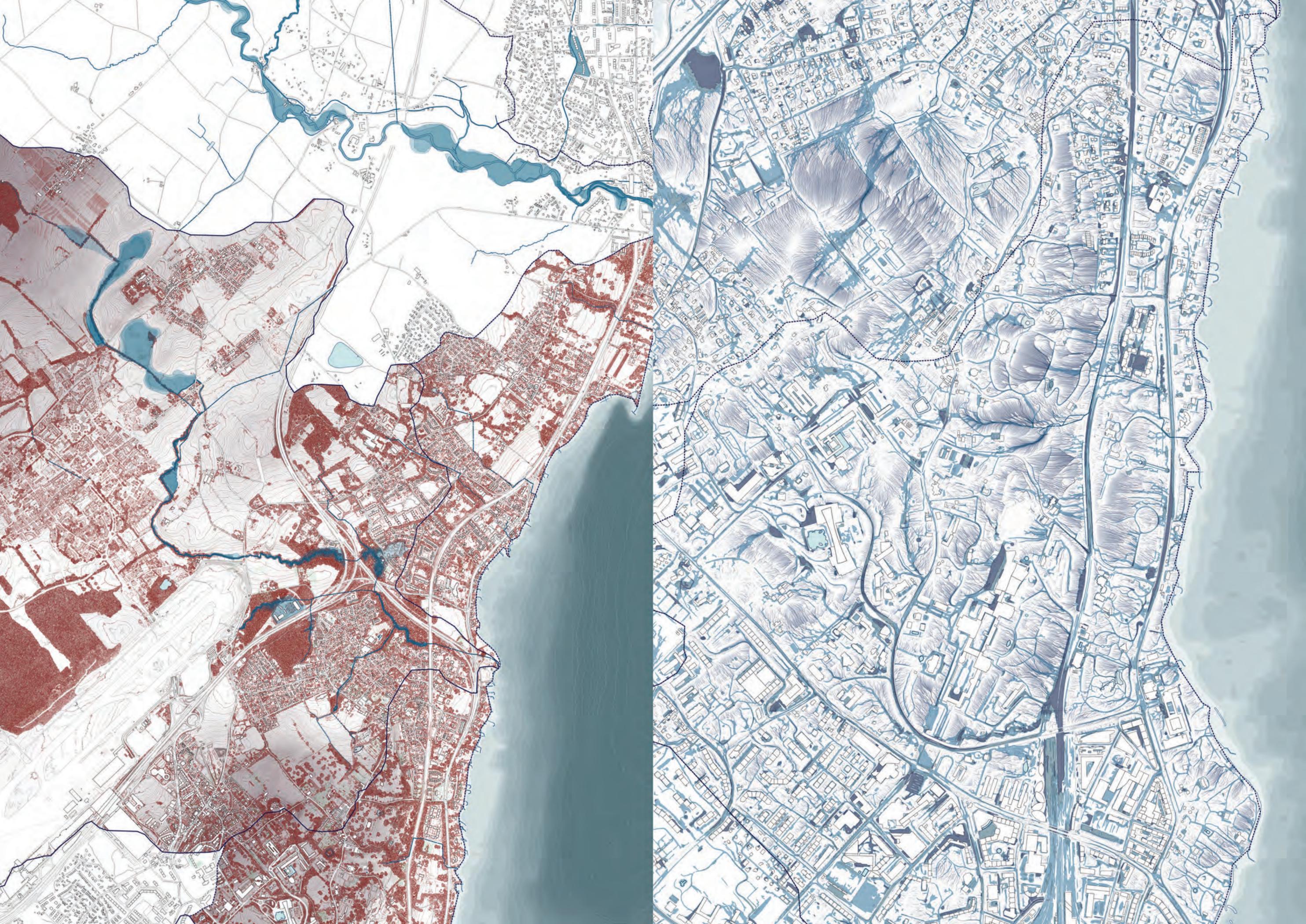
-  Végétation
-  Crues
-  Hydrographie
-  Vialre et bâti

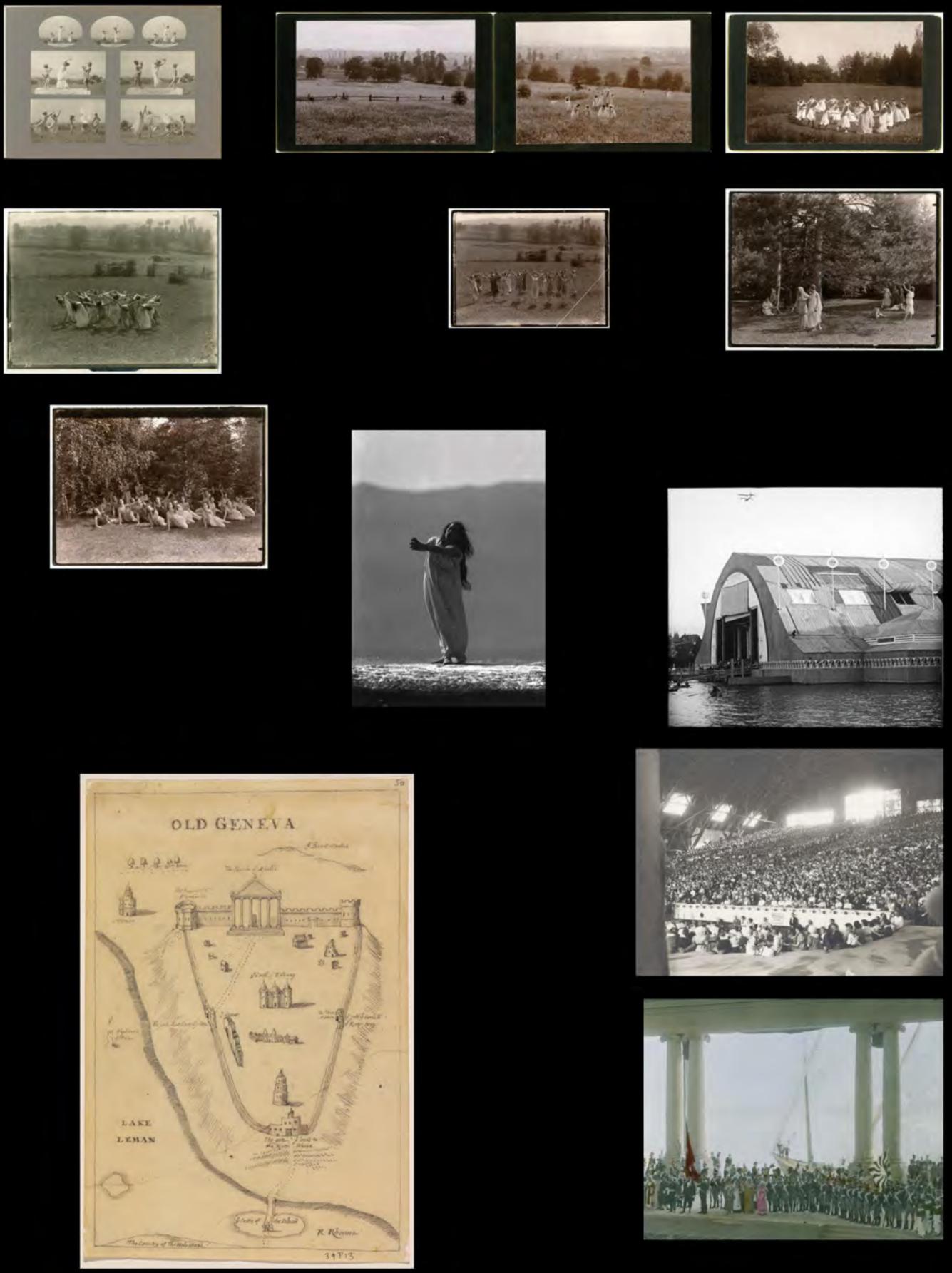
-  Parcours naturel de l'eau
-  Parcours de l'eau, saturation des sols



Ruissellement







Rythme

5.4 Rythme

Le rythme comme potentiel d'activation

Le rythme annonce la notion du mouvement qui se répète de façon périodique. Il est défini par le phénomène de cadence, de périodicité, par une alternance entre des éléments distincts, entre des moments de relâchement et de tension. Des événements tout au long de l'année rythment le calendrier et organisent le temps. L'observation de phénomènes périodiques dans un milieu sert à organiser la vie sociale, les pratiques agricoles, les coutumes et croyances. Ces points de repères temporels encouragent les échanges et les rencontres. Ils offrent des supports pour de nouvelles dynamiques sociales et spatiales. Une compréhension de ces rythmes participe à la constitution d'un imaginaire du Jardin des Nations comme lieu de rencontres et de partage qui donnent du sens.



printemps



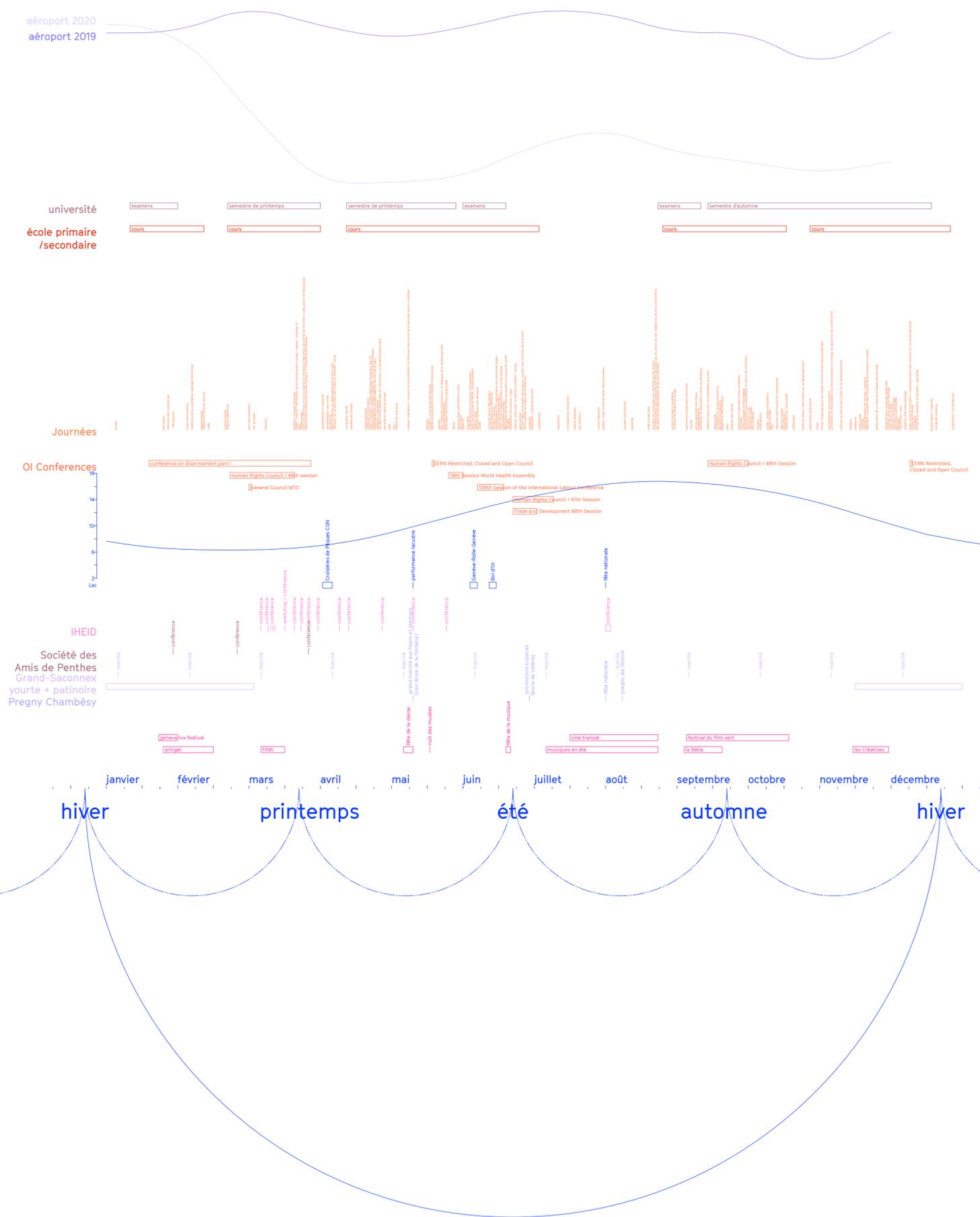
automne



été



hiver









Dehors

5.5 Dehors

Le dehors comme expérience spatiale singulière

L'intérieur et l'extérieur sont des conditions spatiales qui se différencient par des seuils, des bordures, des interfaces. L'extérieur est déterminé par les conditions climatiques, par des limites construites, mais également par des frontières invisibles. Le dehors du quartier des Nations comprend l'imaginaire du jardin, bâti et végétal. Il invite à considérer la notion de continuité, de réseaux de cheminements, de suite d'espaces extérieurs qualitatifs mis en relation entre les uns et les autres. Le jardin se symbolise par ses vertus paysagères et ses éléments construits tels que par exemple des serres, des pergolas, des orangeries, des folies. Au travers de l'épaisseur de ces seuils du dehors, il a le potentiel d'héberger des activités hybrides rassemblant les différentes Genève dans des atmosphères singulières.

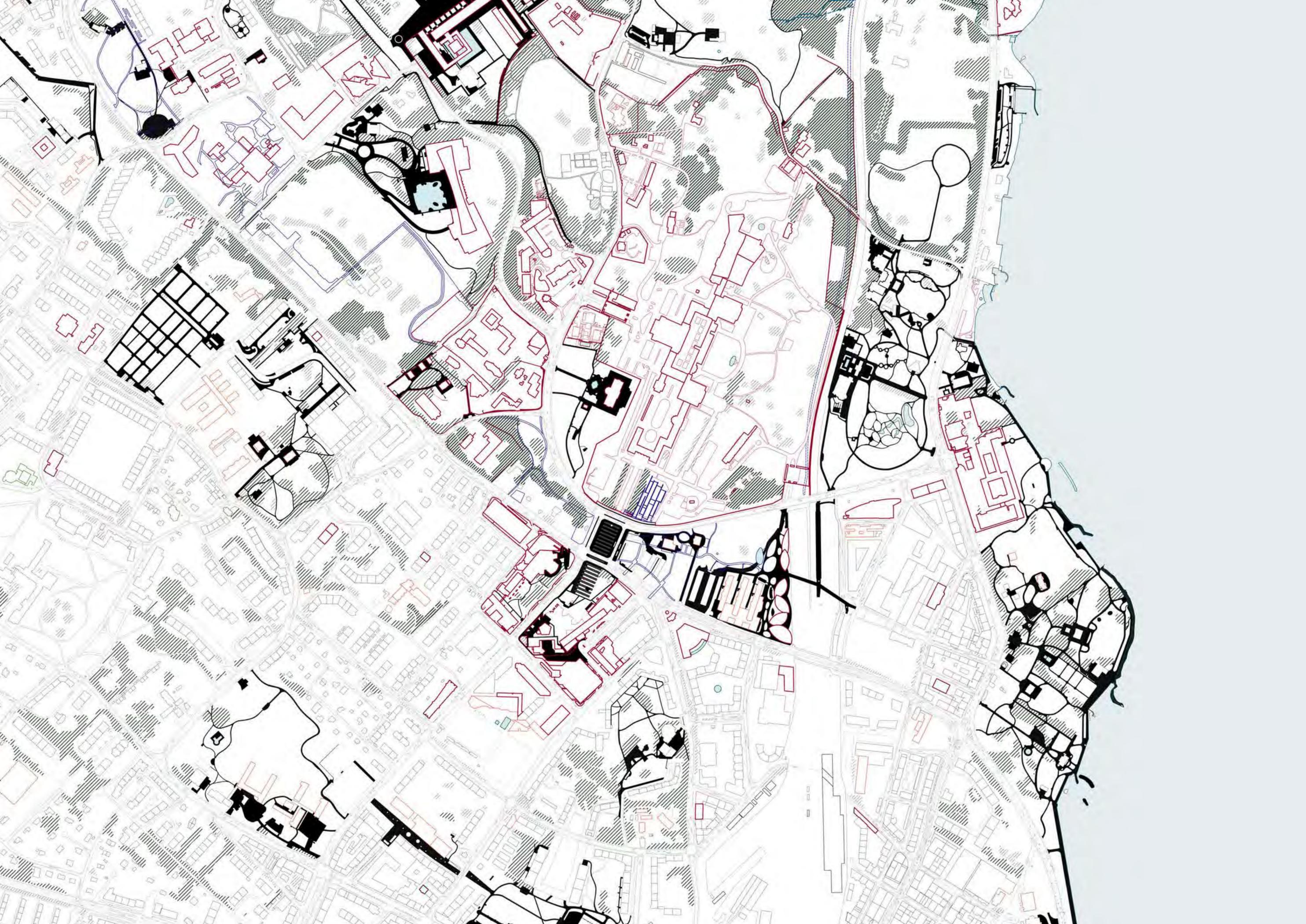


Epaisseur du dehors



Organisations internationales et limites

Cordons boisés et chemins

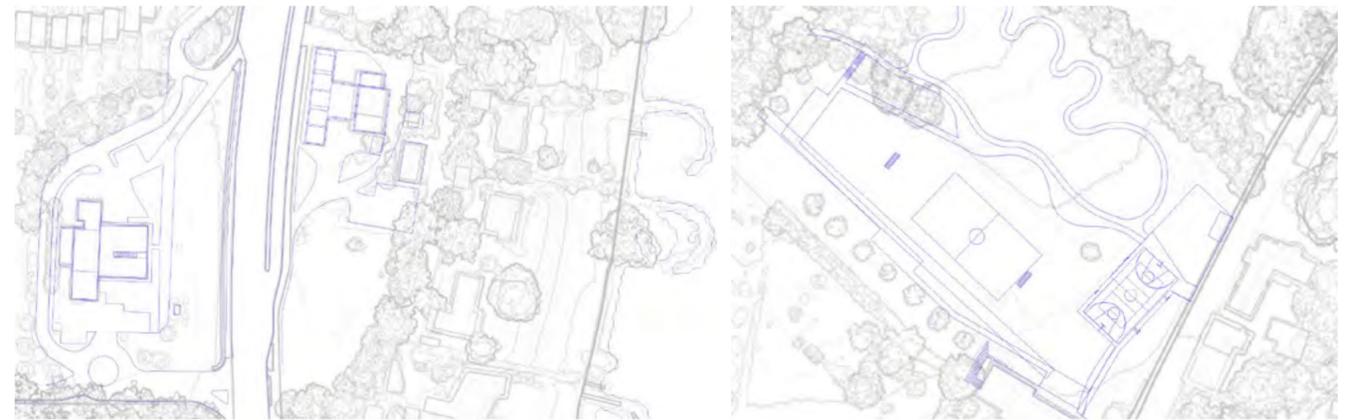


5.6 Objets du Jardin

Transcalarité des imaginaires

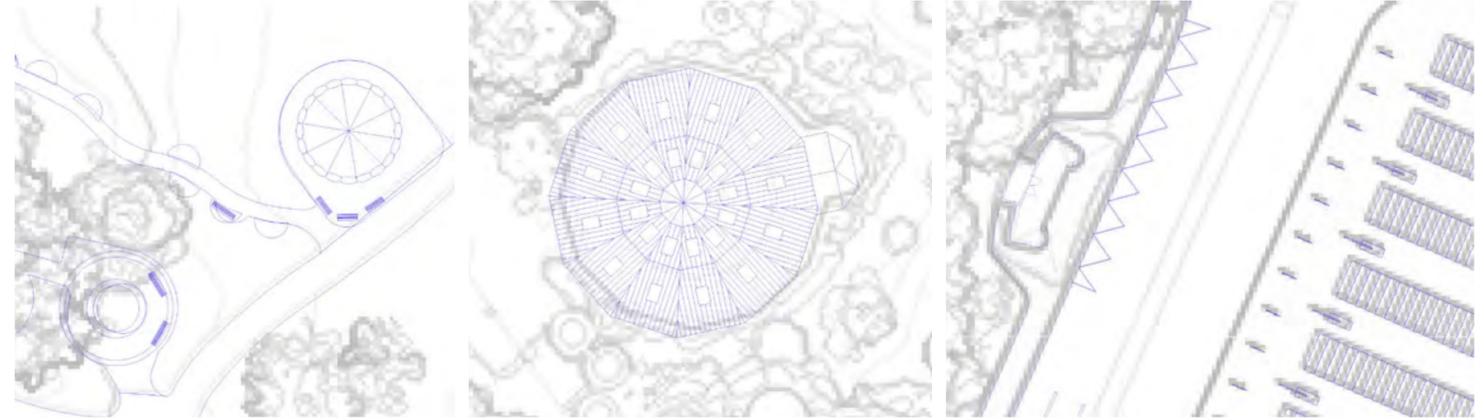
Les imaginaires du territoire ne peuvent pas se partager et se discuter uniquement à l'échelle de figures territoriales. Pour exercer une dimension transformative au niveau des habitudes, les discussions doivent être capable d'intégrer directement la dimension de l'expérience sensible. Les souvenirs, les désirs sont souvent liés à des lieux, des atmosphères, des matérialités. Un nouvel imaginaire devrait également comprendre ces dimensions.

En miroir des quatre imaginaires de l'agora, du versant, du rythme et du dehors, un dessin des objets du Jardin est mis en place. Ce dessin comprend des arbres remarquables, des bâtiments, des portails, des textures de sol, des éléments naturels ou construits, à valeur matérielle ou symbolique. Ce dessin évolue en fonction des récits, des vocabulaires, des nouvelles idées, des nécessités de la transition écologique et sociale... La superposition des figures territoriales, des imaginaires et des objets du Jardin permet d'effectuer une oscillation entre les échelles qui est aussi une oscillation de la pensée. Au travers de ces navigations entre les échelles'ouvrent d'autres possibles pour le territoire et ses acteurs.



Stations service

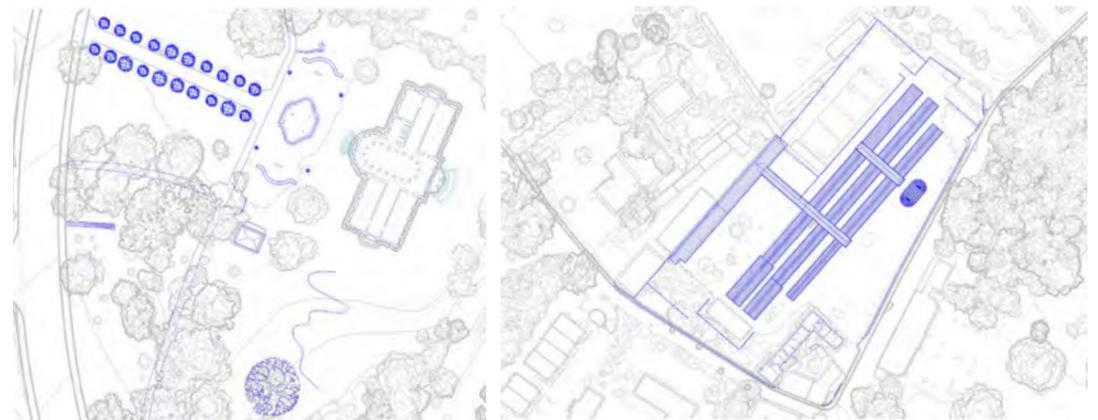
Terrain de sport de Pregny



Jardin botanique

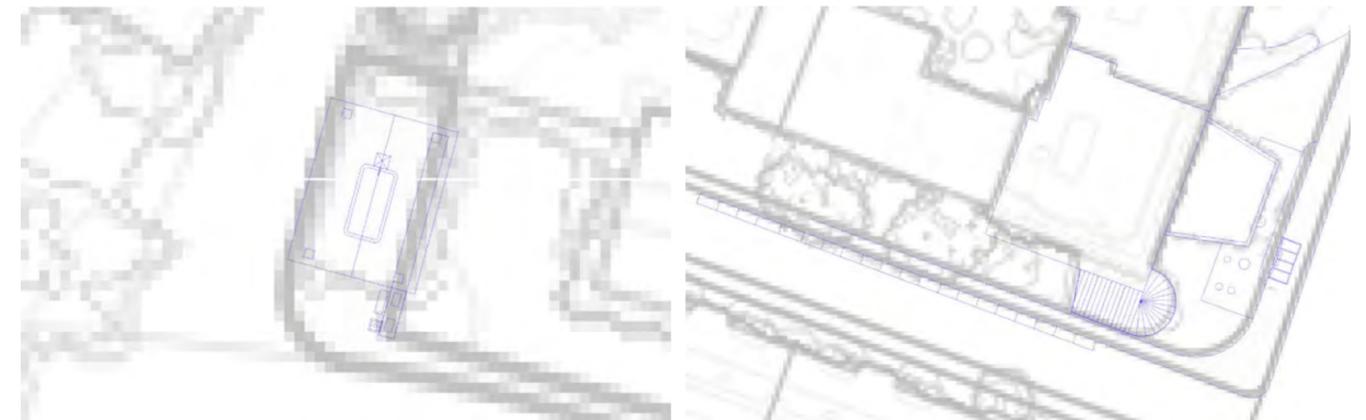
Serre tropicale

Kiosque place des Nations



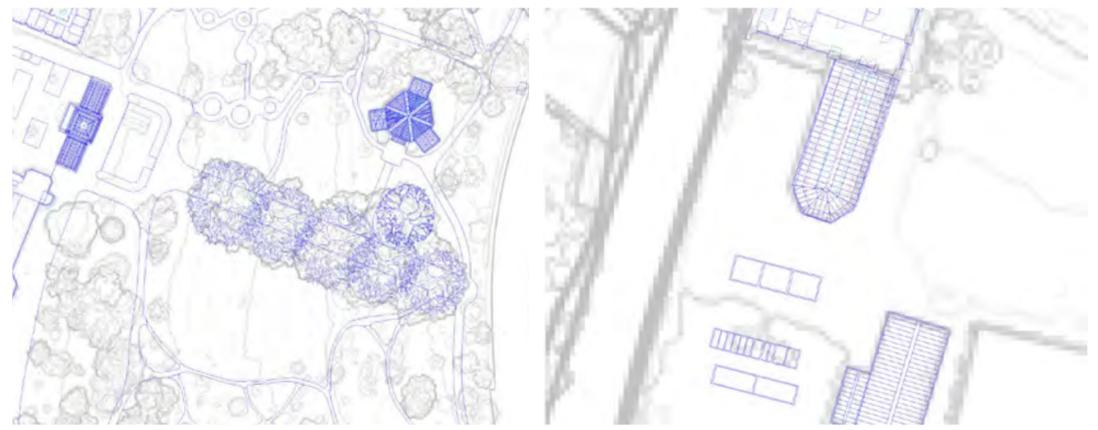
Musée Ariana

Serres de Pregny



Fontaine de Chambésy

Garage Sammy Car



Serre tempérée, Jardin botanique

Serres du domaine de Penthes



Statue de Gandhi

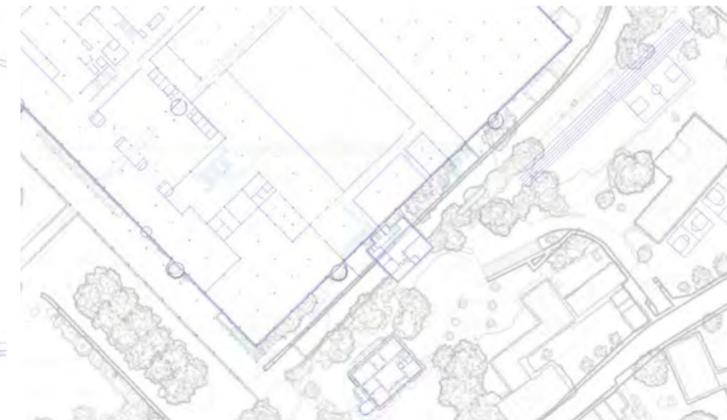
Banc belvédère de Chambésy



Salles de l'ONUG



Esplanade Vengeron + future



Palexpo



Plage de l'ONUG



Reposoir



Carrières lacustres



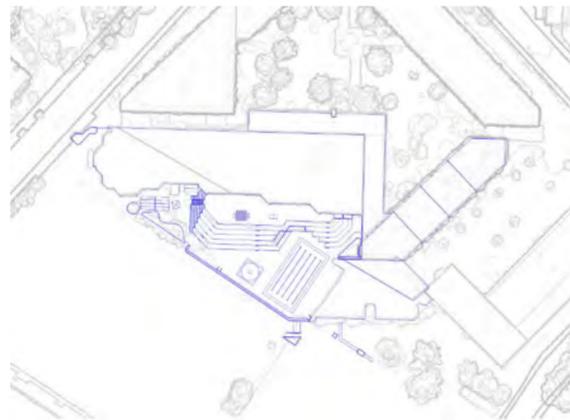
Partie nord du jardin botanique



Ferme de Budé



Marché de Saconnay



Piscine de Varembe



Institut Confucius



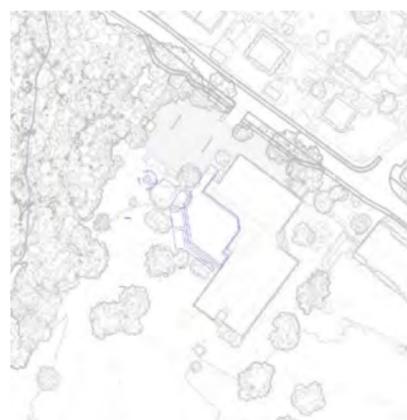
Centre John Knox



Campus de la Santé Mondiale



Esplanade Gitana



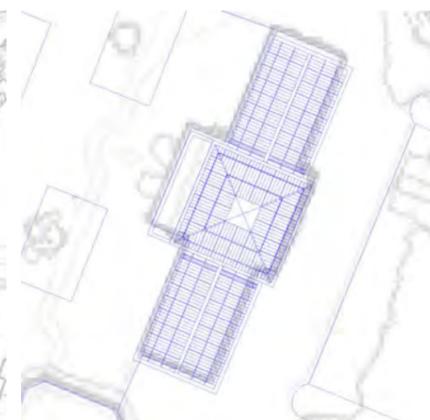
École de Pregny Valérie



Palais Wilson



Parc Rigot



Jardin botanique



École de la Fontaine



6 Ouverture Synthèse

Une vision pour le Jardin des Nations

Les contributions des forums, les différentes visites, les kilomètres parcourus dans le territoire, les interviews menées avec des acteurs concernés, un travail d'analyse et de recherche durant presque une année ont révélé de nombreuses pistes pour faire face à l'urgence climatique par une transition sociale, économique et écologique intégrant de manière sensible les thématiques de la sécurité, l'aménagement du territoire, l'environnement et la mobilité qui étaient le point de départ de cette étude.

Les enjeux territoriaux, écologiques et sociaux ont été discutés de manière transversale avec les usager-es du secteur ainsi que des professionnel-les de l'aménagement du territoire et des thématiques connexes abordées. Une reconnaissance de la richesse et de la singularité de ce territoire est partagée et soutient la nécessité d'entretenir et d'activer ce patrimoine bâti, paysager et naturel. Dans ce sens, les notions d'accessibilité et d'attractivité programmatique ou autre constituent des angles d'approche directs pour une diversification de la vie dans ce quartier. Le besoin d'intégrer sensiblement ce quartier au reste de la ville, de relier ce territoire encore fragmenté par un continuum public et de mobilité douce qualitatif et de bénéficier de lieux vivants et actifs au quotidien s'impose comme une évidence.

Au-delà de ces premières constatations, le travail sur les imaginaires permet de tracer le chemin pour le développement d'une vision innovante pour le territoire du Jardin des Nations, permettant un engagement commun vers une transition écologique, sociale, et économique. La richesse des discussions tenues autour des imaginaires révèle la grande envie des acteurs de ce territoire de s'engager dans des projets communs de transformation majeure des logiques territoriales à l'oeuvre. La transversalité des imaginaires participe à engager de nouvelles synergies et hybridations.

Dans ce sens, la vision élaborée à la suite de ces échanges est structurée afin de véritablement permettre de prolonger une réflexion et une action collective. Elle est une stratégie transversale dans le temps et l'espace pour un quartier en transition vers une ville socio-écologiquement plus durable. Elle est un cadre conceptuel pour l'action politique à travers les différentes couches de gouvernance. Enfin, elle est un plan d'action pour des projets immédiats et à long terme, y compris des stratégies de financement et de mise en oeuvre

La vision développée propose une mise en oeuvre par un organe centrale de gouvernance partagé, la *Curation territoriale*, au travers de quatre stratégies d'actions: *Continuité des voies*, *Potentiels à activer*, *Trames et cordons*, *Seuils et porosité*. Ces stratégies se nourrissent directement des imaginaires développés: elles sont des guides pour l'action mais également des invitations à élargir le spectre de nos images, de nos sensibilités. On y retrouve toutes les échelles et les temporalités abordées au cours des rencontres avec ce territoire et ses acteurs. On y retrouve également la notion de contribution, au travers du nouvel organe de curation. On y retrouve enfin la volonté affirmée de mettre en oeuvre de nouveaux processus ouverts et expérimentaux, de nouveaux types d'actions et d'interactions, afin de transformer le Jardin des Nations en un Quartier-paysage plus inclusif à tous les niveaux.



ALIN JARDIN DES NATIONS

▼
Dieter Dietz
Aurélie Dupuis
Julien Heil
Zoé Lefèvre
Léonore Nemeč
Manon Pinget

+ bureaux d'étude:
mavo Landschaften
urbanista.ch

+ expert·es:
Thomas Hug
Bruno Marchand
Sébastien Marot
Yves Pedrazzini
Martina Voser

A

L

IN



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



VILLE DE
GENÈVE



Ville du Grand-Saconnex



PREGNY-CHAMBÉS Y